

Haffner Energy veut décarboner l'aviation

L'entreprise basée à Vitry-le-François (Marne) se lance dans la production de carburant d'aviation durable (SAF). *Page 5*

Zoom sur les dossiers de la rentrée à Reims



À l'occasion de ses dix ans de mandat, le maire de Reims Arnaud Robinet dresse un bilan des projets accomplis ces dernières années et évoque les nombreux chantiers en cours, travaux et sécurité en tête. *Page 12*

Michel Soufflet, l'homme qui cultivait les valeurs

Le Groupe agroalimentaire nogentais est orphelin du visionnaire qui lui a donné sa dimension internationale. *Page 6*

Aisne : les magasins Cora rejoignent Carrefour

Les 60 hypers Cora dont ceux de Soissons et Saint-Quentin passent sous pavillon Carrefour depuis le rachat de la marque cet été. *Page 10*

Portrait

L'Ardennais Maxime Collet. *Page 32*

13 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 16 à 28

Le transport électrique connecté selon Evias

La start-up auboise Evias a mis au point une technologie de recharge rapide des véhicules électriques en roulant et sans arrêt aux bornes. Une petite révolution qui passe par un système placé sous le châssis du véhicule, connecté à la route. Présentée aux acteurs politiques et économiques aubois une piste de test sera mise en place sur la voie Royale de l'UTT où, dans quelques mois, un bus 100 % électrique et équipé de la solution de recharge sans arrêt devrait circuler. Plus besoin de bornes, la charge se fait en automatiquement en roulant. Déjà expérimentée en Suède, la solution de recharge dynamique par conduction s'adresse aux collectivités et aux transporteurs soucieux de réduire les émissions de carbone. Le transport représente 25 % des émissions de CO2 dont 30 % proviennent du fret. Evias révolutionne ainsi le transport électrique avec son système connecté à la route. Universelle, la technologie peut équiper tous les véhicules, qu'ils soient de fret, de transports publics ou scolaires, gestion des déchets ou d'entretien des espaces publics, la régularité de leurs trajets justifiant l'équipement de la voirie. Car la création de tronçons de rails sur les routes, estimée à un million d'euros du kilomètre, est aujourd'hui le point de départ de l'innovation.

Page 4



Cap sur l'électrique pour la filière automobile du Grand Est

Le Conseil Régional vient d'approuver, lors de sa séance plénière de Juin, la feuille de route de la filière automobile, partagée entre la Région, l'Etat et les partenaires sociaux. Cette feuille de route propose de mettre en œuvre une nouvelle stratégie d'anticipation et d'accompagnement des entreprises et des salariés de la filière. Il s'agit pour la Région d'accompagner les transitions de la filière en matière de mobilité écologique (fin des véhicules thermiques en 2035), de révolution digitale (véhicules connectés), de mobilité partagée (remplacement de la voiture de consommation par la voiture de service), d'évolution du processus de fabrication

(flexibilité, productivité, nouvelles technologies) et de nouveaux matériaux plus légers et plus durables). L'évolution de l'industrie automobile vers l'électromobilité va entraîner une évolution des métiers et des compétences. La transformation nécessaire du secteur présente un risque pour l'emploi, mais également des opportunités avec la création de nouvelles chaînes de valeur incluant la fabrication des batteries, l'industrie circulaire et la fabrication de piles à combustibles. À l'horizon 2030, la prospective situe la création nette entre 30 000 et 40 000 emplois.

Page 7

CBRE Impact
MEMBRE INDÉPENDANT DU RÉSEAU



Conseil en
immobilier
d'entreprise
à Reims

03 26 07 71 71



reims@impact-cbre.fr



MICROLINO
AVEC ET SANS PERMIS !

auto
bernard
by groupe Bernard

MICROLINO Reims
Parc Millésime, 51370 Thillois - 03 26 05 05 99



Au quotidien, prenez les transports en commun #SeDéplacerMoinsPolluer



JUST FONTAINE

DÉCOUVERTE & RENCONTRE

Légende du football français et du Stade de Reims, Just Fontaine est l'un des plus grands attaquants de l'histoire du football et le meilleur buteur sur une seule et même édition de Coupe du Monde, avec un record qui semble inatteignable : 13 buts en 1958.

Just Fontaine représente l'histoire et le patrimoine du Stade de Reims. Il est l'étendard des grandes heures du club, qui ont fait du Stade un club à part dans le monde du football national et international.

ASSOCIEZ-VOUS À CETTE OPÉRATION SPORTIVE ET PATRIMONIALE : DONNEZ !

La ville de Reims propose aux amateurs de football et aux nostalgiques de la grande époque de participer au financement de la statue de Just Fontaine. Une plateforme de financement participatif est ouverte aux particuliers et aux entreprises afin de mécéner ce projet.

**Don en ligne sur
www.reims.fr/justfontaine**



UNE STATUE HOMMAGE

Aux côtés de la statue de Raymond Kopa, le stade Auguste Delaune accueillera à partir de septembre celle en l'honneur de Just Fontaine. Ainsi les deux coéquipiers en Équipe de France seront réunis !

« Just Fontaine est un buteur !

J'ai choisi de représenter l'instant qui va précéder la victoire, mais surtout le couronnement des efforts et des victoires qui ont précédé. Il est dans l'élan, il décrit presque une envolée avec ses bras écartés en diagonale et le but sera atteint dans quelques fractions de secondes. L'œuvre est en bronze et travaillée de manière classique, fidèle aux traits et à la constitution physiques de Just Fontaine. Le ballon à ses pieds est travaillé de manière moderne, voire futuriste. Constitué de treize anneaux s'entremêlant, symbolisant les treize buts de la coupe du monde, on peut y deviner le globe terrestre, une métaphore idéale pour représenter ses records, mais aussi le chemin parcouru du Maroc à la France.

Le ballon patiné brun en lévitation est entouré d'anneaux dorés et cette teinte dorée monte sur la basket de Just qui au fur et à mesure de ses buts est en train d'acquérir le soulier d'or qui lui sera attribué bien des années plus tard, en 2014. »

Juan Carlos Carrillo, sculpteur de la statue de Just Fontaine



Reims.fr
L'effervescence sportive

Les prix des logements anciens



Au deuxième trimestre 2024, les prix des logements anciens baissent de 0,5 %

Au deuxième trimestre 2024, les prix des logements anciens en France (hors Mayotte) diminuent de nouveau sur un trimestre, mais à un rythme moins soutenu : -0,5 % (données provisoires corrigées des variations saisonnières), après -1,5 % au premier trimestre 2024 et -1,8 % au quatrième trimestre 2023. Sur un an, les prix des logements anciens baissent pour le quatrième trimestre consécutif : -4,9 % au deuxième trimestre 2024, après -5,2 % au premier trimestre 2024 et -3,9 % au quatrième trimestre 2023. Les prix diminuent de 5,0 % pour les appartements et de 4,9 % pour les maisons. (INSEE)

La facture énergétique industrielle de la France



70 % de la facture énergétique industrielle de la France est concentrée dans cinq régions

La facture énergétique des établissements industriels de 20 salariés ou plus augmente fortement en 2022. Cinq régions métropolitaines contribuent à hauteur de 71 % à cette facture : Hauts-de-France, Grand Est, Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Normandie. Elles concentrent les secteurs industriels les plus énergivores, notamment ceux de la sidérurgie ou de la fabrication de verre. La dépendance de l'emploi territorial à ces activités énergivores peut être forte, notamment dans certaines zones d'emploi au nord et au sud de la France. (INSEE)

Les prix à la consommation



En août 2024, les prix à la consommation augmentent de 1,9 % sur un an

Sur un an, selon l'estimation provisoire réalisée en fin de mois, les prix à la consommation augmenteraient de 1,9 % en août 2024, après +2,3 % en juillet. Cette baisse de l'inflation s'expliquerait par le très net ralentissement des prix de l'énergie : sur un an, les prix de l'électricité ralentiraient (principalement en raison d'un effet de base lié à la hausse des tarifs réglementés de l'électricité appliqués au 1er août 2023) et ceux des produits pétroliers baisseraient. À l'inverse, les prix des services, notamment dans les services d'hébergement et de transport, accéléreraient sur un an. (INSEE)

baromètre

Les grandes lignes de la rentrée de Xavier Albertini



Xavier Albertini, ici en compagnie de sa suppléante Stella Hans, a dévoilé les grandes lignes de son action parlementaire et locale.

Après avoir accueilli sur ses terres ses collègues parlementaires du groupe Horizons ainsi que le Premier ministre Michel Barnier (voir page 9), le député de la première circonscription de Reims effectue sa rentrée. Et à moins de trois semaines de la reprise de la session parlementaire il annonce les grandes lignes de son action. Au menu, trois axes de travail : gestion budgétaire, sécurité et environnement. Élu député en 2022 et réélu le 7 juillet 2024 après la dissolution, Xavier Albertini a été confirmé au poste de porte-parole du groupe parlementaire Horizons. Reconduit à la Commission des affaires économiques, dont il est désormais le secrétaire, il a été sollicité pour être rapporteur de l'avis budgétaire sur les entreprises, le député rémois a lancé une phase d'auditions autour de la place des pôles de compétitivité à l'heure de la

régionalisation. « Nous avons également échangé avec le Premier ministre lors sur la dimension entrepreneuriale et sur la transposition des règles européennes », souligne-t-il. Une surtransposition mise en exergue lors de la crise agricole du début d'année et à laquelle le gouvernement de Michel Barnier devra répondre. « Au-delà des textes, le Premier ministre veut mettre en place une organisation susceptible de réaliser un audit complet et un recensement exhaustif des surtranspositions existantes dont certaines posent problème tant administrativement que techniquement ».

CAP SUR LE MIX ÉNERGÉTIQUE

En matière de sécurité, Xavier Albertini suivra de très près la problématique des gens du voyage en lien avec le respect du schéma départemental, « avec humanité et fermeté », assure

celui qui relancera la proposition de Loi 721 déposée en janvier 2023. Quant à l'axe environnemental, il consistera à « continuer le travail amorcé matière de mix énergétique », avec notamment l'inévitable question du financement de celui-ci et la simplification attendue autour des projets d'EPR. Sur l'ensemble de ses réflexions, le député a choisi d'associer Evelyne Bourgoïn, son adversaire NFP lors des élections législatives, comme promis lorsque celle-ci avait annoncé son retrait au second tour au nom du front républicain face au RN. « Je lui ai adressé une correspondance dans laquelle je lui propose de travailler sur un certain nombre de sujets locaux et de thématiques dans un esprit d'ouverture », souligne le député qui rejoindra la Palais Bourbon début octobre.

BENJAMIN BUSSON

Ils bougent



ANNE LEROY NOMMÉE DIRECTRICE DU CAMPUS DE ROUEN DE NEOMA

Anne Leroy, précédemment Directrice de Projets auprès de la Direction générale de NEOMA, est nommée Directrice du campus de Rouen de l'École à compter du 1^{er} septembre 2024. Sa principale mission, outre l'animation des équipes et de la vie du campus rouennais, sera de promouvoir la stratégie de l'école auprès des parties prenantes locales, de soutenir le développement de l'École sur le territoire et d'entretenir les relations de l'École avec l'écosystème économique, institutionnel et académique de Rouen. Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, elle reste membre du Comité Exécutif de l'École. Diplômée de NEOMA, Anne Leroy a rejoint l'École en 2005 en qualité de Responsable Promotion au sein du Programme Grande École. Elle a par la suite occupé différentes fonctions à responsabilités : Responsable de la Vie Associative du Programme Grande École à partir de 2007, Responsable du service Administration Etudiant & Organisation à partir de 2013, Directrice Promotion, Recrutement & Admissions à partir de 2015, puis Directrice de Projets auprès de la Direction Générale depuis 2018.

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

EURO CONSULTING
CARRIÈRES

28th
1996-2024

Contactez
Eric Bohn
03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

Evias s'offre la voie royale du transport électrique

Start-up. La technologie de recharge rapide des véhicules électriques en roulant et sans arrêt aux bornes, développée par la start-up auboise, est testée à l'UTT de Troyes.



Olivier Besson, CEO d'EVIAS a présenté sa solution de recharge dynamique des véhicules sans arrêt aux décideurs aubois.

Transports. Incubée à Technopole de l'Aube, EVIAS emploie dix personnes sur le site et trois en Suède. Car la solution E-DFS1 d'EVIAS a été créée et testée en Suède. Le créateur du concept, Gunnar Asplund en 2012, a cédé son entreprise à Olivier Besson. Le site suédois est devenu une filiale de l'entreprise française, il y a un an. « EVIAS avait répondu et gagné un appel d'offres du gouvernement suédois qui voulait expérimenter une voie de fret entre l'aéroport de Stockholm et un centre logistique. Le test a duré trois ans pendant lesquels un camion transportait de la marchandise quotidiennement. L'expérimentation est validée. Aujourd'hui, la Suède prévoit d'équiper un premier tronçon d'une vingtaine de kilomètres au nord de Stockholm. Notre technologie est la seule à remplir la fonction à des coûts raisonnables ». D'autres technologies existent comme celle fondée sur l'induction qui se révèle moins performante et plus coûteuse, car elle nécessite d'équiper la totalité du parcours.

FAIRE LE PLEIN D'ÉNERGIE SANS Y PENSER

La création de tronçons de rails sur les routes, estimée à un million d'euros du kilomètre, étant le point de départ de l'innovation. Présentée aux acteurs politiques et économiques aubois avec la piste de test mise en place sur la voie Royale de l'UTT, l'avenir de la solution EVIAS est aujourd'hui entre leurs mains. Sans la décision d'équiper les routes au prix d'une innovation vertueuse qui sait se faire oublier dans l'environnement, le concept ne peut pas se déployer. « Autoroute, départementale, nationale, centre-ville, nous savons nous adapter à tout environnement. Le rail est discret et s'intègre parfaitement à l'environnement. On adapte sa couleur de la chaussée pour se faire oublier. Il n'est dangereux ni pour les piétons, ni pour les cyclistes. »

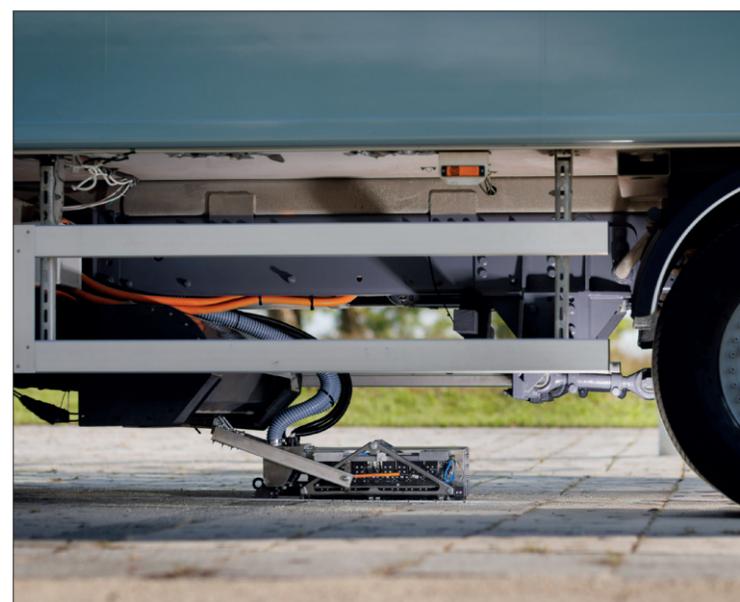
Connecté au Cloud, le système se met en place dès qu'il détecte le rail. S'il tolère quelques courbes ou de petits écarts de conduite, l'idéal est de l'implanter dans des lignes droites. Si le conducteur souhaite se déporter ou doubler, le système se rétracte automatiquement.

« Le véhicule peut rouler jusqu'à 90 km quand il est sur le rail. Nous avons testé notre solution sur des capacités électriques d'un mégawatt-heure, sachant qu'un véhicule, comme un petit bus, prend maximum 100 kilowatts et que les camions les plus avancés au monde 300 kWh. Nous avons anticipé la demande future au-dessus et pouvons aller jusqu'à 1 MWh », poursuit Olivier Besson.

Terminé donc le long arrêt à la borne pour recharge son camion ou son bus électrique, cela se fait en temps masqué. « Notre solution est innovante. Le véhicule se recharge à très haute puissance alors

qu'il roule. Qui peut le plus, peut le moins, nous proposons aussi une recharge statique pour une charge à l'arrêt, pour les bus, pour une aire de chargement camion, un parking ». Le principe est le même. Le véhicule se positionne sur le rail et se charge, sans avoir besoin de prise, de câble, ni borne aux abords. EVIAS se charge d'équiper les véhicules et les opérateurs ont accès au réseau avec un système d'abonnement. Avec ses arguments, EVIAS entend bien retourner le marché. Avec des tests convaincants en Suède et dans l'Aube et la perspective d'un premier tronçon opérationnel de 20 km à Stockholm, EVIAS démontre la fiabilité du système. Reste à convaincre les collectivités d'investir pour déployer des tronçons de rails sur les routes et à EVIAS de construire son usine d'équipementier.

MARIE BÉATRICE PADIRAC



Plus besoin de bornes, la charge se fait en automatiquement en roulant. Une zone de 200 m sur la voie Royale de l'UTT (Troyes) avant l'installation d'une ligne de bus 100 % électrique et autonome.

Point de départ d'une rupture de code dans le domaine du transport routier et urbain décarboné, la voie Royale de l'Université de technologie de Troyes (UTT) se dote d'un rail de recharge rapide électrique intégré à la voirie. Dans quelques mois, un bus 100 % électrique et équipé de la solution de recharge sans arrêt devrait silloner le site. Plus besoin de bornes, la charge se fait en automatiquement en roulant. Déjà expérimentée en Suède, la solution de recharge dynamique par conduction s'adresse aux collectivités et aux transporteurs soucieux de réduire les émissions de carbone. Le transport représente 25 % des émissions de CO2 dont 30 % proviennent du fret. EVIAS révolutionne ainsi le transport électrique avec son système placé sous le châ-

sis du véhicule connecté à la route. Universelle, la technologie peut équiper tous les véhicules, qu'ils soient de fret, de transports publics ou scolaires, gestion des déchets ou d'entretien des espaces publics. La régularité de leurs trajets justifiant l'équipement de la voirie. « Quand une collectivité est intéressée, nous lui demandons de partager avec nous ses réseaux de bus et les réseaux de véhicules cibles comme les poubelles, la Poste. Nous proposons un plan de déploiement étape par étape, avec voies équipées, des arrêts de bus, des entrepôts équipés, de façon optimisée pour limiter le coût de mise en œuvre. » Bressois d'origine, à 48 ans, Olivier Besson, co-fondateur et CEO d'EVIAS, est issu du secteur automobile et ingénieur de l'Institut Supérieur de l'Automobile et des

ICI, ON PARLE D'ICI

6h-9h | Chaque matin, l'info près de chez vous.

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI

Industrie. L'entreprise spécialisée dans la conception, le développement et la commercialisation de technologies produisant des énergies renouvelables à empreinte carbone neutre, se lance dans la production de carburant d'aviation durable (SAF).

Haffner Energy se lance dans la décarbonation de l'aviation



Philippe Haffner, PDG d'Haffner Energy et Laure Bourdon, Directrice des Affaires publiques lors d'une conférence de Marnes Développement.

Voici quelques années que le transport aérien est montré du doigt pour ses importantes émissions de CO₂. Aujourd'hui, il représente 2,5% de l'empreinte carbone mondiale. La décarbonation de son carburant est donc un enjeu incontournable de ces prochaines années. Haffner Energy, s'est déjà placé sur le marché pour anticiper cette demande. « Nous avons fait le choix d'une forte différenciation par de nombreux brevets, nous en avons déjà déposés 80 et notre objectif, c'est d'aller au-delà. Cela nous permet de maintenir un niveau d'avance par rapport à nos concurrents. Aujourd'hui,

finer Energy, s'est déjà placé sur le marché pour anticiper cette demande. « Nous avons fait le choix d'une forte différenciation par de nombreux brevets, nous en avons déjà déposés 80 et notre objectif, c'est d'aller au-delà. Cela nous permet de maintenir un niveau d'avance par rapport à nos concurrents. Aujourd'hui,

le marché sur lequel nous nous positionnons est tout petit, mais il va devenir considérable dans les prochaines années », indique Philippe Haffner, PDG d'Haffner Energy. Implantée à Vitry-le-François, c'est tout naturellement que l'entreprise s'est tournée vers une collaboration avec l'aéroport marnais de Vetry. « Le projet que nous portons est développé avec des partenaires publics et privés dont Lanzajet, leader mondial de la technologie ATJ (Alcohol-to-Jet). Il devra fournir une capacité initiale de 30 000 tonnes de carburant d'aviation durable par an, avec la possibilité de tripler la production », précise-t-il. L'objectif : répondre à la demande exponentielle de décarbonation du transport aérien, et, en premier lieu, alimenter les aéroports de Vetry et de Paris.

UNE UNITÉ DE PRODUCTION D'HYDROGÈNE À PARTIR DE BIOMASSE

Pour appuyer la solidité de son projet, Philippe Haffner

insiste sur les « 30 années d'expérience de la société ». « Notre technologie permet de transformer la biomasse en un gaz de synthèse que l'on appelle le syngas. » Aujourd'hui, grâce au procédé ATJ de Haffner, ce gaz élaboré à partir de biomasse peut remplacer le gaz naturel, issu d'énergie fossile. Il est converti en éthanol puis en SAF. « Le plus de ce gaz, c'est que tout en décarbonant, on arrive à un coût élevé que celui du gaz naturel », assure Philippe Haffner. Un centre d'essais opérationnel a vu le jour en fin d'année 2023 sur la zone d'activité de Vitry-Marolles, et le démarrage de la production de syngas a démarré en juin 2024. « Notre objectif est de fonctionner 8 000 heures par an avec une capacité de production de 15 kg d'hydrogène par heure. »

Après le SAF et le syngas, le troisième élément sur lequel travaille l'entreprise est la production d'hydrogène à partir de biomasse (et non à partir d'électrolyse de l'eau). « Nous sommes

en train de mettre place une unité de production à proximité de notre siège qui démarrera début octobre. Ce sera une première mondiale. » Une production industrielle qui entre dans la stratégie hydrogène dont s'est dotée la Région Grand Est sur la période 2020-2030.

CONFIANCE DES COMPAGNIES

L'importance de la maîtrise de ces technologies décarbonées a poussé plusieurs compagnies aériennes à faire confiance à Haffner Energy pour produire du SAF. « La technologie que nous avons développée permettra au procédé ATJ de se conformer aux mandats européens en matière de SAF. » D'ici 2050, « il est estimé que le SAF contribuera à réduire les émissions de l'aviation à hauteur de 53%, tandis que les améliorations apportées à la technologie des avions, aux infrastructures et aux opérations de transport et fret aérien représenteront le reste. Au niveau national, le projet de Haffner Energy, coïncide avec 4

des 10 objectifs du Plan France 2030 », précise Laure Bourdon, Directrice de cabinet et des Affaires publiques. En Europe, l'objectif est l'incorporation de 6% de SAF dans les aéroports européens d'ici 2030, 20% d'ici 2035. Aujourd'hui, un mélange à hauteur de 50% au carburant conventionnel est autorisé sans modification préalable de l'infrastructure ou des avions.

« Nous avons comme ambition de devenir un grand leader pour le marché des énergies renouvelables, marché propulsé par les nouvelles réglementations. À l'échelle planétaire, ce marché représente aujourd'hui 18 milliards de dollars. En 2050, ce sera 1 000 milliards de dollars de production de carburant, avec comme enjeu, le remplacement des énergies fossiles... La transition énergétique appelée des vœux des pouvoirs publics et des grands décideurs est aussi une transition économique », insiste Philippe Haffner.

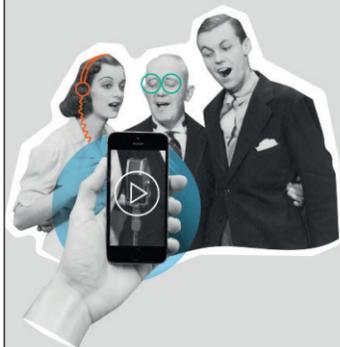
NASTASIA DESANTI



SET UP

inventons

demain



Coopérative d'Activité et d'Emploi

Participez à la Jelly Week !

Une opportunité unique pour booster votre entreprise

Du 30 septembre au 3 octobre 2024, la Jelly Week revient à Reims pour une nouvelle édition placée sous le signe de l'équilibre et de la réussite entrepreneuriale. Organisé par le Pôle de Coopération pour Entreprendre, qui regroupe une quarantaine de structures de l'écosystème entrepreneurial local, cet événement incontournable est conçu par des entrepreneurs pour des entrepreneurs. Il s'adresse à tous les créateurs, dirigeants établis et porteurs de projets qui souhaitent innover et se développer dans un environnement dynamique et collaboratif.

Un événement gratuit, soutenu par 38 partenaires locaux

Grâce à l'implication de 38 partenaires locaux, la Jelly Week est un festival 100 % gratuit pour les participants. Ce soutien permet de proposer un programme riche et varié et accessible à tous. Les ateliers, conférences et sessions de networking sont pensés pour offrir des ressources précieuses aux entrepreneurs, tout en leur permettant de développer leur réseau professionnel.

Un programme riche et varié, pour tous les entrepreneurs

La Jelly Week 2024 propose un programme diversifié avec des ateliers pratiques, des conférences inspirantes, ou encore des soirées événements qui couvriront des thématiques essentielles pour tout entrepreneur moderne. Par exemple, vous trouverez des ateliers sur la création de business plan, la gestion du financement, l'impact des réseaux sociaux ou l'intégration de l'intelligence artificielle dans votre entreprise.



Pourquoi participer à la Jelly Week ?

- **Accélérez Votre Développement** : Profitez des conseils d'experts et des retours d'expérience pour faire évoluer vos projets.
- **Créez des Connexions** : Rencontrez d'autres entrepreneurs, des partenaires potentiels et des mentors qui peuvent vous aider à faire passer votre entreprise au niveau supérieur.
- **Inspirez-vous** : Assistez à des conférences et des tables rondes qui vous donneront des idées nouvelles et des perspectives sur les tendances actuelles du marché.
- **Équilibrez Vie Professionnelle et Personnelle** : Apprenez à conjuguer ambition et bien-être dans votre parcours entrepreneurial grâce aux sessions dédiées à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Retrouvez le programme complet et inscrivez-vous sur www.jellyweekreims.fr !

Carnet. Michel Soufflet est décédé le 8 septembre. Le Groupe agroalimentaire nogentais est orphelin du visionnaire qui lui a donné sa dimension internationale.

Michel Soufflet, l'homme qui cultivait les valeurs



Michel Soufflet est décédé à l'âge de 94 ans.

l'entreprise a été cédée en 2021 au Groupe InVivo, Michel Soufflet continuait de se rendre à son bureau nogentais, comme il le faisait depuis toujours.

L'histoire commence par un petit commerce de grains acheté par sa grand-mère. Autodidacte, Michel Soufflet hérite du sens des affaires de sa mère, Yvonne Juchat, du charisme de son père, Jean Soufflet. Né en 1930, il a 27 ans quand il prend la tête de l'entreprise en 1957, après le décès prématuré de son père. Chauffeur, livreur, manutentionnaire, Michel Soufflet a tout fait. Il a acquis les valeurs du travail sur le terrain. Sur le pont dès 6 h 30, il n'oublie pas la leçon apprise de son père : « résoudre les problèmes, bien ou mal, mais au fur et à mesure ». Alors, il avance. Visionnaire, il développe l'entreprise grâce au négoce et à l'export. Il améliore la collecte des céréales en proposant aux agriculteurs un service d'enlèvement et de transport des grains du champ au silo et construit le silo de Rouen pour conquérir les marchés à l'étranger. En 1970, Michel Soufflet développe les industries de première transformation. Il construit, en 1972, une malterie moderne à Nogent qui marque le pas vers le développement des filières et des futurs métiers qui composeront le groupe. En 1980, Soufflet devient le

3^e exportateur français de céréales, l'entreprise s'impose comme un acteur incontournable du développement de l'agroalimentaire en France. L'export monte en puissance de 1980 à 1990.

NOGENT-SUR-SEINE, CAPITALE INTERNATIONALE DU NÉGOCE DE GRAINS

Les années 2000 confirment le passage au statut de groupe international. Sous la conduite de Jean-Michel Soufflet, devenu Président du Directoire en 2001, l'entreprise multiplie les acquisitions dans les secteurs de la meunerie et de la malterie, notamment en Europe. Elle développe également des activités de collecte des céréales. Jean-Michel Soufflet et son père Michel travaillent ensemble et les décisions sont souvent prises autour du traditionnel apéritif du dimanche matin. Avec le rachat en 2014 du groupe Neuhauser, acteur de la boulangerie industrielle, le groupe passe à 7 500 collaborateurs, dont 2 100 à l'étranger et réalise un chiffre d'affaires de 5 milliards d'euros. Président du Conseil de Surveillance, Michel Soufflet reste attentif à la marche de l'entreprise.

La petite boutique de grains est devenue un groupe international de premier ordre qui participe à l'essor de l'agriculture française, à son industrie agroalimentaire et à

son rayonnement à l'international. « Michel Soufflet, dont l'histoire se confond avec la ville de Nogent-sur-Seine, a été un très grand capitaine d'industrie », écrit François Baroin, maire de Troyes et proche de la famille, en hommage à Michel Soufflet. « Son nom se confond avec l'histoire de notre pays. Pour l'enfant que j'étais, quand je l'ai connu, il était un géant. Pour l'homme que je suis, il l'est resté »,

Michel Soufflet aimait la convivialité de la chasse, l'esprit de compétition du football et le bateau pour l'évasion. Sa vie s'est toujours confondue avec celle de son entreprise et il lui a transmis ses valeurs familiales : la passion du client, la qualité, l'innovation, le professionnalisme, l'esprit d'équipe et l'épanouissement des hommes. L'ancien livreur de grains a su partager sa vision. Quand il visitait une usine, il commençait par saluer tout le monde, avec un mot pour chacun : « J'ai vraiment un respect profond pour tous, de l'ouvrier au directeur du site », confiait-il. « Ce qui m'intéresse, c'est de construire avec, et pour des hommes. La réussite de notre groupe doit beaucoup à la motivation des hommes. J'ai eu la chance d'être entouré par des personnes formidables et dévouées ».

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Emploi. Le chargé de mission basé à Strasbourg rencontre les acteurs de l'IAE pour répartir les enveloppes budgétaires des structures.

Lucien Jacquot roule pour l'insertion

Chargé de mission IAE (insertion par l'activité économique) à la direction régionale économie, emploi, travail, solidarité à Strasbourg, Lucien Jacquot choisit de parcourir la Région à vélo pour mener ses réunions. Son périple de 1 100 km pour rencontrer les acteurs de l'insertion a fait étape à Troyes où la rencontre a eu lieu en tenue de cycliste à la DDETSPP de l'Aube. « Je répartis les enveloppes budgétaires et je coordonne les actions de tous. Je réalise des points avec chaque département régulièrement et j'ai choisi de le faire à vélo pour la première fois. Cela me permet de découvrir les territoires. J'allie le côté sport et écologie ».

L'Aube compte 28 structures d'IAE qui accompagnent 1 600 personnes. « Le Grand Est verse 166 millions d'euros pour l'ensemble des structures ». Un montant que les responsables de structures IAE

(SIAE) souhaiteraient voir augmenter tant la demande est conséquente, d'autant que la création de nouveaux projets, notamment en ruralité, s'ajoutent aux existants et rongent sur le budget.

UNE DES CINQ RECYCLERIES DE FRANCE À BAR-SUR-AUBE

Karim Peria a présenté la Recycl'Orientation dont il est le directeur. Implanté à Bar-sur-Aube, « la SIAE contribue à alléger le tonnage de huit déchèteries. Elle couvre six communautés de communes, 66 000 habitants et 2 500 km² sur les 5 500 du département. En France, il existe cinq recycleries. Nous sommes conventionnés sur 10 emplois équivalents temps plein, soit 14 salariés en insertion ». Conventionnée en juillet 2022, la Recyclerie vient d'ouvrir son point de vente début septembre. Le travail consiste en la collecte des produits en déchèterie, chez les particuliers ou à la



Lucien Jacquot en réunion à Troyes à la DDETSPP de l'Aube avec les acteurs de l'emploi et de l'insertion avant d'enfourcher son vélo pour se rendre à Reims.

recyclerie, à leur revalorisation, reconditionnement, au stockage et à la vente. « Nous sommes en

contact régulier avec les entreprises du secteur qui sont en tension. Il a fallu se faire connaître, mais les pré-

jugés tombent. Les structures sont bénéfiques pour tous, pas seulement pour les personnes en insertion, elles créent aussi du lien social ».

La communication auprès des collectivités et acteurs économiques contribue au déploiement des chantiers d'insertion. Le 1^{er} salon du Business Engagé aura lieu le 5 novembre prochain dans l'Aube et permettra de leur présenter les possibilités d'accompagnement. Quel que soit le dispositif ou l'acronyme, ACI (ateliers de chantier d'insertion), EI (entreprises d'insertion), EITI (entreprises d'insertion par le travail indépendant), AI (associations intermédiaires) ou ETTI (entreprises de travail temporaire d'insertion), l'objectif reste le même : ramener les personnes éloignées de l'emploi vers la vie active autour d'un projet professionnel encadré.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Automobile. Le Grand Est, pôle majeur de l'automobile française, accompagne la transition vers l'électrique d'une filière qui emploie 117 000 salariés. Le Conseil Régional renforce sa feuille de route d'anticipation de la fin du thermique d'ici à 2035.

Cap sur l'électrique pour la filière automobile du Grand Est

Le Conseil Régional vient d'approuver, lors de sa séance plénière de Juin, la feuille de route de la filière automobile, partagée entre la Région, l'Etat et les partenaires sociaux. Cette feuille de route propose de mettre en œuvre une nouvelle stratégie d'anticipation et d'accompagnement des entreprises et des salariés de la filière. Il s'agit pour la Région d'accompagner les transitions de la filière en matière de mobilité écologique (fin des véhicules thermiques en 2035), de révolution digitale (véhicules connectés), de mobilité partagée (remplacement de la voiture de consommation par la voiture de service), d'évolution du processus de fabrication (flexibilité, productivité, nouvelles technologies) et de nouveaux matériaux plus légers et plus durables).

L'évolution de l'industrie automobile vers l'électromobilité va entraîner une évolution des métiers et des compétences. La transformation nécessaire du secteur présente un risque pour l'emploi, mais également

des opportunités avec la création de nouvelles chaînes de valeur incluant la fabrication des batteries, l'industrie circulaire et la fabrication de piles à combustibles. À l'horizon 2030, la prospective situe la création nette entre 30 000 et 40 000 emplois.

117 000 EMPLOIS INDUSTRIELS IMPACTÉS PAR L'AUTOMOBILE

Cependant, les suppressions d'emploi ne sont pas érudées tout en pouvant aboutir au retour d'un certain nombre de travailleurs frontaliers. En ce sens, la Région évoque l'étude nationale de l'Observatoire de la Métallurgie selon laquelle d'un côté 65 000 postes de la filière seraient menacés et d'un autre 80 000 nouveaux postes proposés, dont 5 000 intentions d'embauche dans le Grand Est, malgré certaines difficultés à pourvoir ces postes sept fois sur dix, selon la dernière enquête BMO de France Travail.

Dans cette évolution globale, il faut distinguer l'amont de la filière qui a perdu 20% de ses effectifs en six ans

et l'aval, commercialisation et maintenance, qui en a gagné 10%. La filière automobile impacte directement 117 000 emplois (notamment automobile et équipements, produits métalliques et métallurgiques) et 2 300 établissements dans le Grand Est.

La région, avec principalement la Moselle, les Ardennes et le territoire alsacien, est un pôle de production majeur de la filière automobile française, en représentant le quart des activités nationales, en volume de production et d'exportation. La filière automobile du Grand Est connaît une montée en compétence de ses effectifs. La part des ouvriers qualifiés est passé en quinze ans de 42 à 45%, celle des non qualifiés de 23 à 18%. Impliquant la disparition des moteurs thermiques, l'électrification des véhicules aura un impact important sur le volume et le type d'emploi. L'impact sera d'autant plus fort sur le territoire que les activités aujourd'hui liées à l'informatique et l'électronique n'y pèsent que 5% des effectifs

et les équipements électriques 10% de la filière. Pour rappel, la Région a entamé en 2021 une feuille de route « *Accompagnement des transitions de la filière automobile* », avec notamment la conduite d'un plan de prospection des entreprises (500 acteurs répertoriés dans la sous-traitance). Elle lance en ce second semestre 2024 un programme d'accélération à la transition des acteurs de la filière.

DEUXIÈME RÉGION POUR LA DENSITÉ DES POINTS DE CHARGE

Dans le cadre d'un resserrement des relations avec les grands donneurs d'ordre pour la transformation et la pérennisation des principaux sites régionaux, la Région a déjà mobilisé près de 30 M€ pour le financement de programmes stratégiques de transformation de différents sites. En complément des accompagnements en diagnostic, conseil et ingénierie, la Région a dédié 15 M€ entre 2022 et 2023 pour des projets structurants, de modernisation ou d'électrification qui ont permis la création

de plus de 600 emplois.

Avec 133 000 voitures électriques et hybrides rechargeables, soit 4% du parc total, un point au-dessus de la moyenne nationale, et première région automobile française pour le nombre d'entreprises et de salariés, le Grand Est occupe une position élevée en matière de mobilité électrique. La part régionale de la motorisation intégralement électrique (1,8%) est très proche de la moyenne nationale (1,9%). Au-dessus de cette moyenne, trois départements, le Haut-Rhin, le Bas-Rhin et l'Aube, dépassent les 2%.

Au bilan 2023, comptant plus de 11 000 points de recharge électrique, sur un total de 118 000 en France, le Grand Est comptabilise 200 points de recharge pour 100 000 habitants et se positionne sur ce critère au deuxième rang national, derrière la Provence-Alpes-Côte d'Azur et devant le Centre-Val de Loire et la Nouvelle-Aquitaine. La moyenne nationale est de 175.

GÉRARD DELENCLOS

La **Caisse d'Epargne Grand Est Europe** présente
la **2e édition des Trophées**

invESTir
L'AVENIR | CLIMAT | EAU
MOBILITÉ | ÉNERGIE

En partenariat avec :



Entreprises engagées dans la transition environnementale,

Déposez vos candidatures sur :

[trophees-avenir.fr*](https://trophees-avenir.fr)



CAISSE D'ÉPARGNE
Grand Est Europe



Disponibilité du règlement des Trophées sur simple demande auprès de Maître Pascal SAYER, huissier de justice – 17 rue Jacob Netter 67200 Strasbourg - ou consultable sur www.trophees-avenir.fr.
Fin du dépôt des candidatures le 30 septembre 2024.

* Coût de connexion selon votre opérateur.

Caisse d'Epargne et de Prévoyance Grand Est Europe, Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, société anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 681.876.700 euros - siège social à STRASBOURG (67100), 1, avenue du Rhin - 775 618 622 RCS STRASBOURG - immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 004 738. - Crédit photo : Shutterstock

Start-up. Les 6 start-up du territoire ont présenté leur activité et leurs besoins financiers et humains auprès de partenaires éventuels.

Le Grand Pitch met les start-up sur le devant de la scène



Six jeunes entreprises ont présenté leur activité au jury, au public et aux éventuels business angels présents dans la salle.

Organisé pour la troisième année consécutive lors de la Foire de Châlons, le Grand Pitch a permis à six start-up locales de faire découvrir leur activité et leur modèle au public et aux partenaires de l'événement avec, pourquoi pas, la possibilité de séduire les business angels présents dans la salle. Sous la houlette de Sylvain Mary, élu à la CCI Marne-Ardenne et le Monsieur loyal de l'événement, les trois membres du jury ont ainsi écouté les entrepreneurs, qui disposaient de trois minutes pour « pitcher » leur boîte puis de 8 minutes pour répondre aux questions du jury. Ce dernier (voir photo) était d'ailleurs composé de Bruno Baussart, président d'un cabinet de conseils, spécialisé en management des ressources humaines, Sébastien Gressent, spécialiste de la stratégie de croissance et Régis Huart, fondateur et président du groupe Technic assistance, groupe d'étude et d'ingénierie industrielle.

MUTUHALL

Candidat incubé par Rimbaud'Tech, Julien Gardeux a présenté l'entreprise ardennaise Mutu-Hall qu'il a créée avec son associé Rémy-Pierre Hamel afin de mettre en relation des entreprises ayant besoin d'espaces couverts et des loueurs dans toute la France via une plateforme. « 30% des entreprises industrielles et 15% des PME manifestent régulièrement leur besoin en espace supplémentaire », précise-t-il. « On peut alors légitimement se poser la question : est-ce que le vrai luxe c'est l'espace ? ». Spécialistes de l'espace couvert, avec notamment des bâtiments modulaires, Mutu-Hall propose une solution digitale sous la forme d'une plateforme sur laquelle s'expriment les entreprises

qui manifestent des besoins en bâtiments temporaires, l'information étant diffusée vers les loueurs partenaires. Le marché du bâtiment de stockage représente en effet plus de 3 millions de mètres carrés en France chaque année, aussi bien dans le domaine de la grande distribution, de l'événementiel, de l'agriculture ou de l'industrie (dans le cas d'augmentation de capacité temporaire, suite à sinistre ou lors de travaux). Il s'agit donc de créer du lien entre la centaine de loueurs indépendants présents sur le territoire national et les entreprises. « L'idée n'est pas de créer une entreprise de location supplémentaire mais de mutualiser un réseau de loueurs. Aujourd'hui on a 25 loueurs répartis sur tout le territoire français présents sur la plateforme », souligne Julien Gardeux dont l'entreprise a réalisé 350 000 euros de chiffre d'affaires et couvert 10 000 m² de surface en 2023.

FEEL AT HOME

Présentée par l'incubateur de l'Université Reims Champagne-Ardenne - qui porte une cinquantaine de dossiers par an et qui a déjà à son actif 70 créations d'entreprises - Elisa Trapier a « pitché » Feel at home, l'entreprise qu'elle a fondée pour « dépolluer les clichés du ménage ». Avec elle, la jeune cheffe d'entreprise propose que le métier du nettoyage soit exercé par des « cleaners » sensibilisés à l'écologie, des intervenants qui en plus de rendre un espace impeccable respecteraient leur santé et préserveraient les ressources naturelles. Une vision du ménage qu'elle qualifie d'« écolonomique ». « C'est un métier à revaloriser tant au niveau des clients que de la société en général, avec l'adoption d'une approche plus écologique ». Elle propose d'ailleurs

à ses intervenants, qui sont actuellement tous des étudiants, d'exercer un métier qui a du sens : « Aujourd'hui nous donnons la possibilité à tous nos intervenants d'accompagner directement nos clients dans la transition écologique ». Elisa Trapier précise : « Nos critères sociaux ont pour but de favoriser le bien-être au travail de nos intervenants avec l'utilisation non toxiques, des produits rechargeables, fabriqués en Champagne-Ardenne ». La jeune entrepreneuse rémoise souhaite déjà créer une seconde structure pour mieux comprendre les besoins des professionnels et recherche un associé pour mettre en place cette entité sur le marché ultra-concurrentiel du nettoyage.

DISPONO

Présentée par la Chambre de Commerce et d'industrie Marne-Ardenne, Laura Legin a fondé Dispono, une application destinée à accompagner et à faciliter la vie des mamans en proie à la charge mentale. Une problématique qui concerne pas moins de 8 millions de femmes en France. « L'application combine plusieurs outils : le premier répartit les tâches ménagères dans le temps et entre tous les membres de la famille. Un programme complet propose aussi de gérer le quotidien de la famille des repas aux finances en passant par les tâches ménagères », explique celle qui propose également des conseils en organisation et rangement ainsi qu'une hotline deux fois par mois. La jeune ardennaise qui a fondé sa société en juin 2023 cherche aujourd'hui des partenaires financiers ou technologiques ainsi que des experts pour l'accompagner dans le développement de sa société qui fonctionne par abonnement payant mensuel.

DSAP

Accompagné par Innovact, incubateur rémois membre du réseau régional Quest for change, Elyes Maherzi a créé, avec deux partenaires fondateurs, la société DSAP, qui propose à ses clients d'optimiser les performances industrielles par l'exploitation des données de leurs machines. « Actuellement, seulement 5% des données industrielles sont exploitées et valorisées. Pourtant 80% des entreprises sont convaincues qu'elles pourraient améliorer leurs performances en exploitant ces données », souligne le dirigeant. Il cite ainsi en exemple un de ses clients, fabricant de pressoir, qui a réussi à augmenter sa production de 6% et à diminuer sa consommation en énergie de 16% et en eau de 10% grâce à sa solution. Un autre client a quant à lui réduit de 60% l'intervention de ses ingénieurs sur le terrain et a maximisé l'efficacité de son méthaniseur de 20%.

DSAP propose pour ce faire un accompagnement à la digitalisation puis un accompagnement de collecte, traitement et analyse de données via un abonnement mensuel par machine connectée. « Nous avons identifié un besoin de 3 M€ pour les trois prochaines années », explique le dirigeant qui souhaite ainsi accompagner sa R&D puis sa croissance.

REVIVER

Pépité Champagne-Ardenne, qui accompagne en moyenne 150 étudiants chaque année pour une quarantaine d'entreprises créées, présentait la start-up Reviver, hébergée chez NEOMA BS et dédiée à l'upcycling et à la mode durable. « Une application grâce à laquelle vous allez pouvoir transformer tous vos vêtements », promet Emma Olivier. La cheffe d'entreprise a imaginé une application qui vise à promouvoir l'upcycling, autrement dit faire du neuf avec de l'ancien et éviter ainsi que, comme actuellement, 700 000 tonnes de vêtements continuent à être jetées chaque année en France pour finir, dans la plupart des cas, dans des décharges à ciel ouvert. La plateforme souhaite surfer sur le marché

à fort potentiel de la transformation des vêtements et objets en mettant en relation les consommateurs avec des artistes-créateurs qui vont personnaliser, embellir ou transformer sacs ou vêtements avec de la broderie ou de la peinture textile par exemple. « 60% des consommateurs se disent prêts à payer plus cher pour des consommations écoresponsables et surtout uniques », précise Emma Olivier qui a déjà démarché une centaine d'ambassadeurs sur les réseaux sociaux et compte 22000 abonnés sur TikTok. Elle cherche aujourd'hui à lever les fonds nécessaires pour accélérer l'application ou à trouver l'associé avec qui elle assurera son développement.

AUXINE STUDIO

Présenté par Oenotoursime Lab, la start-up Auxine Studio a été fondée par Bérénère Brault et Chloé Chevron pour « créer de nouvelles formes de dégustation et raconter et mettre en vivant le vivant, l'artisanat et la gastronomie ». Ce studio de design culinaire rémois propose un projet de Théâtre microscopique, un repas scénarisé, participatif et ludique, du contenant au contenu jusqu'au geste de dégustation. Les deux créatrices ont réalisé leur expérience à une douzaine de reprises l'été dernier à Pressoria mais aussi dans un cadre privé pour 120 convives satisfaits. Elles proposent aujourd'hui de décliner cette offre clé en main à domicile mais aussi à une clientèle de cavistes par exemple. Une offre axée sur le champagne aujourd'hui, mais qui pourra être adaptée à d'autres produits du terroir, soulignent les deux diplômées de l'école de design de Reims qui peuvent également s'adapter aux demandes de Maisons de champagne. « Notre idée c'est aussi d'avoir un chef intégré à notre équipe », précisent Bérénère et Chloé qui sont en recherche à la fois d'une meilleure visibilité sur les salons, d'une personne dédiée au développement de réseau et au démarchage, ainsi que des besoins matériels nécessaires à la progression de leur expérience.

BENJAMIN BUSSON



Le jury a décerné un coup de cœur à l'entreprise DSAP.

Population. À 80%, les déménagements dans le Grand Est sont infra-départementaux, à 10% ils concernent un changement de département à l'intérieur de la région. Les 10% du solde représentent les entrants d'autres régions. Si le Grand Est illustre l'une des plus faibles attractivités des régions françaises, le solde migratoire est excédentaire de 2 400 personnes avec l'Ile-de-France et de 1000 personnes avec les Hauts de France.

L'Aube et la Marne attirent les Franciliens

La plupart des déménagements dans le Grand Est sont réalisés au sein d'un même département. Le Grand Est est une des régions dans lesquelles les déménagements (546 000 entre 2019 et 2020) sont le plus souvent infra-départementaux, dans une proportion de 80%. Pour le solde, 10% arrivent d'un autre département (52 400 personnes) et 10% d'une autre région française (57 900 personnes).

Dans les autres régions, la part des arrivées externes est plus élevée. C'est le cas, par exemple, en Corse et Centre-Val de Loire (20%) ou en Pays de la Loire et Bretagne (18%). Le Grand Est, un nouvel habitant pour cent résidents, fait partie des régions les moins attractives avec le plus faible taux d'entrée en 2019, score partagé avec les Hauts-de-France.

Si peu de personnes viennent s'installer dans la région, peu la quittent. En 2019, 64 400 personnes ont quitté le Grand Est pour s'installer ailleurs en France. Ce taux de sortie, 1,2% contre 1,1% d'entrants, est le plus faible de toutes les régions françaises, devant les Hauts-de-France et l'Auvergne-Rhône-Alpes (1,3%). Au total, le solde migratoire du Grand Est est déficitaire

avec le reste de la France de 6 500 personnes en 2019.

DES ARRIVÉES VENANT DES RÉGIONS LIMITROPHES

La moitié des arrivées dans le Grand Est proviennent des trois régions limitrophes : 25% pour l'Ile-de-France, 13% pour la Bourgogne-Franche-Comté et 13% pour les Hauts-de-France, devant l'Auvergne-Rhône-Alpes (11%). Concernant les départs, les habitants du Grand Est vont s'installer en Ile-de-France (18%), en Auvergne-Rhône-Alpes (14%), en Bourgogne-Franche-Comté (12%), dans les Hauts-de-France (11%), en Occitanie (10%) ou en Nouvelle-Aquitaine (9%).

Le solde migratoire est excédentaire de 2 400 personnes avec l'Ile-de-France et de 1 000 personnes avec les Hauts-de-France, il est nul avec la Bourgogne-Franche-Comté. Les Franciliens viennent s'installer dans l'Aube et la Marne (36% des entrants) et dans le Bas-Rhin (20%). Les arrivants des Hauts-de-France s'installent dans les Ardennes ou dans la Marne (60%), ceux de la Bourgogne-Franche-Comté s'installent

en Haute-Marne, dans les Vosges ou le Haut-Rhin (70%). Le déficit migratoire du Grand Est concerne surtout l'Auvergne-Rhône-Alpes (- 2 600 personnes), la Nouvelle-Aquitaine (-2 500) et l'Occitanie (-2 100).

LA MOITIÉ DES ENTRANTS ET SORTANTS SONT DES JEUNES

Comme partout en France, les jeunes sont les personnes les plus mobiles. La moitié des arrivants et des sortants ont entre 20 et 34 ans. Si les plus nombreux à arriver dans le Grand Est sont les 20-24 ans, ils sont aussi les plus nombreux à partir. La région perd ainsi 1 700 jeunes de 20 à 29 ans, durant l'année 2019. Au fil des années, ces jeunes migrants vont poursuivre des études ou trouver un emploi ailleurs.

En tenant compte des mobilités, depuis et vers les autres régions comme entre les départements, seuls le Bas-Rhin (+1 100 personnes) et l'Aube (+ 400) présentent un solde migratoire positif. Le déficit atteint plus de 0,4% dans les départements plutôt ruraux de la Marne, la Meuse et les Ardennes. Les flux excédentaires observés dans l'Aube sont liés à la proximité de



L'Ile-de-France. L'Aube est le seul département du Grand Est à bénéficier d'échanges migratoires résidentiels favorables.

GÉRARD DELENCLOS

Rentrée politique. Dans le cadre de la composition de son gouvernement, le Premier ministre est venu prendre la température du groupe parlementaire Horizons réuni à Reims.

Michel Barnier consulte à Reims



Michel Barnier à la sortie de sa rencontre avec les parlementaires du groupe Horizons le 11 septembre à Reims.

Invité à venir rencontrer les parlementaires du groupe Horizons réunis à Reims le 11 septembre pour leur rentrée politique, Michel Barnier a brièvement répondu à quelques questions à la sortie de l'Hôtel de la Paix. Avant de s'engouffrer dans son véhicule

qui le ramenait vers la Capitale, le Premier ministre a rappelé qu'il dévoilerait son gouvernement « la semaine prochaine » (à compter du 16 septembre, NDLR) sans plus de précisions. Entouré par Edouard Philippe, chef du Parti Horizons, des parlementaires locaux - le

député Xavier Albertini et le sénateur Cédric Chevalier - et du maire de Reims Arnaud Robinet, à la question qui lui a été posée de savoir s'il y aurait des membres d'Horizons au gouvernement Michel Barnier a répondu « bien sûr », se déclarant « extrêmement touché de l'accueil reçu à Reims ». Et à l'impatience manifestée par les uns et les autres de connaître les noms des futurs ministres, il s'est voulu adepte de la patience, prônant « du respect, du dialogue, de la concertation. J'ai besoin d'écouter tout le monde et de trouver le point d'équilibre », a-t-il affirmé, avant d'adresser un message à peine voilé aux ministres démissionnaires candidats à un nouveau portefeuille dans le gouvernement Barnier : « Il y aura un nouveau gouvernement, ça n'est pas un remaniement ».

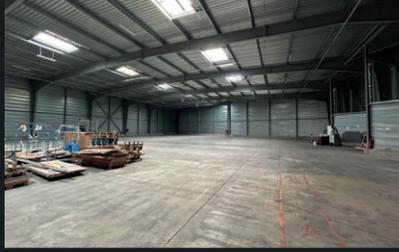
BENJAMIN BUSSON



2, Rue Nanteuil 51100 Reims
www.dker-immobilier.fr
contact@dker-immobilier.fr
03 26 85 64 76







Situé à quelques minutes du centre-ville rémois, cet entrepôt de 2850m² au sol est idéal pour toutes activités de stockage et/ou de logistique. Il se compose de trois espaces : un espace de stockage au sol de 2450m², 500m² de stockage en mezzanine ainsi que de 400m² de bureaux partiellement climatisés, offrant un espace de travail confortable pour une équipe administrative.

Ne manquez pas cette opportunité unique d'acquérir un entrepôt de qualité dans une localisation stratégique et en pleine expansion !

Modalités de cession : Nous consulter
Pour plus d'informations, contacter DKER BUSINESS

Carte professionnelle n°CPI5102201600004771
Garantie GALLIAN n°GF0000506599 - 807 646 245 R.C.S REIMS

Commerce. Cet été, Cora et Carrefour, enseignes phares de la grande distribution, ont annoncé le rachat de la première par la seconde. Les magasins axonais sont eux aussi concernés.

Cora devient Carrefour, à Saint-Quentin et Soissons comme ailleurs



C'est en 1959 que commence l'histoire de Carrefour dont le « C » est à voir en transparence du logo...

Le groupe Cora appartenait depuis l'origine au groupe belge Louis Delhaize. Entre 1969 et 1974, les premiers magasins Cora étaient franchisés par Carrefour, dont ils se sont rapidement séparés. 50 ans plus tard, ils se retrouvent dans son giron. Epruvé par une baisse conti-

nue de son chiffre d'affaires, Cora a entamé les négociations avec Carrefour en juillet 2023. Les deux enseignes les ont conclues, au prix de quelques empoignades, courantes dans ce genre d'affaire, un an plus tard. Carrefour reprend les 60 hypermarchés de France, ainsi que la chaîne de supermarchés Match,

qui compte 115 magasins. Sont exclus de la vente les 7 hypers Cora de Belgique et du Luxembourg, ainsi que les 12 créés en Roumanie.

Alexandre Bompard, le bouillonnant PDG de Carrefour, a affirmé que l'opération n'avait pas pour but de fermer des magasins ni d'en changer le statut d'établisse-

ment intégré à l'entreprise. Au contraire, il assure vouloir leur « donner un nouveau souffle » et, pour commencer, il a programmé une baisse des prix « d'au moins 10 % sur 3 000 produits » référencés.

La valeur de Cora France a été estimée à environ 1 milliard d'euros et le coût de son intégration dans Carrefour à 250 millions. Le profit prévu à terme pour le groupe se monterait à 130 millions... à partir de 2027. Le changement d'enseigne pour les hypers Cora débutera le 7 octobre prochain et devrait s'achever à la mi-novembre. En revanche les magasins Match, qui fidélisent une clientèle de proximité, conserveront leur propre marque.

DANS L' AISNE

Deux magasins Cora sont concernés dans le département, à commencer par celui de Saint-Quentin, situé rue de Bohain, dans le nord de la ville. Pour lui, ce changement synonyme de relance interviendrait à un moment crucial. Pas très loin, l'hyper Auchan du quartier Europe est toujours fermé, après avoir été pillé et incendié lors des émeutes

de juin 2023. L'arrivée de Carrefour, qui gère déjà un Express et un Drive à Saint-Quentin, dans les murs de Cora a sans doute incité le groupe Mulliez, propriétaire d'Auchan, à lancer enfin la restauration de l'établissement. Débutée cet été, elle devrait s'achever en fin d'année. Le supermarché Cora de Soissons va également passer sous les couleurs de Carrefour. Il a pour principal concurrent l'Intermarché Super Belleu.

Dans les Hauts-de-France, le changement touche 8 autres hypers Cora : à Cambrai, Dunkerque, Flers-Villeneuve d'Ascq et Wattignies dans le Nord ; Bruay, Courrière et Lens dans le Pas-de-Calais ; et Creil dans l'Oise. Il y a très peu de risque de fermeture ou de revente pour cause de concentration excessive dans une même zone d'achalandage. Les implantations géographiques des deux enseignes se recoupent peu et sont surtout complémentaires, ce qui a sans doute décidé Carrefour à conclure l'affaire.

FLORENT LECLERCO

Agriculture. La 88^e édition de l'évènement incontournable de la rentrée économique ardennaise a malheureusement été chamboulée et plombée par la fièvre catharrale avec un élevage en souffrance...

La foire de Sedan impactée par la fièvre catharrale ovine

« Cette pandémie a terni la foire agricole et notre 20^e anniversaire, car l'absence de 400 ovins et 400 bovins nous a amené à supprimer huit concours qui font souvent figures de clés de voute dans notre organisation... même si nous avons mis en place un plan B qui semble satisfaire le public », livre Frédéric Leblon, président de la foire de Sedan et d'Ardennes Génétique Elevage.

Heureusement, les Ovinpiades mis en place pour les élèves des lycées agricoles de Saint-Laurent et Rethel afin de découvrir la filière, les nombreuses animations pour les enfants (passages de permis de tracteurs à pédales, cross de trottinettes électriques), la ferme pédagogique, le village des métiers et de la formation, les trois points de restauration, des jeux inter-arrondissements



Frédéric Leblon, président de la foire agricole.

entre éleveurs locaux, ou encore la large part accordée aux stands de produits du terroir ainsi que la présence de 200 chevaux de trait arden-

nais ont été appréciés par 40 000 visiteurs comptabilisés sur trois jours ayant rejoint la zone de la Prairie.

Vanessa Poncin, gérante

de la ferme de Saint-Quentin qui vend des fromages de brebis et une gamme de cosmétiques conçus à partir de lait de brebis - tout en gérant des gîtes à Stonne - témoigne de son intérêt pour ce rendez-vous. « Je fais cette foire depuis une dizaine d'années. Il ne faut pas la manquer car il y a beaucoup de passage. Ici, je suis fière d'avoir exposé la bûche de brebis qui m'a permis d'obtenir une médaille d'argent au salon international de Lyon en mai dernier ».

DÉBATS ET RÉUNIONS DE TRAVAIL

Partenaire de l'évènement, la CCI Marne Ardennes a renforcé ses actions sur la manifestation. « C'est en droite ligne avec notre stratégie, à savoir remettre beaucoup de présence et de contenus sur l'aménagement du territoire. Nous avons donc fait intervenir de nombreux acteurs économiques

lors de réunions de travail traitant de différentes thématiques : la reconversion des friches, la gestion du foncier, le travail sur l'intelligence collective, les parcours inspirants, le tourisme, les sujets transfrontaliers et le bien-être alimentaire », résume Sonia Falourd, directrice générale. Un peu plus loin, à l'espace réservé aux machines agricoles, nous faisons connaissance avec l'entreprise Chopin, implantée à Brioules-sur-Bar. « Avec mon associé Sébastien Sommé, nous avons repris cette PME en 2019. Elle compte treize salariés et fabrique des bétailières, des plateaux fourragers, des pailleuses et des matériels pour la fenaison et le travail du sol. Nous sommes agent Ravillon sur le territoire et nous nous adaptons à toutes les clientèles en faisant du sur-mesure. Ici, nous sommes au cœur de notre métier. C'est indispensable d'être là pour

nouer des contacts et faire fructifier un chiffre d'affaires de 3,5 millions d'euros », déclare Nicolas Lefort.

À quelques centaines de mètres de là, les commerçants et camelots sont plus mesurés. Le pouvoir d'achat empêche visiblement un décollage des affaires.

Explications résignées données par Cédric Robert, vendeur de casseroles, mijoteuses, sauteuses, faitouts et marmites qui livre son ressenti. « J'ai 40 ans et je suis fidèle à cette foire depuis l'âge de 10 ans car mon père y était casseur de vaisselle. Mais nos frais sont en augmentation alors que le pouvoir d'achat des clients diminue... » Sur les trois jours, le public a tout de même répondu présent, « un soutien réconfortant pour le monde agricole », pour le président de la foire.

PASCAL REMY

- 0,5%

Au deuxième trimestre 2024, les prix des logements anciens en France (hors Mayotte) diminuent de nouveau sur un trimestre, mais à un rythme moins soutenu : -0,5 % (données provisoires corrigées des variations saisonnières), après -1,5 % au premier trimestre 2024 et -1,8 % au quatrième trimestre 2023. Sur un an, les prix des logements anciens baissent pour le quatrième trimestre consécutif : -4,9 % au deuxième trimestre 2024, après -5,2 % au premier trimestre 2024 et -3,9 % au quatrième trimestre 2023. Les prix diminuent de 5,0 % pour les appartements et de 4,9 % pour les maisons. (INSEE)

- 0,9%

Au deuxième trimestre 2024, les prix des logements anciens en Île-de-France diminuent sur un trimestre, à un rythme moins soutenu qu'aux trimestres précédents : -0,9 %, après -2,4 % au premier trimestre 2024 et -2,0 % au 4e trimestre 2023. La baisse est plus marquée pour les maisons (-1,4 %) que pour les appartements (-0,7 %), comme au trimestre précédent (-2,8 % pour les maisons et -2,3 % pour les appartements). Les prix des appartements continuent de reculer à Paris (-0,9 % au deuxième trimestre 2024 après -2,4 % au premier trimestre 2024) et en petite couronne (-0,9 %), alors qu'ils sont stables en grande couronne. (INSEE)

- 0,4%

En province, les prix des logements anciens continuent de baisser. Au deuxième trimestre 2024, la baisse sur un trimestre des prix des logements anciens en province s'atténue : -0,4 %, après -1,3 % au premier trimestre 2024 et -1,8 % au quatrième trimestre 2023.

Sur un an, les prix des logements anciens en province reculent : -4,3 % au deuxième trimestre 2024, comme au trimestre précédent. La baisse des prix se maintient au même rythme pour les maisons (-4,4 % après -4,4 %), ainsi que pour les appartements (-3,8 % après -3,9 %). (INSEE)

La Bourse

ÉPARGNE SALARIALE

ÊTRE UNE BANQUE POPULAIRE, c'est proposer des solutions pour déployer une stratégie de rémunération globale et répondre à vos enjeux RH.

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.
BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : Getty Images



BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE

la réussite est en vous

COTATIONS AU 12/09/24

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS		
CAC 40	7 396,83	- 2,35%
SBF 120	5 604,80	- 2,30%
Nikkei	35 619,77	- 7,93%
Dow Jones	40 736,96	- 0,49%
Eurostoxx 50	4 763,58	- 3,03%

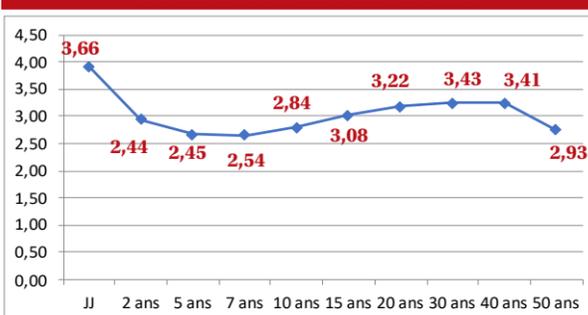
DEVICES (EUROS CONTRE...)		
1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,1011	- 0,61%
Livre Sterling	0,8439	+ 0,12%
Yen	157,48	- 1,48%
Dollar/Yen	143,02	- 0,86%

SWAPS		
Euribor 5 ans	2,420	+ 0,003
Euribor 10 ans	2,477	- 0,015

MARCHÉ MONÉTAIRE		
Ester	3,664	+ 0,001
Euribor 1 mois	3,444	- 0,092
Euribor 3 mois	3,467	+ 0,018
Euribor 6 mois	3,276	- 0,103
Euribor 12 mois	2,960	- 0,134

FRANCE ETAT		
BTAN 2 ans	2,441	- 0,144
BTAN 5 ans	2,452	- 0,124
OAT 7 ans (TEC)	2,540	- 0,112
10) OAT 10 ans	2,840	- 0,094
OAT 30 ans	3,432	- 0,057
OAT 50 ans	2,925	- 0,036

COURBES DES TAUX DE FRANCE



VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2022 %)

ARCELMITTAL	19,68	- 23,35
BNP PARIBAS	62,61	+ 0,03
CARREFOUR	15,06	- 9,09
CRÉDIT AGRICOLE	14,19	+ 10,41
EXEL INDUSTRIES	46,40	- 14,07
L.V.M.H.	607,00	- 17,26
LAURENT-PERRIER	111,50	- 7,85
MICHELIN	35,29	+ 8,72
NEXANS	116,70	+ 47,26
KERING	229,80	- 42,41
HAULOTTE-GROUP	3,07	+ 21,34
RALLYE	0,04	- 66,84
REMY COINTREAU	64,20	- 44,17
RENAULT	38,50	+ 4,32
SAINT-GOBAIN	76,86	+ 15,30
SANOFI-AVENTIS	104,56	+ 16,49
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	21,79	- 9,30
VALLOUREC	13,18	- 6,02
VEOLIA	29,47	+ 3,19
VINCI	109,90	- 3,34
VANKEN-POMMERY	14,55	- 9,06

EMPRUNTS D'ÉTAT	JAPON	USA	EURO
JJ	-0,10	5,42	3,66
2 ans	0,39	3,67	2,18
5 ans	0,51	3,47	2,00
10 ans	0,87	3,68	2,13
30 ans	2,05	3,99	2,42

La Banque de France ouvre ses portes pour les Journées européennes du patrimoine les 21 et 22 septembre 2024

Comme chaque année, la Banque de France ouvre ses portes à plusieurs milliers de visiteurs le temps d'un week-end, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine. Pensez à réserver vos places sur la plateforme dédiée à compter du 3 septembre : les visites ne se feront que sur réservation, sur le site de la Banque de France.

Les 21 et 22 septembre, les visiteurs auront l'opportunité de découvrir le siège de la Banque de France, situé dans le 1er arrondissement de Paris, mais aussi ses trois missions, ses différents métiers et son patrimoine.

À chaque étape du parcours, des experts de la Banque de France seront présents pour expliquer comment sont fabriqués les billets de banque, en quoi l'institution joue un rôle clé dans la finance verte, comment elle accompagne les particuliers et les entreprises, ainsi que la manière de reconnaître un billet authentique.

Le public pourra également poser toutes ses questions sur les « 3S » (Stratégie monétaire, Stabilité financière et Services à l'économie et à la société), sur les actions de la Banque de France en matière de climat et d'innovation, ou encore sur ses opportunités de recrutement.

Des activités ludiques pour petits et grands seront proposées tout au long de la visite, avec de nombreuses surprises à découvrir, telles qu'une immersion dans la mythique Souterraine, le « coffre-fort » qui protège l'or de la France, la rencontre avec un invité surprise, une exposition exclusive sur les 80 ans du retour de l'or en France après la Seconde Guerre mondiale, et même la possibilité de voir une authentique barre d'or !

Le parcours s'achèvera par la découverte de l'hôtel de Toulouse, abritant les salons d'apparat, le bureau du Gouverneur et la somptueuse Galerie Dorée.

Une nouveauté cette année : les visites se feront uniquement sur inscription. La plateforme a ouvert le mardi 3 septembre, et les places sont limitées !

Reims : de nombreux travaux au service d'un projet de territoire

Urbanisme. Dix ans de mandat ce n'est pas rien. C'est surtout l'occasion pour le maire de Reims, Arnaud Robinet, de dresser un bilan de ce qui a été accompli ces dernières années, tout en évoquant les chantiers en cours (et ils sont nombreux !).

Personne ou presque ne nous contredira : le visage de la ville de Reims a été profondément modifié ces dernières années. Celle que l'on a pendant longtemps surnommée la « Belle endormie », s'est petit à petit éveillée, pour faire la part belle aux nouvelles infrastructures et apporter une réelle qualité de vie comme se plaît à le dire Arnaud Robinet aux Rémois. Pour cela, « pas d'omelette sans casser des œufs », reconnaît-il. Car si la cité des Sacres change, c'est aussi au prix de nombreux travaux, qui eux, embarrassent voire exaspèrent les riverains.

LES BERGES DE REIMS

Le dernier morceau du Pont de Gaule, « feuilleton qui a fait couler beaucoup d'encre depuis un an », qui trônait au-dessus du canal, a été démolie début septembre. Une étape symbolique du renouveau des Berges de Reims. « Bravo aux entreprises qui ont réussi l'effacement du pont. Une tâche techniquement compliquée mais aussi intéressante » au niveau de la performance et de la technicité de la déconstruction. « Aujourd'hui, ce n'est plus un sujet, même s'il reste des interrogations légitimes et normales. En tous les cas, il n'y a pas eu les bouchons que l'on pouvait craindre suite à cette démolition », affirme Arnaud Robinet. « Place maintenant à l'aménagement. » La collectivité a ainsi reçu cette semaine les services de Voies Navigables de France (VNF) pour travailler « sur les appels à projets des activités le long des berges. Il y aura trois péniches pour faire trois activités : bar, restaurant et activités culturelles », indique le maire. Concernant la passerelle piétonne, une consultation est en cours pour attribuer le marché de construction, le projet en lui-même étant déjà arrêté. La construction devrait débuter fin 2024. « Les riverains ont déjà vu un vrai changement. Maintenant, nous allons débayer et réfléchir à remettre un parking rue Hincmar, mais plus en phase avec le nouveau visage de la ville, à savoir avec des îlots de fraîcheur ou un jardin... Mais il faut un parking à proximité du centre-ville, tout cela en concertation avec les riverains », fait savoir Arnaud Robinet.

PROJET DE TERRITOIRE

Il l'a toujours dit, ses mandats sont construits sur la base d'un véritable projet de territoire pour voir évoluer la ville. « Cette ville, avec les deux



Concernant les travaux, Arnaud Robinet confie « avoir conscience des difficultés. C'est une période où il faut s'adapter. »

équipes qui se sont suivies, nous y vivons. Nous la vivons au quotidien, avec nos familles, et toutes les questions que se posent les Rémois nous nous les posons aussi. Nous avons la chance d'avoir ce lien fort avec nos concitoyens et ce qui est intéressant, c'est d'être des deux côtés de la barrière. » Le maire propose donc une

à se souvenir qu'auparavant c'était un immense parking. Idem pour la friche Sernam qui a vu pousser l'UCPA et l'Arena. On s'approprie facilement les équipements. Oui, il y a beaucoup de travaux en même temps, moi aussi je me fais la réflexion quand je prends ma voiture. Je les assume totalement, même si j'ai conscience des

des commerces de 5%. Là, où cela se complique, c'est dans les galeries commerciales où les loyers restent assez élevés. » Quant au bas de la rue de Vesle, avec un public plutôt étudiant, ça bouge aussi, avec « une belle dynamique ». Au niveau des quartiers prioritaires de la ville, 500 millions d'euros sont injectés pour

« Il y a eu deux années d'interruption de travaux d'infrastructures avec le covid, on a tendance à l'oublier. Et si je ne m'étais pas attelé à faire ce que j'avais annoncé concernant les Berges et la Voie des Sacres, on m'aurait reproché de ne pas respecter ma parole ! »

vision, sa vision, basée sur un projet qui a été présenté aux habitants. Et c'est d'ailleurs sur les fondations de celui-ci qu'il répond à ceux qui l'accusent de tout faire en même temps. « Il y a eu deux années d'interruption de travaux d'infrastructures avec le covid, on a tendance à l'oublier. Et si je ne m'étais pas attelé à faire ce que j'avais annoncé concernant les Berges et la Voie des Sacres, on m'aurait reproché de ne pas respecter ma parole ! » Concernant tous les chantiers, il répond : « On oublie rapidement ce à quoi ressemblaient les choses avant. Aujourd'hui, quand on regarde les Promenades, on a du mal

difficultés. » Si de nombreux grands chantiers se poursuivent, la Ville continue également à investir dans de plus modestes projets, pour refaire la voirie par exemple, « avec un budget annuel passé de 4 millions d'euros à mon arrivée en 2014 à 17 millions aujourd'hui », ou les places telles que celle du Chapitre, Luton ou encore Brouette. Un dynamisme qui s'illustre aussi dans le secteur du commerce. « Tous les fonds de commerce vides sont repris », annonce Arnaud Robinet. André, Burton ou encore Maxi Bazar vont donc voir de nouvelles enseignes prendre leur place. « Nous avons un taux de vacance

réhabiliter les logements, dédensifier les quartiers et apporter des aménagements verts.

LA VOIE DES SACRES

« Il y a des interrogations et je les comprends », poursuit Arnaud Robinet. « J'ai entendu qu'il n'y avait plus de bus en centre-ville. C'est faux. Il y a des déviations, mais il n'a jamais été question de bannir les bus du centre-ville. Tout comme rendre piétonne la portion de la rue de Talleyrand à la place Saint-Timothée, il n'en a jamais été question », martèle-t-il. « Il y aura une partie avec le bus à haut niveau de service (BHNS), mais

rue Gambetta, on circulera en voiture et rue de Talleyrand aussi. » Et à ceux qui se posent la question de la taille des trottoirs, elle est prévue pour y planter de la végétalisation. « La tranchée actuelle est celle de l'enfouissement des réseaux Enedis. L'axe Chanzy-Gambetta n'a pas fait l'objet de travaux depuis au moins une cinquantaine d'années. » Le BHNS sera mis en service en septembre 2025. Aux riverains inquiets de la forte augmentation de la circulation des bus, Boulevard Lundy notamment, ce « désagrément » devrait donc durer une « petite » année. « L'essentiel des travaux de voirie seront finis en juillet 2025. » Car l'objectif, à terme, est bien « de fluidifier et d'améliorer la circulation » ainsi que de désengorger la circulation de trop nombreux bus. « Il y aura moins de bus mais les BHNS auront une plus grande capacité, équivalente à celle d'un tram. Ils passeront toutes les huit minutes. » Prochain gros morceau, celui de la Place royale, pour laquelle une réflexion va être engagée et une délibération prise au prochain Conseil municipal pour lancer un concours avec les architectes du patrimoine et imaginer quel pourrait être son futur visage.

SÉCURITÉ

La sécurité était aussi un des sujets sur lequel il était attendu par les habitants. Avec plus de 250 caméras de vidéosurveillance, la Ville va continuer de s'équiper. « Nous allons continuer à mener cette politique complémentaire entre la police municipale et la police nationale. La sécurité est une chaîne où chacun a un rôle à jouer. En tant que maire, c'est une de mes premières préoccupations. »

Concernant la tranquillité des quartiers, une cellule de veille résidentielle a été mise en place avec une réunion tous les trimestres qui rassemble les acteurs du logement (bailleurs), la police - nationale et municipale - ainsi que la Justice, avec le procureur de la République, et l'État avec le sous-préfet et le préfet. « Nous essayons de trouver des solutions adresse par adresse avec un vrai partage d'informations entre tous les acteurs de la sécurité. Dix dossiers d'expulsions de fauteurs de trouble ont été instruits avec sept expulsions prononcées. Ces dernières interviennent dans le cadre de procédures judiciaires, suite à des dépôts de plainte notamment. »

NASTASIA DESANTI

Opinions

PAR LE MEDEF

Le choix de la croissance : le Medef souscrit aux propositions du rapport Draghi et appelle à leurs mises en œuvre

Le choix de la croissance : le Medef souscrit aux propositions du rapport Draghi et appelle à leurs mises en œuvre rapides.

Le Medef accueille très positivement les propositions du rapport sur la compétitivité de l'Union européenne de Mario Draghi. Ce rapport appelle à un électrochoc pour enrayer le déclin de la compétitivité de l'Europe face aux Etats-Unis et à la Chine et mettre en place les réformes pour qu'elle redevienne une grande puissance économique. Une ambition que le Medef avait appelé de ses vœux lors de la campagne pour les élections au Parlement européen. C'est un défi existentiel que l'Europe doit relever.

Il s'agit avant tout d'accélérer l'innovation pour réduire l'écart de compétitivité avec les autres blocs, d'acter un plan pour la décarbonation et de limiter notre dépendance dans les technologies et les matières premières. L'écart de PIB entre l'Union européenne et les Etats-Unis n'a cessé de se creuser entre 2002 et 2023, passant de 15 % à 30 % (en 2023). Le constat de Mario Draghi est sans appel : le différentiel de productivité s'est établi désormais à 70 %. En appelant à un changement radical et à faire le choix de la croissance par l'investissement, Mario Draghi rejoint les positions que le Medef a

défendu dans ses « 30 propositions pour une Europe qui entreprend ». Elles s'inscrivent dans la nécessité de renouer avec la compétitivité pour assurer l'autonomie stratégique de l'Union et inverser le déclin des grandes économies européennes. Il nous faut une Europe avec plus de croissance car seul le développement économique nous permettra d'assurer le financement de notre modèle social, de continuer à créer de l'emploi et d'augmenter le pouvoir d'achat.

Le Medef adhère à la nécessité d'investir près de 800 milliards supplémentaires pour que l'Europe joue avec les mêmes cartes que ses concurrents. Pour rattraper son retard, l'Union Européenne doit augmenter ses financements à hauteur de 22 % du PIB. Les Etats membres doivent travailler sur les modalités de ces investissements : budget européen, fonds souverain pour les technologies stratégiques, conseil européen de l'innovation...

Le Medef se réjouit également que le rapport appelle à doper l'IA dans des secteurs stratégiques, à augmenter le financement européen pour la R&D, comme à lancer des projets de défense d'intérêt commun. Par ailleurs, alors que le Medef avait souligné les méfaits de la sur-réglementation, il salue la proposition de nommer un vice-président de la Commission chargé de simplifier et

d'alléger le fardeau réglementaire européen.

Les cent premiers jours de la prochaine Commission européenne seront déterminants pour concrétiser cette promesse de compétitivité. Comme Mario Draghi, le Medef n'a eu de cesse d'appeler à la création d'une agence européenne pour l'innovation de rupture, sur le modèle de la DARPA américaine. La création d'un statut « d'entreprise européenne innovante » pour faciliter le passage de l'innovation à la commercialisation, reprend également une proposition du Medef de créer un code européen des Affaires.

Il se réjouit que la nouvelle Commission ait d'ores et déjà indiqué vouloir inclure un certain nombre de propositions dans les lettres de missions des futurs commissaires européens. Le siècle qui s'ouvre est celui d'une compétition inédite où l'Europe doit prendre impérativement la mesure des enjeux et agir. C'est la raison pour laquelle, le Medef attend que les recommandations de Mario Draghi soient réellement et urgemment mises en œuvre.

L'Europe doit prendre ce virage de la compétitivité dont le Medef avait souligné la nécessité. Il continuera à défendre cette voix auprès des décideurs européens, et dès la semaine prochaine à Strasbourg auprès des groupes parlementaires.



Les taxes, ce réflexe français

Lors de sa rencontre avec les parlementaires du groupe Horizons à Reims la semaine dernière, le Premier ministre a esquissé auprès des députés et sénateurs présents quelques éléments sur la manière dont il souhaite conduire la politique de son gouvernement. Il a semble-t-il évoqué la question de la surtransposition et son souhait d'y mettre fin, notamment après avoir réalisé un audit global des textes et lois faisant l'objet de cette surtransposition par rapport aux normes européennes.

Une entrée en matière qui ne peut que satisfaire le monde économique et agricole, régulièrement confrontés au zèle administratif et législatif qui nuit à la compétitivité des entreprises françaises.

En parlant de concurrence justement, le Conseil constitutionnel a autorisé dans le même temps l'Etat à instaurer une nouvelle taxe sur les autoroutes et les aéroports à hauteur de 600 millions d'euros par an, censée financer la transition écologique du pays.

Une difficulté redoutée par les aéroports déjà confrontés à une forte concurrence européenne et qui devront composer avec cette nouvelle taxe - à hauteur de 150 millions d'euros pour eux - afin de maintenir un modèle économique compétitif. Du côté des autoroutes, il ne fait aucun mystère que les 450 millions d'euros dus ne seront pas uniquement ponctionnés dans les profits des sociétés d'exploitation mais répercutés sur le péage des automobilistes et des transporteurs. Voilà donc une nouvelle taxe déguisée pour les consommateurs, une décision franco-française que l'on ne doit à aucune transposition, prouvant une fois de plus que la France n'a pas besoin d'Europe pour faire passer à la caisse ses entreprises et ses citoyens.

BENJAMIN BUSSION

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@legalnet.org

le regard de Faro.

UN MÉDICAMENT ANTI OBÉSITÉ EFFICACE ET SANS RISQUE POUR LES MOINS DE 12 ANS



TRANSACTIONS VITACEAE
M&A et Transactions viticoles

TRANSACTIONS VITICOLES
Achat de vignes louées, vignes libres et domaines

SOLUTIONS DE PORTAGE DE VIGNES

03 26 09 35 85
contact@vitaceae-transactions.fr
www.vitaceae-transactions.fr

Carte professionnelle n° CPI 5102.2016.000014.113 délivrée par la CCI Marne Ardennes
RCP n°163814620001 00 - RCS REIMS 823 282 637

LA MARNE EN CHIFFRES



DISPONIBLE EN KIOSQUES

LUNDI 02 SEPTEMBRE

100 PAGES DÉDIÉES À L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE DE LA MARNE



Juridiques. Si aucune révision n'est intervenue au cours des douze derniers mois, le loyer peut être augmenté en fonction de l'IRL.

Reconduction de l'encadrement des loyers

L'encadrement des loyers d'habitation dans les grandes agglomérations est reconduit pour un an jusqu'en juillet 2025.

Ce dispositif concerne les 28 agglomérations de plus de 50 000 habitants (1 151 communes) dans lesquelles le déséquilibre entre l'offre et la demande de logements cause une cherté des loyers et des prix et une forte demande de logement social. Leur liste est définie par le décret 2013-392 du 10 mai 2013.

• L'encadrement des loyers vise à limiter l'augmentation du loyer d'un

logement, vide ou meublé, à usage de résidence principale. Il s'applique aux renouvellements de baux et aux relocations avec changement de locataire.

• Lors du renouvellement du bail, le loyer peut être augmenté lorsqu'il est sous-évalué par rapport aux loyers pratiqués dans le voisinage pour des logements comparables. L'augmentation ne peut pas dépasser 50 % de la différence entre les loyers du voisinage et le dernier loyer.

• En cas de nouvelle mise en location, le bail doit mentionner le montant du loyer appliqué au dernier locataire.

Si aucune révision n'est intervenue au cours des douze derniers mois, le loyer peut être augmenté en fonction de l'IRL.

Si des travaux d'amélioration ont été effectués pour un montant au moins égal à 50 % du dernier loyer annuel, le loyer peut être augmenté de 15 % du montant des travaux.

Le loyer peut être fixé librement si le montant de ces travaux est au moins égal au dernier loyer annuel.

Décret 2024-854 du 24 juillet 2024

Juridique. La cessation volontaire d'activité d'une société qui n'est pas en cessation des paiements conduit à sa dissolution et à sa liquidation amiable.

Renforcement de la publicité des liquidations

Un décret renforce les formalités des liquidations amiables afin d'empêcher qu'elles soient utilisées par des sociétés frauduleuses pour échapper au recouvrement d'un redressement fiscal ou social.

La cessation volontaire d'activité d'une société qui n'est pas en cessation des paiements conduit à sa dissolution et à sa liquidation amiable.

Un liquidateur (gérant, associé ou personne extérieure à la société) est chargé de vendre les biens, payer les créanciers et répartir le solde entre les associés.

Après approbation des comptes défi-

nitifs de liquidation par les associés, le liquidateur effectue les démarches en vue de la radiation.

• Le liquidateur doit faire publier un avis de clôture de la liquidation dans un journal d'annonces légales.

Le liquidateur présente ensuite au greffe unique des formalités d'entreprises (procedures.inpi.fr) une demande de radiation de la société dans un délai d'un mois à compter de la publicité dans un journal d'annonces légales de la clôture de la liquidation.

Le dossier de demande de radiation

doit comporter les comptes définitifs et la décision de l'assemblée qui les a approuvés. Ces documents sont ensuite transmis au greffe en vue de leur dépôt en annexe au RCS.

• À compter du 1er octobre 2024, le liquidateur devra également produire une attestation fiscale (« attestation de régularité fiscale ») et une attestation sociale (« attestation de vigilance ») établissant que la société est à jour de ses déclarations et paiements.

Décret 2024-751 du 7 juillet 2024

Fiscal. La « télécourrection » permet de corriger les revenus, les charges déductibles, les informations servant au calcul des réductions, des crédits d'impôt ou de l'impôt sur la fortune immobilière.

Correction de la déclaration fiscale

Les contribuables ayant effectué dans les délais leur déclaration de revenus en ligne peuvent en corriger les éléments directement par « télécourrection » jusqu'au 4 décembre 2024.

Passée cette date, les corrections doivent être demandées par réclamation à la direction générale des Finances publiques (DGFIP), jusqu'au 31 décembre 2026, via la messagerie sécurisée ou par courrier auprès du centre des finances publiques.

• La « télécourrection » permet de corri-

ger les revenus, les charges déductibles, les informations servant au calcul des réductions, des crédits d'impôt ou de l'impôt sur la fortune immobilière.

En revanche, il n'est pas possible de modifier en ligne l'état civil, la situation de famille (mariage, Pacs, divorce, décès...), la résidence fiscale au 1^{er} janvier 2024, l'adresse d'un enfant étudiant rattaché, ou les informations concernant un tiers de confiance ou un mandataire (tutelle, curatelle). La correction doit alors être demandée via la messagerie sécurisée.

• Après traitement des corrections, le montant de l'impôt est recalculé et un nouvel avis d'imposition est établi avec augmentation ou diminution de l'impôt, donnant lieu à un paiement supplémentaire ou à un remboursement.

• Dans certaines situations, notamment lorsque les corrections conduisent à une diminution de l'impôt ou à la création ou à l'augmentation d'un crédit d'impôt, l'administration fiscale peut demander au contribuable d'apporter des précisions. Elle peut aussi refuser la correction demandée.

Juridique

Publicité des transmissions universelles du patrimoine

La transmission universelle du patrimoine (TUP), aussi appelée « dissolution simplifiée » ou « dissolution sans liquidation », concerne le cas particulier d'une société dont le seul associé est une autre société.

La dissolution de la société entraîne la transmission universelle de son patrimoine (actif, créances, dettes, bail commercial...) à la société associée unique sans passer par une liquidation (Code civil, article 1844-5).

• La dissolution et la transmission du patrimoine font d'abord l'objet d'un avis dans un journal d'annonces légales avant d'être publiées au RCS et au BODACC.

À compter de la publication dans un journal d'annonces légales, les créanciers disposent d'un délai de 30 jours pour faire opposition à la dissolution afin d'obtenir le paiement des créances ou la constitution de garanties.

• Certaines sociétés attendent le terme du délai de 30 jours pour déclarer la dissolution au RCS. Ainsi, les créanciers, qui ont pu ne pas avoir connaissance de l'avis du journal d'annonces légales, ne sont informés qu'à la publication au BODACC. Le délai étant expiré, les créanciers ne peuvent plus faire opposition et le recouvrement des créances devient impossible.

• Afin de lutter contre ces fraudes, au 1^{er} octobre 2024 le délai d'opposition de 30 jours commencera à courir, non pas à la publication dans un journal d'annonces légales, mais à partir de la publication de la dissolution au BODACC (le lendemain du jour de la publication).

Décret 2024-751 du 7 juillet 2024

Social

Relevés des comptes professionnels de prévention

Le compte professionnel de prévention (C2P) concerne tous les salariés exposés au-delà des seuils réglementaires à l'un des six facteurs de risques professionnels (travail de nuit, travail en équipes successives alternantes, travail répétitif, activités en milieu hyperbare, températures extrêmes, bruit).

• Les relevés de points du C2P est envoyé aux salariés par la Carsat (caisse d'assurance retraite et de la santé au travail) en septembre (et non en juin comme initialement prévu). Le relevé peut être consulté sur le compte personnel du salarié sur salarie.compteprofessionnelprevention.fr. À défaut de compte dématérialisé, le relevé est adressé par courrier.

• Le relevé indique les expositions déclarées pour 2023 (facteurs de risque, périodes d'exposition, entreprise déclarante), le nombre de points acquis en 2023 et le solde de points disponibles.

• Les points disponibles peuvent être utilisés par le salarié à tout moment jusqu'à sa retraite. Ils peuvent permettre d'alimenter le compte personnel de formation pour une reconversion sur un emploi non exposé ou moins exposé, financer un complément de rémunération en cas de passage à temps partiel, partir en retraite jusqu'à deux ans avant l'âge légal ou prendre une retraite anticipée « longue carrière », ou encore financer des actions de reconversion professionnelle dans un emploi non exposé.

• En cas de désaccord avec le relevé, le salarié doit d'abord effectuer une contestation auprès de l'employeur avant de saisir la Carsat.

En bref



INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.matot-braine.fr des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.
Seules les annonces présentes sur notre site www.matot-braine.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Vente aux enchères mobilières



MAITRE ANTOINE PETIT

Commissaire Priseur
Judiciaire et Habilité
28 avenue Foch - 51200 EPERNAY
Tél. : 03.26.55.23.44 - 03.26.32.20.94
Courriel :
contact@enchères-champagne.fr
Site internet :
<http://www.interenchères.com/51004>

HOTEL DES VENTES

28 avenue Foch - 51200 EPERNAY
Tél. : 03.26.32.20.94 - Fax : 03.26.55.76.75
e-mail : contact@enchères-champagne.fr
site internet : <http://www.interenchères.com/51004>

SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2024 A 14H

« VENTE TOUTES COLLECTIONS »
COLLECTION DE COUTEAUX CORSES
CURIOSITES
MILITARIA - LIVRES
ART POPULAIRE - TABLEAUX

Liste complète sur www.interenchères.com/51004

Exposition le Vendredi 20 septembre 2024 de 15 à 19h
et samedi 21 septembre 2024 de 9h30 à 11h
Conditions, liste et photos sur : <http://www.interenchères.com/51004>
M2409966

Ventes aux enchères judiciaires mobilières

SELARL CDJ VERRIER

Commissaire de Justice
1 rue de Lorraine
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.56.48.32
Email :
philippeverrier@huissier-justice.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Jeudi 19 septembre 2024 à 10 heures

à Lieudit MON IDEE - 08260 AUVILLERS LES FORGES

A la requête de SELARL BRUCELLE Charles, 1 rue de Lorraine à 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, liquidateur.
Il sera procédé à la vente aux enchères publiques de :
Chariot élévateur TCM année 2000 gaz ; Nettoyeur HP eau chaude ; Transpalette Fenwick électrique ; Chariot élévateur Yale électrique 2002 ; Transpalette Mitsubishi électrique ; Chariot élévateur Fenwick E 18 année 2011 ; 4 pneus neufs Yartu 315/80/R22.55 ; 2 pneus neuf Yartu 385/65/R22.5 ; 2 semi-remorques Schmitz CARGOBULL année 2013 - semi-remorques FRUEHAUF années 2011 - 2012 - 2014 - 2015 - 2016 - 2017 - 2018 - 2019 ; Porteur SCANIA mec 06/04/2007 976.000 kms ; Porteur MERCEDES BENZ mec 28/02/2017 - 481.000 kms ; Porteur MAN mec 20/11/2017 - 453.000 kms ; Tracteur MAN mec 29/07/2016 - 503.000 kms ; Tracteur MAN mec 08/04/2011 - 699.000 kms ; Tracteur MAN mec 20/06/2017 - 501.000 kms ; Tracteur MAN mec 07/09/2015 - 567.000 kms ; Tracteur MAN mec 23/05/2013 - 718.000 kms ; Tracteur MAN mec 25/09/2012 - 635.000 kms ; Tracteur MAN mec 16/11/2011 - 629.000 kms ; Tracteur MAN mec 10/12/2013 - 592.000 kms ; Tracteur MAN mec 10/10/2018 - 387.000 kms ; Tracteur MAN mec 25/07/2019 - 319.000 kms ; Tracteur MAN mec 21/02/2018 - 432.000 kms...
Visite le jour de la vente à 9 h 00 sur place.
Paiement au comptant. Frais en sus 14.28 % TTC - conditions complètes de vente disponibles sur demande à l'Etude.
Enlèvement immédiat et ensuite suivant délais annoncés le jour de la vente. Liste non exhaustive.
M2409702



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

20/09/2024 A 15H30

A SEDAN - 6 rue au beurre

A la requête de Maître Charles BRUCELLE, Mandataire Judiciaire à CHARLEVILLE MEZIERES : LJ SARL NEW DEAL II
Il sera procédé aux ventes aux enchères publiques en un ou plusieurs lots par la SELARL ANGLE DROIT ARDENNES, Commissaires de Justice à SEDAN suivant détails ci-après : Stock de vêtements et mobilier de magasin
Visite sur RDV uniquement / Enlèvement du matériel sous conditions annoncées le jour de la vente.
Payable au comptant - frais en sus 14,28% TTC
TEL. 03.24.29.05.79 ou ardennes@angledroit.net
M2409994

Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE
E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777
Société du groupe ForumEco
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99
Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

**BESOIN DE RENSEIGNEMENTS
POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE ?**

03.26.40.21.31

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Ventes aux enchères
judiciaires mobilièresCOLLET & LUNEAU
Commissaires-Priseurs - ReimsSELARL Thierry COLLET
Séverine LUNEAU
Commissaires de Justice Associés
IVOIRE FRANCE - REIMS
HOTEL DES VENTES
DE LA PORTE DE MARS
25 rue du Temple - 51100 REIMS
Tél : 03.26.47.32.59
Fax : 03.26.40.44.87
E-mail : contact@hdvreims.fr
www.interencheres.com/51002

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Jeudi 12 septembre à 14h

A la requête de Maître RIQUELME, après Liquidations Judiciaires de la SAS ROGER DIGRAZIA, SARL ELHEM.
Vente en LIVE : www.interencheres.com/51002
BOUCHERIE - CHARCUTERIE - TRAITEUR - BOULANGERIE
Poussoir Inox HANDTMANN type VF200 - Machine sous vide MULTIVAC - Cutter HOEGGER ALPINA - Machine sous vide DADAUX - Injecteuse à saumure LA FRANCAISE - Broyeur DADAUX Inox -- Découenneuse MAJA - Laminoin RONDO - Batteur mélangeur BAKER BOX MX40P - Sauteuse et Marmite CHARVET Inox - Cellule de fumage et de cuisson MAURERS - Scie à os MEDOC - Hachoirs DADAUX - Trancheuses à jambon BIZERBA - Plonges Inox -- Friteuses - Pianos de cuisson - Tables INOX - Billots etc...Expositions, coordonnées et horaires sur www.interencheres.com/51002
La vente aura lieu sur désignation à l'Hôtel des Ventes.Les lots sont vendus en l'état - Paiement au comptant, espèces limitées, chèque certifié et deux pièces d'identité, carte bancaire. Frais en sus des enchères 14,28 % TTC.
Photos et détails sur : www.interencheres.com/51002

M2409669

Procédure adaptée



SA HLM ESPACE HABITAT

POUVOIR ADJUDICATEUR : SA HLM ESPACE HABITAT, 7 avenue du Maréchal Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MÉZIÈRES.

OBJET DU MARCHÉ : Flocage des véhicules automobiles.

RÉFÉRENCE DU MARCHÉ : 2024COM002.

TYPE DE PROCÉDURE : Procédure adaptée.

DURÉE DU MARCHÉ : 4 ans non reconductible.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION :

- Valeur technique : 50 %, appréciée au regard des critères suivants :
- Les modalités de prise en charge des véhicules ;
- Le procédé technique utilisé pour la phase de préparation des véhicules et plus précisément :
- Les modalités de décollage de l'adhésif existant, notamment au niveau des feux et baguettes ;
- Les modalités de nettoyage des traces de colles (type d'alcool, ...);
- Les modalités de préparation du véhicule (nettoyage et dégraissage) ;
- Le procédé technique utilisé pour l'installation de l'adhésif, et plus précisément :
- Les caractéristiques techniques du film utilisé ;
- Le type de protection anti-décoloration employé ;
- Les techniques de poses employées (méthodes anti-déformation, ...);
- La durée de garantie et durabilité des adhésifs ;
- Durée et équipe mise à disposition pour le flocage ;
- Durée moyenne de la prestation de flocage ;
- Environnement (démarche environnementale de l'entreprise, traitement des déchets, produits utilisés, etc...).
- Prix : 50 %

Adresse auprès de laquelle les documents de la consultation peuvent être obtenus : Le Dossier de Consultation doit être téléchargé sur le site internet www.espacehabitat.fr, rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS. Il est recommandé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de façon anonyme.

Les candidats pourront adresser leurs questions à la même adresse

DATE D'ENVOI À LA PUBLICATION : 10 septembre 2024.

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Mardi 1^{er} octobre 2024 à 17 heures.

M2410003

VOUS POUVEZ VOUS ABONNER
EN UTILISANT LE BULLETIN ÉMIS À CET EFFET
DANS CE JOURNAL

Appel d'offres ouvert

MAIRIE DE LES MESNEUX

Avis d'appel public à la concurrence

Marché d'OPC

1. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ : Commune de Les Mesneux.
2. PROCÉDURE DE PASSATION : Appel d'offre ouvert.
3. OBJET DU MARCHÉ : Marché OPC (Ordonnancement/ Pilotage / Coordination) pour la construction d'une école primaire et d'un bâtiment d'accueil périscolaire à Les Mesneux.
4. DOSSIER DE CONSULTATION À TÉLÉCHARGER : www.marches-securises.fr
5. DATE LIMITE DE REMISES DES OFFRES : 09 octobre 2024 à 12h00.
6. DATE DE L'ENVOI DE L'AVIS À LA PUBLICATION : 06 septembre 2024.
M2409870

Offres de reprise

NICOLAS TORRANO
ADMINISTRATEUR JUDICIAIRE

OPPORTUNITE FONCIER À VENDRE DANS LE CENTRE-VILLE DE REIMS

A proximité de la place des droits de l'homme et du domaine des Crayères
Parcelles cadastrées CZ 436 + CZ99
Pour une surface totale de 2,093 m²
31 rue Dieu lumière - Reims
Parcelle cadastrée CZ 93
Pour une surface totale de 195 m²
23 boulevard Victor Lambert - Reims

Un accès à la data-room est disponible auprès de la SELARL AJC, représentée par Maître Nicolas TORRANO, après régularisation d'un engagement de confidentialité.

Les offres devront :

- Etre écrites et comporter les indications prévues par l'article L.642-2 du Code de commerce ;
- Etre complétées d'une attestation telle que prévue par l'article R.642-1 du Code de commerce ;
- Etre adressées à l'administrateur judiciaire au plus tard le :

Lundi 30 septembre 2024 à 12 heures

en son cabinet

33 rue de Talleyrand - 51100 REIMS

Tél : +33 3 20 983 336

Contact mail : dataroom@ajc.eu

Data-room : http://dataroom.ajc.eu

Web : http://www.aspaj.fr et https://actify.fr

M2409527

NICOLAS TORRANO
ADMINISTRATEUR JUDICIAIRE

APPEL D'OFFRES DE REPRISE D'ENTREPRISE

SOVI CREATION SARLU

Enseigne 'Chauffage Eco-Design'

Redressement judiciaire du 30 mai 2023

Activité concernée : Vente et installation de poêles à pellets, de chaudières à granules et à bois.

CA HT du 01/01/2023 au 31/12/2023 : 774.406 € HT

Effectif : 5 salariés

Siège social : 9 impasse de la Forge - 51370 THILLOIS

Un accès à la data-room est disponible auprès de la SELARL AJC, représentée par Maître Nicolas TORRANO, après régularisation d'un engagement de confidentialité.

Les offres devront :

- Etre écrites et comporter les indications prévues par l'article L.642-2 du Code de commerce ;
- Etre complétées d'une attestation telle que prévue par l'article R.642-1 du Code de commerce ;
- Etre adressées à l'administrateur judiciaire au plus tard le :

Vendredi 20 septembre 2024 à 12 heures

en son cabinet

31-33 rue de Talleyrand

51100 REIMS

Tél : +33 3.20.983.336

Contact mail : dataroom@ajc.eu

Data-room : http://dataroom.ajc.eu

Web : http://www.aspaj.fr et https://actify.fr

M2409653

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS



OFFICE NOTARIAL DES CORDELIERS

SELARL Laurent QUINART et Thibaut DURAND
Notaires Associés
24 rue de l'Isle - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.49.32.20

KAROIAN / AMOYAN

Cession de fonds

Suivant acte reçu par Me Thibaut DURAND, notaire à REIMS (51) 24 rue de l'Isle, le 04/09/2024, M. Artur KAROIAN, demeurant à REIMS (51), 8 rue Dieu Lumière, né à KHERSON, UKRAINE, le 19/03/1993, Immatriculé au RCS de REIMS sous le n° 851 065 235 a cédé à M. Sevo AMOYAN et M^{me} Gohar SULTANYAN, son épouse, demeurant à REIMS (51) 23 avenue du Général Eisenhower, nés savoir Monsieur à MASSIS (RUSSIE) le 01/10/1982 et Madame à STEPANAVAN (ARMENIE) le 25/02/1985, le fonds sera exploité au nom de M^{me} SULTANYAN, immatriculée au RCS de REIMS sous le n° 931 674 352, un fonds de commerce d'épicerie spécialisée principalement dans les produits d'origine Ukrainienne, Arménienne et Russe, exploité à REIMS (51) 8 rue Charles Roche moyennant le prix de 40.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 6.950 €, aux éléments corporels pour 33.050 €, avec prise d'effet au 04/09/2024.

Les oppositions seront reçues en la forme légale à l'étude de Me Thibaut DURAND, notaire à REIMS (51100) 24 rue de l'Isle où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour unique insertion :
Me Thibaut DURAND, Notaire.
M2409932



« L'INSTANT FEMININ »

Insertion - Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Valentin CAILTEAUX, Notaire Associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée «CAILTEAUX NOTAIRES», titulaire d'un Office Notarial à WITRY -LES-REIMS, 2, avenue de Rethel, le 2 septembre 2024, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de REIMS (51100), le 4 septembre 2024, sous le numéro 2024N02408, a été cédé un fonds de commerce par la Société dénommée EMMA, dont le siège est à PONTFAVERGER - MORONVILLIERS (51490) 15 rue de Saint Brice, identifiée au SIREN sous le numéro 842918815 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS. Au profit de la Société dénommée SLM, dont le siège est à PONTFAVERGER - MORONVILLIERS (51490) 15 rue de Saint Brice, identifiée au SIREN sous le numéro 932287485 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Désignation du fonds : fonds de commerce de d'esthétique-cosmétique et de stylisme ongulaire sis à PONTFAVERGER - MORONVILLIERS (51490), 15 rue de Saint Brice, connu sous le nom commercial «L'INSTANT FEMININ».

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de vingt mille Euros (20.000,00 €), s'appliquant savoir :

- aux éléments incorporels pour dix mille huit cent quinze Euros (10.815,00 €) ;
- au matériel pour neuf mille cent quatre -vingt-cinq Euros (9.185,00 €).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.
M2409990

CORMONTREUIL VERANDA-ART ET FENETRES

Insertion - Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Thomas GROSLAMBERT, Notaire à REIMS, 4 boulevard de la Paix, le 6 septembre 2024, en cours d'enregistrement au service de la publicité et de l'enregistrement de la Marne, a été cédé un fonds de commerce par :

La société dénommée E.U.R.L. AEF REIMS, dont le siège est à CORMONTREUIL (51350), 9 rue des Compagnons, identifiée au SIREN sous le numéro 441 787 264 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS ;

A : La société dénommée LES MENUISERIES REMOISES, dont le siège est à CORMONTREUIL (51350), 9 rue des Compagnons, identifiée au SIREN sous le numéro 930 706 635 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Désignation du fonds : Fonds de commerce de distribution et pose de fenêtres, portes fenêtres, portes, volets à usage de fermeture extérieure de bâtiments, porte de garage, en PVC et en aluminium, en sédentaire et non sédentaire, vente, exposition et pose de vérandas et accessoires sis à CORMONTREUIL, 9 rue des Compagnons, connu sous le nom commercial CORMONTREUIL VERANDA-ART ET FENETRES actuellement CONCEPT ALU ET ART ET FENETRES et pour lequel il est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 441 787 264.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de trois cent cinquante mille Euros (350.000,00 €).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, au siège de Maître GROSLAMBERT où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire.
M2410000



Etude M^e Séverine FILAINE

Notaire
3 rue des Jardins Laramé
08 230 ROCROI
03.24.54.13.29

M. Sébastien DENIS / DE LA TARTE AU PAIN

Suivant acte reçu par Maître Séverine FILAINE, notaire associée de la Société d'exercice libéral par action simplifiée dénommée «SEVERINE FILAINE» titulaire d'un Office Notarial à ROCROI, 3 rue des jardins Laramé, le 6 septembre 2024.

Monsieur Sébastien Pierre Ghislain DENIS, et Madame Christelle Delphine HUART, demeurant ensemble à BLANCS-COTEAUX (51130), 11, boulevard Paul Goerg.

Ont vendu à : La société dénommée DE LA TARTE AU PAIN, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 30.000 €, ayant son siège social à BLANCS-COTEAUX (51130), 11, boulevard Paul Goerg, identifiée au SIREN sous le numéro 929 011 021 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Un fonds de commerce de «boulangerie, pâtisserie, confiserie, glaces, chocolaterie, traiteur, plats cuisinés, vente de boissons à emporter», exploité à BLANC COTEAUX (51130), 11 Boulevard Paul Goerg.

Moyennant le prix de : quatre cent cinquante mille Euros (450.000,00 €).

Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire à Maître Laurence CARLIER, Notaire à CHALONS EN CHAMPAGNE, 18 rue de l'Arquebuse, où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour unique insertion.
M2410042

LE QUENTIN

Suivant acte reçu par Brice XIBERRAS, Notaire à MONTMORT LUCY, le 16/07/2024, enregistré au Service des Impôts de REIMS, le 26/07/2024, sous les numéros 2024 N 1744 contenant :

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par : La société dénommée LSK, société à responsabilité limitée, au capital de 1.500,00 €, dont le siège social est à PLIVOT (51150), 7 rue Guynemer, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés (R.C.S.) de la ville de REIMS sous le numéro SIREN 951 306 844.

Au profit de : La société dénommée GILLES ET CAROLE, société à responsabilité limitée, au capital de 1.000,00 €, dont le siège social est à PLIVOT (51150), 1 place Charles de Gaulle, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés (R.C.S.) de la ville de REIMS sous le numéro SIREN 929 892 768.

D'UN FONDS DE COMMERCE : Commune de PLIVOT (51150).

Fonds de commerce de bar - brasserie - épicerie - presse - pain - jeux situé(e) 1 place du Général de Gaulle connu sous le nom commercial LE QUENTIN et pour lequel LE CEDANT est immatriculé au R.C.S. DE REIMS sous le numéro 881 925 291.

a) Les éléments incorporels suivants :
- Le droit d'exploiter le nom commercial (ce dernier appartient à la commune de PLIVOT) et l'enseigne ;
- La clientèle et l'achalandage y attachés ;
- Le droit pour le temps qui reste à courir au bail ci-après énoncé, portant sur les locaux dans lesquels le fonds de commerce cédé est exploité ;

b) Les éléments corporels suivants :
- Tous les biens corporels, instruments, matériel, livres et autres documents tant graphiques qu'informatiques servant à l'exploitation du fonds de commerce, celui-ci étant considéré comme une entreprise et les éléments corporels considérés comme des actifs professionnels, expressément vendus avec le fonds ;
- Tout le mobilier, meublant ou non, acheté pour le fonds de commerce antérieurement à ce jour ;

- Les agencements et installations réalisés été financés par le vendeur.
Etant ici précisé que le BAILLEUR a mis à la disposition du PRENEUR une licence de quatrième catégorie délivrée le 26 décembre 1995 aux termes du bail commercial. Cette licence appartient au BAILLEUR et ne fera l'objet d'aucun transfert de propriété au profit du PRENEUR.

Moyennant le prix de : Cinquante mille Euros (50.000,00 €), payé comptant.
S'appliquant savoir :
- A la cession des éléments incorporels pour : Quinze mille Euros (15.000,00 €) ;
- A la cession du matériel, mobilier et outillage (agencements inclus) pour : Trente-cinq mille Euros (35.000,00 €).
Entrée en jouissance : 16/07/2024.

Les oppositions seront reçues à l'étude de Maître XIBERRAS, Notaire à MONTMORT LUCY, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la présente insertion et de la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour unique insertion,
Le Notaire.
M2410053



s'occupe de vos annonces dans toute la France

annoncelegale.pamb
@legalnet.org

03 26 40 21 31

CONSTITUTION

DE SOCIETE

LE MEY AUX CHAMPS

Par acte sous seing privé en date du 01/08/2024, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : LE MEY AUX CHAMPS.

FORME : Société par actions simplifiée.

CAPITAL : 10.000 €.

SIÈGE : 10 rue de la Bergerie - 51300 HEILTZ LE HUTIER.

OBJET : L'achat et la revente de tous produits agricoles, horticoles, fruits et légumes, particulièrement l'achat et la revente de pommes de terre de consommation.

DURÉE : 99 ans.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Agrément pour toutes cessions.

PRÉSIDENT : Monsieur Christophe GERARD, demeurant 10 rue de la Bergerie - 51300 HEILTZ LE HUTIER.

IMMATRICULATION : R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le président.
M2409376



FCN Reims Farman

7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

ZEUS

Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 Euros
Siège social :
2 rue des Jacobins - 51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS (51100) du 26 août 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

DENOMINATION : ZEUS.

SIÈGE : 2 rue des Jacobins - 51100 REIMS.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 2.000 €.

OBJET : La prise de participation ou d'intérêts directs ou indirects dans toutes sociétés et entreprises, constituées ou à constituer, avec vocation de promouvoir et d'aider la réalisation de leurs objectifs économiques par toutes prestations de services spécifiques ; La formation continue pour adultes, en tous lieux (à domicile et en entreprise).

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Olivier, Bernard, Michel VERDURE, demeurant 2 rue des Jacobins à REIMS (51100).

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.
M2409424



LA CREATIVE FAMILY

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 05/09/2024, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LA CREATIVE FAMILY

Objet social : L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers, dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement

Siège social : 69 rue Ponsardin, 51100 REIMS

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : M. LECERF Thibaut 69 rue Ponsardin 51100 REIMS

Admission aux assemblées et droits de votes : Dans les conditions statutaires et légales.

M2409821



FCN Sézanne

33 rue Aristide Briand
BP 64 - 51120 SEZANNE
Tél. : 03.26.80.53.30

ACPROP51 PARTICULIERS

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :

1 place de la Tuilerie - 51120 VINDEY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 05 septembre 2024 à VINDEY, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DENOMINATION : ACPROP51 PARTICULIERS.

SIÈGE : 1 place de la Tuilerie - 51120 VINDEY.

DURÉE : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : Prestation de nettoyage chez les particuliers.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Madame Virginie MINEL, demeurant 1 place de la Tuilerie - 51120 VINDEY.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.
M2409834

ENJOY TO MOVE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Reims du 05/09/2024 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société par actions simplifiée unipersonnelle

DENOMINATION SOCIALE : ENJOY TO MOVE

SIÈGE SOCIAL : 9-11 rue Gaston Boyer - 51100 REIMS

CAPITAL SOCIAL : 1000 euros

OBJET SOCIAL : chauffeur privé VTC (véhicule de tourisme avec chauffeur) / location de voiture sans chauffeur.

PRÉSIDENT : Monsieur JORF Jamal demeurant à Reims, 90, rue Jean XXIII, élu pour une durée illimitée.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Clauses d'agrément : la cession des actions de l'associé unique est libre. Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS

Pour avis : Le Président

M2409850

SAS CMB BOUTIQUE

au capital de 3.000 Euros

Siège social :

8 Rue Rayet Lienard
51420 WITRY LES REIMS

L'an deux mille vingt-quatre le Six Septembre, suivant acte sous seing privé, l'associé unique de la SAS CMB BOUTIQUE a décidé : La création de la SAS CMB BOUTIQUE.

OBJET : Achat, vente en magasin ou à distance de prêt-à-porter homme et femme, accessoires de mode, chaussures, maroquinerie, bijoux. Y compris la création achat exploitation de fonds de commerce se rapportant à l'objet social.

DENOMINATION : CMB BOUTIQUE.

SIÈGE SOCIAL : 8 Rue Rayet Lienard 51420 WITRY LES REIMS.

CLÔTURE : le 31 décembre.

CAPITAL SOCIAL : 3.000 € en numéraire.

PRÉSIDENT : M^{me} BRESSY Emmanuelle, née le 11/11/1975 à REIMS, célibataire demeurant 9 Allée des cerisiers - 51420 WITRY LES REIMS.

GREFFE D'IMMATRICULATION : RCS REIMS.

La Présidence.
M2409893

SCI ODJO

Société civile immobilière

au capital de 1 000 euros

Siège social : 58 rue René Cassin,
51350 CORMONTREUIL

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à CORMONTREUIL du 06/09/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SCI

Dénomination sociale : SCI ODJO

Siège social : 58 rue René Cassin,
51350 CORMONTREUIL

Objet social : l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles, biens immobiliers et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Conrad CORNEILLE et Madame Agnès BROUILLARD demeurant ensemble 58 rue René Cassin 51350 CORMONTREUIL

Immatriculation de la Société au RCS de REIMS.

Pour avis La Gérance
M2409895

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



CRAPYDK
Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
6 Rue du Chaperon
51420 CERNAY LES REIMS
RCS Reims

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée signé en date du 06/09/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : CRAPYDK.

SIÈGE SOCIAL : 6 Rue du Chaperon - 51420 CERNAY LES REIMS.

OBJET SOCIAL : L'achat, la vente, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement d'immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement, ladite activité ayant exclusivement un caractère civil.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : M. Christopher HAIMÉ, demeurant 31 Rue Gabriel Lippmann - 51430 BEZANNES.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints, ascendants ou descendants ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2409892



EP PRIVATE HOLDINGS

Par acte SSP du 06/09/2024 il a été constitué une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : EP PRIVATE HOLDINGS.

OBJET : La prise de participation dans toutes entités juridiques, par tous moyens, et sous quelque forme que ce soit, la gestion et l'acquisition desdites participations ; L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de sociétés et tous droits portant sur ces valeurs ou titres ; La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement ; L'aliénation de ses immeubles au moyen de vente, d'échange ou d'apport en société ; La gestion des disponibilités, titres, placements et autres produits de placement appartenant à la société.

SIÈGE SOCIAL : Allée des Landais - 51100 REIMS.

CAPITAL SOCIAL : 2.065.000 € (apports en nature).

DURÉE : 99 ans.

GÉRANCE : M. Eric PLACET, demeurant à REIMS (51100), 23 rue des Templiers, et M. Edouard PLACET, demeurant à REIMS (51100), 8 rue Piper.

CLAUSE D'AGRÈMENT : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'après agrément des associés à la majorité fixée à l'article 15, dans les conditions prévues ci-dessous. Cette disposition vise toutes transmissions à titre onéreux ou gratuit, qu'elles portent sur la pleine propriété, la nue-propriété ou l'usufruit des parts sociales.

Immatriculation au RCS de REIMS.

M2409918



RBI

Par acte SSP du 06/09/2024 il a été constitué une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : RBI

OBJET : La prise de participation dans toutes entités juridiques, par tous moyens, et sous quelque forme que ce soit, la gestion et l'acquisition desdites participations ; L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de sociétés et tous droits portant sur ces valeurs ou titres ; La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers, dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement. L'aliénation de ses immeubles au moyen de vente, d'échange ou d'apport en société. La gestion des disponibilités, titres, placements et autres produits de placement appartenant à la société.

SIÈGE SOCIAL : Allée des Landais - 51100 REIMS

CAPITAL SOCIAL : 2.065.000 € (apports en nature)

DURÉE : 99 ans

GÉRANCE : M. Eric PLACET, demeurant à REIMS (51100), 23 rue des Templiers, et M. Jacques PLACET, demeurant à REIMS (51100), 23 rue des Templiers

CLAUSE D'AGRÈMENT : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'après agrément des associés à la majorité fixée à l'article 15, dans les conditions prévues ci-dessous. Cette disposition vise toutes transmissions à titre onéreux ou gratuit, qu'elles portent sur la pleine propriété, la nue-propriété ou l'usufruit des parts sociales.

Immatriculation au RCS de REIMS

M2409926



AVA

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 05/09/2024, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : AVA

Objet social : L'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement ; Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation de ses immeubles au moyen de vente, d'échange ou d'apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Siège social : 36, rue de condé, 51700 COURTHIEZY

Capital : 1 200 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Co-gérance : M. CUITOT Gauthier 36, rue de Condé 51700 COURTHIEZY et M^{me} BARTHALON CUITOT Emmanuelle 36, rue de Condé 51700 COURTHIEZY

Clause d'agrément : Cession d'actions : soumise à agrément.

M2409950

FAMILLE VB
Société à responsabilité limitée
au capital de 990 Euros
Siège social :
21 route de Ventelay
51140 ROMAIN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 06/09/2024, il a été constitué une Société à responsabilité limitée dénommée FAMILLE VB présentant les caractéristiques suivantes :

SIÈGE SOCIAL : 21 route de Ventelay - 51140 ROMAIN.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, par voie d'achat, d'échange, d'apport ou autrement, de tous immeubles bâtis et non-bâti, leur détention et leur administration pour ses associés, la restauration et la construction de tous immeubles, la mise à disposition de tout ou partie des immeubles au bénéfice de ses associés et/ou la location de tout ou partie des immeubles de la Société.

DURÉE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

CAPITAL SOCIAL : 990 € d'apports numéraires.

GÉRANCE : Madame Corinne MANCHERON épouse VAN BELLEGHEM demeurant 21 route de Ventelay à ROMAIN (51) et Monsieur Christophe VAN BELLEGHEM demeurant 21 route de Ventelay à ROMAIN (51).

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : La Gérance.

M2409899

SCI MOY

Aux termes d'un ASSP en date du 01/09/2024, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI MOY

OBJET SOCIAL : - l'acquisition, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens immobiliers ;

- la construction, la réfection, la rénovation, la réhabilitation et plus généralement, la mise en valeur de tous biens immobiliers ;

- l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts.

Et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

SIÈGE SOCIAL : 17 AVENUE COOK, 51100 REIMS

CAPITAL : 1 000 €

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS REIMS

GÉRANCE : Monsieur OLGUN OSMAN, demeurant 17 AVENUE COOK, 51100 REIMS

MR OLGUN OSMAN

M2409904

LA GRANGE SAINT HILAIRE

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 06/09/2024, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LA GRANGE SAINT HILAIRE

Objet social : Objet : achat, construction, entretien, gestion de tous les immeubles et exploitation par location ; toutes opérations quelles qu'elles soient favorisant directement ou indirectement le but de la Société, son existence ou son développement, sans altérer son caractère civil

Siège social : 18 rue Saint Hilaire , 51240 MOIVRE

Capital : 200 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS -EN-CHAMPAGNE

Gérance : M^{me} ROUSSEL Sylvie 18 rue Saint Hilaire 51240 MOIVRE

Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.

Sylvie Roussel

M2409991



ACTUALYS

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
23 place Godart
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SEDAN du 31 juillet 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : ACTUALYS.

SIÈGE : 23 place Godart - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 10.000 €.

OBJET : Expertise comptable.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : HOLDING 2010, société à responsabilité limitée au capital de 10.000 €, dont le siège social est 6 boulevard des Ecoisais - 08200 SEDAN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 519 741 961 R.C.S. SEDAN, représentée par Messieurs Frédéric FAULHABER et Franck MICHAUDET, co-gérants.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le président.

M2409999



LES BERMONTs

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 09/09/2024, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LES BERMONTs

Objet social : -l'acquisition, la gestion, l'exploitation par bail, location ou mise à disposition des associés pour leur satisfaction personnelle ou autrement de tous biens et droits immobiliers, bâtis ou non bâtis et notamment l'acquisition d'un bien à usage d'habitation dans un ensemble immobilier situé à Reims (51100), 4 Rue des Filles Dieu.

Siège social : 17 boulevards des Bermonts, 51150 AMBONNAY

Capital : 100 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M. LEBOEUF Simon 39 rue Chanzy 51100 REIMS

Clause d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné dans les conditions ci-dessous. Toutefois, seront dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant.

Le gérant

M2410048



YELLOW FLOW

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 05/09/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : YELLOW FLOW

Objet social : La réalisation et la mise en oeuvre de prestations de coaching, de conseil, de développement personnel, d'études, d'organisation et d'assistance auprès des entreprises et des particuliers ; La réalisation et la mise en oeuvre de prestations de formation professionnelle, de formation professionnelle continue, d'actions de bilan de compétences, d'actions de validations d'acquis de l'expérience (VAE), d'actions d'accompagnement, d'information et de conseil auprès des entreprises, des créateurs ou repreneurs d'entreprises et des particuliers ; Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Siège social : 12, rue Neuve, 51450 BETHENY

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : M^{me} MINET Laura 12, rue Neuve 51450 BETHENY

Clause d'agrément : Cession libre.

M2409951



Office Notarial Porte du Pont SCP GELIN MACHET GUERDER

Notaires associés
7 place du Maréchal Leclerc
51300 VITRY LE FRANCOIS

EURL STEPHANIE

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Etienne GUERDER, Notaire associé à VITRY LE FRANCOIS (Marne), 7 place du Maréchal Leclerc, les 28 et 29 août 2024, enregistré à SPFE REIMS, le 4 septembre 2024 dossier 2024 00038153 sous la référence 5104P04 2024 N 02410, a été constituée une société unipersonnelle à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

LA SOCIÉTÉ A POUR OBJET : Exploitation d'un salon de coiffure mixte.

ASSOCIÉ UNIQUE ET GÉRANT : Madame Stéphanie Pierrette Nicole MARTEAU, épouse de Monsieur Arnaud Maurice Pierre CHAURE, demeurant à VITRY EN PERTHOIS (51300), 8 rue Saint Lazare.

DÉNOMINATION : STEPHANIE

SIÈGE SOCIAL : FRIGNICOURT (51300), 183 avenue de Champagne.

DURÉE : 99 années.

APPORT : Un fonds de commerce de coiffure mixte, exploité à FRIGNICOURT (51300), 183 avenue de Champagne, pour lequel Madame Stéphanie MARTEAU épouse CHAURE est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE, sous le numéro 478 351 539. Le montant total des apports s'élève à la somme de 72.200,00 €, dont 53.950,00 € pour les éléments incorporels, 11.050,00 € pour le matériel et 7.200,00 € pour les marchandises.

CAPITAL SOCIAL : 72.200,00 €, divisé en 7.220 parts de 10,00 € chacune, entièrement souscrites, numérotées de 1 à 7.220 attribuées à l'associé unique.

La société sera immatriculée au Registre National des Entreprises et au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le Notaire.

M2410009



Xavier MANGIN Bertrand DEVINGT

Notaires
30 rue Courmeaux - BP 70213
51058 REIMS CEDEX

SCI EKRS

Avis de constitution

ACTE : Me Xavier MANGIN, notaire à REIMS, le 9 septembre 2024.

DÉNOMINATION : SCI EKRS.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

FORME : société civile.

SIÈGE SOCIAL : REIMS (51100) 8 rue Alexander Fleming.

OBJET SOCIAL : La constitution, la gestion, l'exploitation et la mise en valeur de tout élément de patrimoine immobilier, l'acquisition de tous immeubles bâtis ou non bâtis, leur exploitation et leur mise en valeur de toute manière jugée convenable.

La gestion, l'exploitation directe ou indirecte, et par tous moyens desdits immeubles, leur entretien, leur amélioration ou leur transformation.

Le cas échéant, et à titre exceptionnel, la vente ou la constitution d'hypothèque à condition de respecter strictement le caractère civil de la Société.

APPORTS NUMÉRIQUES : 1.000 €.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

GÉRANCE : M. Eddy RYCKERZ et M^{me} Kathy RYCKERZ.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Les parts ne peuvent être cédées entre associés et à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement de la gérance.

La société sera immatriculée au RCS de REIMS.

Pour avis : Le notaire.

M2410032

Vermeren SAS



Cabinet d'expertise comptable & de commissariat aux comptes
2 rue Jovin - 51100 REIMS

LE CERISIER DE LA BRIQUETTE

Société civile immobilière
au capital de 1.200 Euros
Siège social : 1 impasse de la Briquette
51390 GUEUX

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BRECY (Aisne) du 11/09/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière

DÉNOMINATION SOCIALE : LE CERISIER DE LA BRIQUETTE

SIÈGE SOCIAL : 1 impasse de la Briquette - 51390 GUEUX

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la propriété, l'édification, l'entretien, l'administration de tous immeubles et leur exploitation par bail, location ou autrement, ou mise à disposition à titre gratuit au profit d'un associé ou plusieurs associés ; la cession de biens immobiliers au moyen de vente, échange ou apport en société ; l'obtention de tout prêt avec ou sans garantie.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

CAPITAL SOCIAL : 1.200 €, constitué uniquement d'apports en numéraire

GÉRANCE : Monsieur Charles, Robert, Boris GODDAERT & Madame Claire-Emmanuelle PETIT-FREYE, demeurant ensemble à BRECY (02210), 20 rue du Savart

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas & accordé par la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : La Co-Gérance

M2410064

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

YL FINANCE

Dans l'annonce n° M2409368 parue le 22 août 2024, il convenait de lire : 64 rue de la Libération - 51110 BOURGOGNE FRESNE, au lieu de 64 boulevard de la Libération - 51110 BOURGOGNE FRESNE.
M2410001



KHODJA
EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT CONSEIL

MICO ETANCHEITE

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 03/09/2024, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MICO ETANCHEITE

Objet social : Tous travaux d'étanchéité de bâtiment, tous travaux d'isolation par l'extérieur ou l'intérieur et tous travaux de couverture

Siège social : 105 B rue lecoindre, 51100 REIMS

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M. UFACIK CAGRI 105 B rue Lecoindre 51100 REIMS

Le gérant

M2410061

MODIFICATION

DE STATUTS

LES CLEFS DE LA FRANCHISE

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 30 RUE BUIRETTE, 51100 REIMS
984 419 382 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 mai 2024, il résulte que :

- la société GLAS, Société à Responsabilité Limitée à associé unique au capital de 1 500 euros, dont le siège social est 30 rue Buirette, 51100 REIMS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 802 085 464 RCS REIMS, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de la société LM, démissionnaire.

L'article 33 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de la société GLAS a été ajouté dans les statuts en remplacement de celui de la société LM.

- la société LM, Société à Responsabilité Limitée à associé unique au capital de 1 500 euros, dont le siège social est 30 rue Buirette, 51100 REIMS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 802 085 464 RCS REIMS, a été nommée Directrice Générale en remplacement de la société GLAS, démissionnaire.

L'article 33 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de la société LM a été ajouté dans les statuts en remplacement de celui de la société GLAS.

Pour avis : Le président.

M2406762

OVIA INGENIERIE

Société A Responsabilité limitée
Capital de 5.000 Euros
Siège est :
6 rue Folle Peine - 51100 REIMS
RCS de Reims B 529 413 841

Aux termes d'une délibération en date du 22 août 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société OVIA INGENIERIE a décidé de transférer le siège social du 27 avenue du 29 août 1944 - 51430 TINQUEUX au 6 rue Folle Peine - 51100 REIMS à compter du 22 août 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance.

M2409383



FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin - CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

SARL RIVER

Société à responsabilité limitée au capital de 5 500 Euros
Siège social : 36 Rue Thiers
51360 VERZENAY
828 988 386 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 01/09/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :

- d'étendre l'objet social à l'activité de « Commerce de détail d'alimentation générale et produits alimentaires vente au détail de tous produits d'épicerie » et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts,

- de transférer le siège social du 36 Rue Thiers, 51360 VERZENAY au Place des Carrières à VERZENAY (51360) à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance

M2409632



AVOCATS ASSOCIÉS

ENTREPRISE R. HAEZEBROUCK

SAS au capital de 103 950 €
Siège social : 1, rue Nicolas Appert
51470 SAINT MEMMIE
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
n°301 969 549

Avis de modification

Le conseil d'administration du 19/07/2024 a décidé à compter du 19/07/2024 de nommer en qualité de directeur général M. GODART Gérard, demeurant 53 avenue du Général Sarraill 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

Modification au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.
M2409648



FCN Vitry-le-François

21, rue Marabais
51300 Vitry-le-François
Tel : 03 26 74 21 18

AO

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros
Siège social :
3 bis route de Louvois
51150 JUVIGNY
528 830 714
R.C.S. Châlons en Champagne

Avis de modifications

L'AGE du 13/06/2024 a décidé de transférer le siège social du 3 bis route de Louvois - 51150 JUVIGNY au 36c rue de Nuisement - 51240 ECURY SUR COOLE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2409832

SEDENSI

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 Euros
Siège social :
11 RUE DES BONS MALADES
51100 REIMS
8789 104 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 05.09.2024, l'Associé Unique a décidé de modifier l'objet social de la Société et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts, comme suit :

«La société a pour objet principal la détention de titres des sociétés d'expertise comptable et de commissariat aux comptes ainsi que la participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice de la profession d'expert-comptable et de commissariat aux comptes.

Elle peut avoir des activités accessoires en relation directe avec leur objet et destinées exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elles détiennent des participations (Art. 7, II de l'ordonnance du 19 septembre 1945).»

Pour avis : La gérance

M2409839



Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

GENESIS

SAS au capital de 14.231.000 Euros
Siège social :
16 rue de la Noue du Puits
51150 BOUZY
982 337 172 R.C.S. Reims

En date du 28/06/2024, l'assemblée a nommé la société AUDIMIS GRAND EST, SAS, sise Allée Jean Marie Amelin, bâtiment C - 51370 CHAMPIGNY, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le n° 399 719 137, en qualité de commissaire aux comptes titulaire.

Mention au R.C.S. de REIMS.
M2409848

TEK 4 FUN

Rectificatif à l'annonce parue sous la référence M2408897 dans l'édition du 5 août 2024 concernant la société TEK 4 FUN. Il fallait lire aux termes d'une décision en date du 20 mai 2024 et non 20 mai 21024.

Pour avis : La gérance.

M2409864



03 26 86 72 98

21 rue Courmeaux - 51100 REIMS
http://www.cogep.fr

ARTCOM REIMS

Société par actions simplifiée au capital de 16 159,59 Euros
porté à 14 818,47 Euros
Siège social : 6 rue Guernier
51100 REIMS
340 494 947 RCS Reims

Il résulte :
- du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique en date du 31 juillet 2024,

- du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique en date du 21 août 2024, que le capital social a été réduit de 1 341,12 euros par voie de remboursement d'une somme de 15,24 euros par action et a été ramené de 16 159,59 euros à 14 818,47 euros.

Cette réduction de capital a été réalisée au moyen de la réduction du nombre des actions.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention :
Le capital social est fixé à seize mille cent cinquante-neuf virgule cinquante-neuf euros (16 159,59 euros).

Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à quatorze mille huit cent dix-huit virgule quarante-sept euros (14 818,47 euros).

POUR AVIS Le Président

M2409883



AVOCATS ASSOCIÉS

RIGOBERT

SARL au capital de 8 000 €
Siège social : 8 rue de l'église
51390 GUEUX
RCS de REIMS n°483 464 667

Avis de modification

L'AGE du 01/07/2024 a décidé de modifier l'objet social à compter du 01/07/2024.

Nouvel objet social : La Société a pour objet : - L'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ; - La coordination et le contrôle, notamment budgétaire et financier, des sociétés du groupe ainsi formé ; - La réalisation, à titre purement interne au groupe, de services spécifiques administratifs, juridiques, comptables, financiers ou immobiliers ; - L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres ; - La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers, dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, de décharge, d'apport ou autrement ; - Éventuellement, l'aliénation de ses immeubles au moyen de vente, de décharge ou d'apport en société ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension, son patrimoine social ou son développement.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS de REIMS.
M2409874



03 26 86 72 98

21 rue Courmeaux - 51100 REIMS
http://www.cogep.fr

FBS CONSULTING

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 7 RUE PIERRE SALMON, 51430 BEZANNES
849 348 552 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 05 septembre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée FBS CONSULTING a décidé de transférer le siège social du 7 RUE PIERRE SALMON, 51430 BEZANNES au 40 rue Buirette, 51100 REIMS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis : Le Président

M2409877

COLLABOR'ACTIFS BY AH

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
7 bis rue des Sablons - 51390 GUEUX
RCS Reims 904 046 612

Par décision de l'associée unique du 07/09/2024, il a été décidé, à effet du même jour, de transférer le siège social à REIMS 51100, 4 cours Jean-Baptiste Langlet, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Mention : RCS de REIMS.

M2409901

SCEA « BACQUENOIS-HERRARD »

Capital social : 121.959 Euros
Siège social :
6 rue de la Rive Philippe
51490 SAINT MARTIN L'HEUREUX
RCS Reims 340 978 410

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 9 septembre 2024, les associés ont décidé des points suivants, à compter de cette même date :

- Réduction du capital social de 227,04 €, le ramenant à 78.432 €.

- L'exploitation d'installations de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil dont les générateurs sont fixés ou intégrés aux bâtiments dont elle est locataire ou propriétaire.

- Modification de la dénomination sociale : SCEA «BACQUENOIS-HERRARD».

Pour avis : La gérance.

M2409900



Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

LES VIGNOBLES CHAMPENOIS

SARL au capital de 3.000.000 Euros
Siège social :
7 rue René baudet
51160 CHAMPILLON
324 417 914 RCS Reims

Aux termes d'une délibération de l'AGE en date du 05/09/2024, le capital social de la Société a été augmenté d'un montant de 1.000.000 € pour être porté de 3.000.000 à 4.000.000 €.

Mention au RCS de REIMS.
M2409907

CONSEILS ET COURTAGE

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 Euros
Siège social :
Avenue du Maquis des Glières
51470 ST MEMMIE
928 856 061
RCS Châlons en Champagne

Aux termes d'une délibération en date du 2 septembre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités de courtier en opérations de banque et services de paiement, mandataire en opérations de banque et services de paiement, mandataire intermédiaire d'assurance, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis : La gérance.

M2409909

SEYFERT SAS

SAS au capital de 5 000 000,00 Euros
Rue du val clair 51100 REIMS
612 028 282 R.C.S. Reims

Le 9 septembre 2024, l'associée unique a nommé en qualité de présidente de la société, Madame Marina Dr. Palm, demeurant Prinz-Ludwig-Str. 2, 80333 Munich (Allemagne), pour une durée indéterminée, en remplacement de M. Wolfgang Palm, démissionnaire.
M2409910

CABINET

EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT ET CONSEIL **PÂTÉ**

SCI REGULUS

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 72 RUE PONSARDIN
51100 REIMS
RCS de REIMS n°909 780 942

Avis de modification

L'AGO du 06/09/2024 a décidé à compter du 06/09/2024 de rendre effective la démission de M. DURAN Samuel aux fonctions de co-gérant.

Modification au RCS de REIMS.
La gérance

M2409937



HOLDING MALLET

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social :
3 Allée Paul Fort
51420 WITRY LES REIMS
823 286 919 RCS Reims

Nomination d'un commissaire aux comptes titulaire

Aux termes d'une délibération du 23/07/2024, l'AGO a désigné, à compter de l'exercice clos au 31/12/2024 aux fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire, la société SLEC AUDIT, sise Chemin de la Porte Verte 02000 LAON, identifiée sous le n° 837 889 237 RCS SAINT QUENTIN, pour une période de 3 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2026.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis.

M2409925

BOULANGERIE BOURG

Société à responsabilité limitée au capital de 220.000 Euros
Siège social :
114 rue Gambetta - 51100 REIMS
753 478 189 RCS Reims

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 août 2024, il résulte que le siège social a été transféré à CHABANIERE (69440) 2, Impasse les Hauts de Saint Maurice, à compter du 23 juillet 2024.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS sous le numéro 753 478 189 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de LYON.

L'article 4 «SIEGE SOCIAL» des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis.

M2409972



Département Droit des Affaires
15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

SOCIETE CIVILE R.M.G

Société Civile
au capital social de 36.587,75 Euros
Siège social :
51360 VAL DE VESLE
342 724 523 RCS Reims

Suivant délibérations du 20 décembre 2023, l'assemblée générale extraordinaire a :

- pris acte du décès de M. Guy GOURNOFF, gérant, intervenu le 21 novembre 2020,

- pris acte de la démission de M. Guy GOURNOFF de ses fonctions de cogérant à compter de ce jour et nommé en remplacement, pour une durée illimitée, M. Reynald GOURNOFF demeurant à PRUNAY (51360) 5 rue du 8 mai 1945.

M^{me} Monique GOURNOFF continue d'assumer les fonctions de cogérante pour une durée illimitée

Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis.

M2410021

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

**SB INVEST**

SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 24 rue de l'Écu
51100 REIMS
RCS de REIMS n°920 627 635

Avis de modification

L'AGE du 23/07/2024 a décidé à compter du 23/07/2024 d'augmenter le capital social de 169 970 € par apport en nature de parts sociales en le portant de 1 000 € à 170 970 €.
Article 7 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de REIMS.
M2409977

LE LOUIS XIV REIMS

SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 5 bis cours anatole-france
51100 REIMS
RCS de REIMS n°919 467 803

Avis de modification

L'AGE du 30/08/2024 a décidé à compter du 30/09/2024 de :
- modifier la dénomination sociale de la société anciennement LE LOUIS XIV qui devient LE LOUIS XIV / CLUB CHAMPAGNE.

- transférer le siège social de la société au 5 BIS COURS ANATOLE-FRANCE, 51100 REIMS.

Modification au RCS de REIMS.
Vanelson Victor Dos Santos
M2409979

SARL « PERSON Régis et Fils »

Société à responsabilité limitée
au capital de 65.200 Euros
Siège social :
42 Grande Rue
51320 SAINT OUEN D'OMPROT
R.C.S. Châlons en Champagne
512 010 174

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 04/09/2024, les associés ont décidé, à compter du 04/09/2024 :

- Que la dénomination de société est la suivante : PERSON Régis et Fils ;
- D'augmenter le capital social de 134.312 € pour le porter de 65.200 € à 199.512 €.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le représentant légal.
M2409982

FREY RETAIL PARTNERSHIP

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
1 rue René Cassin
51430 BEZANNES
950 880 344 R.C.S. Reims

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 4 septembre 2024, il a été décidé à compter de cette date de :

- Nommer en qualité de nouveau président la société I.F. GESTION & TRANSACTIONS, société en nom collectif au capital de 10.000 €, dont le siège social est situé à BEZANNES (51430), Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes, 1 rue René Cassin, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 494 334 477 en remplacement de la société FREY, démissionnaire ;

- Modifier la dénomination sociale de la société FREY RETAIL PARTNERSHIP pour devenir la société « ROS FR ».

En conséquence l'article 1.3 des statuts a été modifié.
Mention faite au R.C.S. de REIMS.
Pour avis.

M2410007

FREY RETAIL PARTNERSHIP

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
1 rue René Cassin
51430 BEZANNES
950 880 344 R.C.S. Reims

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 4 septembre 2024, il a été décidé de modifier l'objet social à compter de cette même date.

En conséquence, l'article 1.2 des statuts a été modifié comme suit :
« La société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement :

- L'activité d'intermédiaire ou de mandataire dans les transactions immobilières ;

- Toutes prestations de services aux sociétés dans le domaine immobilier ;

- Tous conseils, toute assistance, toutes prestations de services, au profit de tout tiers, en matière de commercialisation, de marketing, de tourisme et plus généralement de promotion dans le domaine des ensembles commerciaux, centres commerciaux et d'une manière générale dans le commerce ;

- Tous les conseils concernant le développement d'ensemble immobilier commercial et de centres commerciaux.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ;

- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

- La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

- Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

»
Mention faite au R.C.S. de REIMS.
Pour avis.

M2410008



Département Droit des Affaires

15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

HOME EISENHOWER

Société Civile
au capital social de 331.576,60 Euros
Siège social :
16 rue Désiré Jacqueminet
51360 VAL DE VESLE
381 166 487 RCS Reims

Suivant délibérations du 20 décembre 2023, l'assemblée générale extraordinaire a :

- a pris acte du décès de M Guy GOURNOFF, cogérant, intervenu le 21 novembre 2020,

- pris acte de la démission de M Guy GOURNOFF de ses fonctions de gérant à compter de ce jour et nommé en remplacement, pour une durée illimitée, M^{me} Catherine GOURNOFF demeurant à PARIS (75007) 13 Boulevard des Invalides.

M^{me} Monique GOURNOFF continue d'assumer les fonctions de cogérante pour une durée illimitée

Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis.

M2410020

**OFFICE NOTARIAL DE GUEUX**

Mes PIERLOT, ROGÉ,
LAGACHE-GÉ et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DU CHAMP PLAIDON

Groupeur foncier agricole
au capital de 201.232,70 Euros
Siège social : 5 a Rue du Bois Lecomte
51700 VERNEUIL
378 386 973 RCS Reims

Aux termes d'acte authentique reçu par Maître Emmanuel ROGÉ, notaire à GUEUX, Marne, le 31 mai 2023, les associés ont décidé de réduire le capital social d'une somme de 99.091,85 € pour être ramené de 201.232,70 € à 102.140,85 €, par annulation de 650 parts sociales d'une valeur nominale de 152,449 € chacune.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

L'inscription modificative sera effectuée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis
Me Emmanuel ROGÉ, notaire
M2410070

**SCI LE TREFLE**

Aux termes d'une assemblée générale en date du 12 août 2024, les héritiers des associés fondateurs de la société SCI LE TREFLE, dont le siège est à DAMERY (51480), 20 rue Alfred Revolte, immatriculée au RCS de REIMS, sous le numéro 334 582 269, ont nommé comme unique gérant de cette société Monsieur Clément FORMENTIN, demeurant à REIMS (51100), 21 rue Edouard Mignot, sans limitation de durée, en remplacement de Monsieur Jean FORMENTIN et ont décidé de transférer le siège social au 21 rue Edouard Mignot à REIMS (51100).

Romain SHALGIAN - Notaire associé.

M2410024

EARL «Champagne Jean LEFEBVRE»

Capital social : 33.340 Euros
Siège social :
2 rue Drouot - 51140 HOURGES
R.C.S. Reims 398 624 239

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 06/09/2024, les associés ont décidé du point suivant, à compter du 06/09/2024 : Augmentation du capital social de 8.200 € le portant de 33.340 € à 41.540 €.

Pour avis : La gérance.

M2410025

SCEA «TERRE DE CRAIE»

Capital social : 45.000 Euros
Siège social :
60 rue de la Gare - 51260 ANGLURE
R.C.S. Reims 320 408 040

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 10 septembre 2024, les associés ont décidé du point suivant, à compter de cette même date : Réduction du capital social de 4.500 €, le ramenant à 40.500 €.

Pour avis : La gérance.

M2410030



SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
DE CHAMPAGNE
19-21 rue Denis Papin - 51100 REIMS
3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

AUTOMATISME MACHINES SPECIALES 4 (AMS4)

Société à responsabilité limitée
au capital de 300.000 Euros
Siège social :
129 Rue du Perthois
51300 FRIGNICOURT
504 787 029
RCS Châlons en Champagne

Avis de fin de mandat du cogérant

Aux termes d'une délibération en date du 16 juillet 2024, l'Assemblée Générale Mixte a pris acte de la démission de leurs mandats de cogérant de Monsieur Maurice FAMELART et de Monsieur José PACHE et a décidé de ne pas pourvoir à leur remplacement.

Pour avis : La gérance.

M2410045

MCMB

Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée
Au capital de 10.000 Euros
Siège social :
23 Rue du Clou dans le Fer
51100 REIMS
RCS Reims : 908 330 160

Les Associés ont décidé de nommer en qualité de cogérant Monsieur Julien BRULLOT, né le 3 mai 1995 à BAR LE DUC (55), à compter du 1^{er} janvier 2024 pour une durée illimitée à côté de Madame Nathalie CAPELLI, Monsieur Franck MICHELET et Madame Cyndie BRICOUT, associés depuis la constitution de la société.

En conséquence, une inscription modificative sera effectuée auprès du RCS de REIMS

Pour avis de la gérance.

M2410084

POURSUITE D'ACTIVITE

FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

INSIDE PADEL CLUB

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
6 rue André François J Rieg
51100 REIMS
911 733 095 R.C.S. Reims

Avis de poursuite d'activité

Aux termes d'une décision en date du 13 juin 2024, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : La présidente.

M2409263

BK SEDAN

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
39 avenue Hoche - 51100 REIMS
922 331 103 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 20/06/2024, l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : La présidente.

M2410037

SB CHALON SUR SAONE

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 10.000,00 Euros
Siège social :
39 avenue Hoche - 51100 REIMS
912 005 857 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 20/06/2024, l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : La présidente.

M2410066

SARL « BULLE CONFORT »

Société à responsabilité limitée
au capital de 14.000 Euros
Siège social :
3 rue Villebois Mareuil - 51150 BOUZY
RCS Reims 534 008 743

Par décision de l'associé unique en date du 29 juin 2024, il a été décidé, dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, de ne pas dissoudre la société.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal.

M2410072

SARL « P2B »

Société à responsabilité limitée
au capital de 3.900 Euros
Siège social :
14 rue Alphonse Hanin
51500 VILLERS-ALLERAND
RCS Reims 478 045 180

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2024, les associés statuant, dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal.

M2410073



AVOCATS ASSOCIES

LA VIE BONNE PRODUCTION

SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 7, rue du Cardinal Gousset
51100 REIMS
RCS de REIMS n°878 729 193

Avis de poursuite d'activité

L'AGM du 28/06/2024 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social. Mention au RCS de REIMS.
M2409981

DISSOLUTION**DE SOCIETE****SAINTRONIC**

SARL au capital de 1.000,00 Euros
Siège social :
2 Rue du commerce
51350 CORMONTREUIL
880 169 909 RCS de Reims

Le 27/06/2024, l'Assemblée des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 27/06/2024, nommé liquidateur M. Nicolas LONGERON, 2 rue du commerce - 51350 CORMONTREUIL et fixé le siège de liquidation au siège social.

M2410063



FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin - CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

P&B

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 1.500 Euros
Siège social et de liquidation :
27 rue Boudet - 51100 REIMS
888 254 810 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 31/07/2024, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Madame Lydia CRICHTON, demeurant 27 rue Boudet à REIMS (51100), associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 27 rue Boudet à REIMS (51100). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2409642



Expertise Comptable
3 rue Joseph Cugnot
51430 TINQUEUX

COM INVEST IMMO

SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 12 RUE DU VIEUX FOUR
51370 CHAMPIGNY
RCS de REIMS n°903 397 107

Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 05/09/2024 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 05/09/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. BOUSSERIEF Adam Abderrahme, demeurant 12 rue du vieux four 51370 CHAMPIGNY et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
M2409851

JMD CONSEIL JMD.C

Société par actions simplifiée
au capital social de 10.000 Euros
Siège social :
9 rue Favart d'Herbigny
51100 REIMS
R.C.S. Reims 883 736 670
N° SIRET : 883 736 670 00018

Avis de dissolution

Suivant décisions en date du 31 mars 2024, l'associé unique :
- A décidé la dissolution volontaire anticipée de la société, avec effet au 31 mars 2024 ;

- A nommé en qualité de liquidateur Monsieur Jean-Michel DEFFAUT, demeurant à REIMS (51100), 9 rue Favart d'Herbigny ;

- A fixé le siège de la liquidation à REIMS (51100), 9 rue Favart d'Herbigny ;

- A constaté la fin du mandat de président de Monsieur Jean-Michel DEFFAUT.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Le liquidateur.

M2409873

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

LAURENCE ESTHÉTIQUE
SARL au capital de 7 680 €
Siège social :
25 rue Paul Douce - 51480 DAMERY
Siège de liquidation :
40 Les Terres des Montécuelles -
51160 HAUTVILLERS
RCS REIMS 422 205 351

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 21 août 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Laurence SEVEON, demeurant : 40 Les Terres des Montécuelles - 51160 HAUTVILLERS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation à compter du 6 Septembre 2024.

Le siège de la liquidation est fixé à 40 Les Terres des Montécuelles - 51160 HAUTVILLERS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.
M2409361

SAINTRONIC

SCCV au capital de 1.000,00 Euros
Siège social :
2 Rue du commerce
51350 CORMONTREUIL
841 784 192 RCS de Reims

Le 27/06/2024, l'Assemblée des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 27/06/2024, nommé liquidateur M. Nicolas LONGERON, 2 rue du commerce - 51350 CORMONTREUIL et fixé le siège de liquidation au siège social.
M2410062

SARL « PM AGRITRAV »

Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 Euros
Siège social :
13 rue Haute - 51500 PUISIEULX
R.C.S. Reims 424 966 240

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 01/08/2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 01/08/2024, et sa mise en liquidation amiable.

L'assemblée générale a nommé comme liquidatrice, Madame Marie-Noëlle SECONDE née DEIBENER demeurant Chemin dit de la Ferme - 51500 PUISIEULX et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de liquidation est fixé 13 rue Haute - 51500 PUISIEULX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La liquidatrice.
M2409889

SELARL D'INFIRMIERE PUERICULTRICE LIBERALE BARBARA DUPLOUIS

Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée d'Infirmière Puéricultrice Libérale
Au capital de 2.000€
Siège social : 9 Rue de La Gare
51 220 Villers-Franqueux

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 6 septembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 6 Septembre 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M^{me} Barbara DUPLOUIS, demeurant 2 rue de la Renfermerie-51100 REIMS pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation à compter du 6 Septembre 2024.

Le siège de la liquidation est fixé au 9 rue de la Gare-51220 Villers-Franqueux. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Reims, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le liquidateur.
M2409930

CLOTURE

DE LIQUIDATION

PERSPECTIVES D'AVENIR
Expertise Comptable
3 rue Joseph Cugnot
51430 TINQUEUX

COM INVEST IMMO

SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 12 RUE DU VIEUX FOUR
51370 CHAMPIGNY
RCS de REIMS n°903 397 107

Avis de liquidation

L'assemblée générale ordinaire du 05/09/2024 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. BOUSSERIEF ADAM de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 05/09/2024.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Le liquidateur.
M2409866

EARL PIOT-COUFFIN

Société au capital de 10.000 Euros
Siège social :
10 rue du Hallus - 51700 VINCELLES
R.C.S. Reims 428 260 269

Clôture de liquidation

Madame Magali PIOT, demeurant 70 rue du Château d'Eau - 77580 VOULANGIS, agissant en qualité de liquidatrice, déclare que la liquidation de l'EARL PIOT-COUFFIN dont la dissolution a été publiée dans ce même journal, le 06/09/2024, sous la référence n° M2409234, a été clôturée le 30 juin 2024 suivant décision de l'associée unique après approbation du compte définitif.

Le dépôt des actes sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au R.C.S.

Pour avis : La liquidatrice.
M2409235



FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin - CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

P&B

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 500 Euros
Siège social et de liquidation :
27 Rue Boudet, 51100 REIMS
888 254 810 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 31/07/2024 au siège de la liquidation, l'Associée Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Lydia CRICHTON, demeurant 27 Rue Boudet à REIMS (51100), de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.
M2409635

JMD CONSEIL JMD.C

Société par actions simplifiée en liquidation
au capital social de 10.000 Euros
Siège social :
9 rue Favart d'Herbigny
51100 REIMS
R.C.S. Reims 883 736 670
N° SIRET : 883 736 670 00018

Avis de clôture de liquidation

Suivant décisions en date du 31 mars 2024, l'associé unique, liquidateur :

- A approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 31 mars 2024 ;
- A donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat ;
- Et a constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Le liquidateur.
M2409875



FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin - CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

ISOCOM

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 40.000 Euros
Siège social :
3 Rue Labori - 51100 REIMS
Siège de liquidation :
3 Rue Labori - 51100 REIMS
397 595 786 RCS Reims

Suivant délibérations en date du 29 juillet 2024, l'Assemblée Générale a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Frédéric PICARD demeurant 3 Rue Labori 51100 REIMS de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.
M2408789

ABONNEMENTS

03.26.08.38.26

abonnement.pamb@legalnet.org

VAUBAN

Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 4.500 Euros
Siège social :
30 rue Vauban - 51100 REIMS
Siège liquidation :
20 rue du Canada - 51100 REIMS
802 011 726 R.C.S. Reims

L'assemblée générale ordinaire du 31 juillet 2024 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé la liquidatrice M^{me} Karine HADEY de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31 juillet 2024. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis.
M2409967

AVIS DIVERS

SAS CHAUFFERT

Avis au public
Conformément à l'article
R. 2223-74 du CGCT

Projet de création
d'un funérarium
8 rue du Levant - 51400
MOURMELON LE GRAND

Un funérarium (ou chambre funéraire) a pour objet de recevoir les corps des personnes décédées, conformément à l'article L. 2223-38 du Code général des collectivités (CGCT). Trois salons privatifs seront à disposition des familles en deuil leur permettant de se recueillir à tout moment dans des conditions d'hygiène adaptées, conformément aux articles D. 2223-80 à D. 2223-87 du CGCT. Son ouverture est autorisée par arrêté du préfet, après vérification du respect des conditions par un bureau de contrôle certifié. Chacun pourra visiter cet établissement lors de journées «Portes ouvertes» qui seront organisées après réception de l'autorisation préfectorale d'ouverture et réalisation des travaux.
M2409876



M^{me} Jacqueline BERTHELOT

Avis de saisine de légataire universel -
Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1
Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547
du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 1^{er} décembre 2014, Madame Jacqueline Mireille Georgette BERTHELOT, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Christian Victor Joseph MARRY, demeurant à BAZANCOURT (51110) 4 impasse de la Cense. Née à BAZANCOURT (51110), le 13 février 1952. Décédée à REIMS (51100) (FRANCE), le 3 août 2024. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Clarisse CAILTEAUX-BRICE, Notaire Associée de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée «SELARL CAILTEAUX NOTAIRES», titulaire d'un Office Notarial à WITRY LES REIMS, 2, avenue de Rethel, le 9 septembre 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Clarisse CAILTEAUX-BRICE, notaire associée à WITRY LES REIMS (51420) 2 avenue de Rethel, référence CRPCEN : 51057, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
M2409920



M^{me} Marcelle MICKLER

Avis de saisine de légataire universel -
Délai d'opposition
Article 1007
du Code civil
Article 1378-1
Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547
du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 22 août 2018,

Madame Marcelle MICKLER, en son vivant retraitée, demeurant à SAINT MARTIN D'ABLOIS (51530) 86 rue Julien Ducos, née à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), le 12 août 1924, veuve de Monsieur Bernard Ernest HATAT, décédée à SAINT-MARTIN-D'ABLOIS (51530), le 8 juin 2024.

A institué des légataires universels. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-Louis HOUDARD, notaire à EPERNAY (Marne), le 19 juillet 2024.

L'acte contenant contrôle de la saisine des légataires universels a été reçu par Maître Jean-Louis HOUDARD, notaire à EPERNAY (Marne) le 29 août 2024 : il résulte de cet acte que les légataires remplissent les conditions de la saisine. Les copies authentiques de ces 2 actes ont été transmises au Greffe du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE (Marne), reçues le 2 septembre 2024.

Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jean-Louis HOUDARD, notaire associé à EPERNAY (Marne) 27, bd de la Motte, référence CRPCEN : 51022.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
M2410017

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de REIMS en date du 08/08/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} LECOULTRE Valerie décédée le 25/11/2023. Réf. 0808132017. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2409959

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. MURA Raphael décédé le 07/06/2021 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0808120784.
M2409961

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHALONS-EN-CHAMPAGNE en date du 16/08/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} DEREGNAUCOURT Liliane décédée le 30/12/2023. Réf. 0808131859. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2409962

CHANGEMENT DE NOM PATRONYMIQUE

DEVARENNE LEDRU Côme

Monsieur Christian DEVARENNE né le 31 août 1990 à REIMS, demeurant 7 rue Alfred Neymarck - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE agissant au nom de son enfant mineur Monsieur DEVARENNE LEDRU Côme né le 17 juillet 2021 à BEZANNES (Marne) dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à d'effet de substituer au nom patronymique de son enfant mineur celui de DEVARENNE.
M2409399

TRANSMISSION

UNIVERSELLE

DE PATRIMOINE



57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

CHAPTAL

Société civile immobilière
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
7 Rue Raymond Aron
51520 ST MARTIN SUR LE PRE
450 252 143
RCS Châlons en Champagne

Par décision du 11/09/2024, la société DEKA IMMO, Société à responsabilité limitée au capital de 166.000 €, dont le siège social est 26 Rue Pasteur - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 508 958 782 RCS CHALONS EN CHAMPAGNE a, en sa qualité d'associée unique de la Société CHAPTAL, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la Société CHAPTAL au profit de la société DEKA IMMO, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.
M2410006

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

NORD EST
PROTECTION
& ASSISTANCE

Société par actions simplifiée
au capital de 2.500.000 Euros
Siège social :
25 rue Libergier - 51100 REIMS
824 328 645 RCS Reims

Aux termes d'une déclaration de dissolution en date du 9 septembre 2024, la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST, société coopérative à capital variable, ayant son siège social 25, rue Libergier - 51100 REIMS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 394 157 085, en sa qualité d'associé unique de la SAS NORD EST PROTECTION ET ASSISTANCE, a décidé la dissolution anticipée de ladite Société à compter de la même date.

En application des dispositions de l'article 1844-5 du Code civil, cette dissolution s'effectue sans liquidation et entraîne la transmission universelle du patrimoine de la Société au profit de son associé unique, la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST.

Cette déclaration fera l'objet d'un dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Conformément aux dispositions de l'article précité et de l'article 8 alinéa 2 du Décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la SAS NORD EST PROTECTION ET ASSISTANCE peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de REIMS.

M2410011

CHANGEMENT DE
REGIME MATRIMONIAL

Département Droit des Affaires
15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

EPOUX BRIMONT

Avis de changement
de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Vincent CROCHET, Notaire à REIMS (51100), 15 rue Clovis, le 30 août 2024, Monsieur Jacques Jean Marie BRIMONT, né VILLERS DEVANT LE THOUR (08190) le 2 mai 1959 et Madame Sylvie Françoise MARY, née à RETHÉL (08300) le 6 janvier 1963 demeurant ensemble à WITRY LES REIMS (51420), 19 rue Alphonse Lamartine, mariés à la mairie de REIMS (51100) le 7 mai 1982 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage, ont convenu de changer entièrement de régime matrimonial et d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois à dater des présentes et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande de réception ou par acte d'huissier à Maître Vincent CROCHET, Notaire à REIMS (Marne), 15 rue Clovis.

Pour avis et mention,
Me Vincent CROCHET, Notaire.
M2409845

COMPTABILITÉ

DEPIERREUX Carole

03.26.08.38.27

compta.pamb@legalnet.org



Office notarial de la Porte de Mars
5 boulevard Désaubeau
51100 REIMS CEDEX
Tél. : 03.26.47.83.36

EPOUX
NOBLECOURTChangement
de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Antoine BOUQUEMONT, Notaire à REIMS (Marne), le 5 septembre 2024, M. Didier Charles Georges NOBLECOURT et M^{me} Marie Pierre Chantal TERPLAN, demeurant à REIMS, 37 rue de la Goulette, mariés à SOISSONS (Aisne) le 3 avril 1982 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont adopté le régime matrimonial de la communauté universelle avec ajout d'une clause d'attribution intégrale en pleine propriété portant sur tous les biens meubles et immeubles qui composeront la communauté.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire.

M2409888

AVIS

ADMINISTRATIF

Communauté
Urbaine
du Grand Reims

Avis d'enquête publique

Elaboration du Plan Local
d'Urbanisme (PLU)
de Verzy

Par arrêté n°CC-PTVCMR-2024-33 en date du 22 juillet 2024, la communauté urbaine du Grand Reims a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur l'élaboration du PLU de Verzy.

L'enquête publique se déroulera pour une durée de 32 jours :

du lundi 30 septembre 2024 à 10h00
au jeudi 31 octobre 2024 à 18h00

Les principaux objectifs de l'élaboration sont :

- préserver ou mettre en valeur le cadre de vie et notamment les qualités paysagères du territoire ;
- encadrer le développement urbain de la commune ;
- permettre l'accueil ou la pérennisation des activités ;
- développer l'offre de logement ;
- améliorer les déplacements intramuros.

Monsieur François BRICE, ingénieur industriel retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif. Les pièces du dossier, la décision de l'autorité environnementale, l'avis des personnes publiques associées et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public à la mairie pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : le mercredi de 9h00 à 12h00.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier et sur un poste informatique à la mairie de Verzy (place de l'Hôtel de ville - 51380 Verzy), et/ou sur le site : www.grandreims.fr. Il pourra y consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser

par correspondance au commissaire enquêteur à la communauté urbaine du Grand Reims. Les observations, propositions et contre-propositions, pourront également être déposées sur le formulaire en ligne disponible sur le site www.grandreims.fr.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la communauté urbaine du Grand Reims et sur le site www.grandreims.fr dès la publication de l'arrêté.

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- Lundi 30 septembre 2024 de 10h00 à 12h00 ;
- Samedi 19 octobre 2024 de 10h00 à 12h00 ;
- Jeudi 31 octobre 2024 de 16h00 à 18h00.

Le public est invité également à privilégier la voie dématérialisée.

A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la communauté urbaine du Grand Reims, à la mairie de Verzy, sur le site internet de la communauté urbaine du Grand Reims et à la Sous-préfecture et ce, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Au terme de l'enquête publique, le projet d'élaboration/ du PLU de Verzy, éventuellement complété pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération de la Communauté urbaine du Grand Reims après avis de la commune.

L'autorité compétente en charge du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est la Communauté urbaine du Grand-Reims. Le Président.

M2408559

COMMUNAUTÉ
URBAINE DU
GRAND REIMS

Avis au public

Modification n° 3
du Plan Local
d'Urbanisme (PLU)
de REIMS

Par arrêté n° CUGR-DUPAARM-2024-024 en date du 25 juillet 2024, la communauté urbaine du Grand Reims a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°3 du Plan local d'urbanisme de Reims.

L'enquête publique se déroulera pour une durée de 15 jours :

DU MARDI 1ER OCTOBRE 2024 A

9H00

AU MARDI 15 OCTOBRE 2024 A

17H00

Le projet de modification n°3 a pour objectifs :

- de transcrire les orientations d'aménagement et de mutations urbaines définies dans le cadre de grands projets urbains portés sur la Ville de Reims
- de reconverter et réutiliser les friches urbaines, en particulier celles situées sur le secteur du Port Colbert, Reims Grand Centre et de l'Arc Nord Est ...
- d'apporter des adaptations non substantielles aux dispositions du plan, permettant de faciliter l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Monsieur Michel NEVEUX, huissier de justice retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif, et madame Brigitte MARECHAL, commissaire enquêtrice suppléante. Les pièces du dossier, l'avis de l'autorité environnementale, les observations des personnes publiques associées et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés, seront tenus à la disposition du public à l'Hôtel de Ville de Reims pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : du lundi au samedi, de 8h00 à 19h00 sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier et sur un poste informatique à l'Hôtel de Ville de Reims, esplanade Simon Veil, 51100 REIMS, et/ou sur le site : www.grandreims.fr. Il pourra y consigner ses observations,

propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance à Monsieur Michel NEVEUX, commissaire enquêteur, communauté urbaine du Grand Reims, direction de l'urbanisme, de la planification, de l'aménagement et de l'archéologie, CS 80036 - 51722 REIMS Cedex. Les observations, propositions et contre-propositions, pourront également être déposées sur le formulaire en ligne disponible sur le site www.grandreims.fr.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la communauté urbaine du Grand Reims et sur le site www.grandreims.fr.

Le commissaire enquêteur sera présent à l'Hôtel de Ville pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- mardi 1^{er} octobre 2024, de 9h00 à 11h00
- samedi 5 octobre 2024, de 10h00 à 12h00
- mardi 15 octobre 2024, de 15h00 à 17h00

A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la communauté urbaine du Grand Reims, à la mairie de Reims, sur le site internet de la communauté urbaine du Grand Reims et à la Sous-préfecture et ce, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Au terme de l'enquête publique, le projet de modification éventuellement complété pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier et des observations du public, sera approuvé par délibération de la communauté urbaine du Grand Reims après avis de la commune.

L'autorité compétente en charge du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est la communauté urbaine du Grand Reims.

Le président de la communauté urbaine du Grand Reims

M2408823

TRIBUNAL

DE COMMERCE

EXTÉRIEUR

Jugement
du 06 septembre 2024SAS GEOVISIONS CHAMPAGNE,
13 avenue du Général Charles de
Gaulle, 51000 Châlons-en-Champagne,
RCS Châlons-en-Champagne 880 258
637. L'achat, la vente, la création et
l'exploitation de toutes agences de
voyages, l'achat, la vente, le négoce,
la conception et l'organisation par
tous moyens de voyages individuels
ou en groupes, de séjours culturels,
historiques, linguistiques, sportifs
ou autres, de croisières, de circuit
touristiques et de randonnées, l'activité
de mandataire d'agences de voyages,
l'achat, la vente et le négoce par tous
moyens de tous titres de transports, la
réservation de chambres et de séjours,
la délivrance de bons de réservation
hôtelière, l'organisation de visites en
France et à l'étranger. Jugement du
Tribunal de Commerce d'Amiens en
date du 06/09/2024 prononçant la
clôture des opérations de liquidation
judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2409938

CLOTURE POUR

INSUFFISANCE D'ACTIF

Référence :
CITRA VOYAGES
12 rue des Toiles - 02100 SAINT
QUENTIN. RCS SAINT QUENTIN :
304 489 503. Etablissement(s)
secondaire(s) : 13 rue Professeur
Langevin - 51200 ÉPERNAY. RCS
REIMS : 2021 B 1418.

Jugement du Tribunal de Commerce d'Amiens en date du 06/09/2024 prononçant la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2409917

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Référence :

M.E.S. PROJETS

22 rue des Caves - 02860
BRUYÈRES ET MONTBÉRAULT,
R.C.S. SAINT QUENTIN : 833 150
808. Etablissement(s) secondaire(s) :
37-39 avenue Hoche - 51100 REIMS,
R.C.S. REIMS : 2022 B 139.

Par jugement du tribunal de commerce de SAINT QUENTIN en date du 06/09/2024, prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31/05/2024, désignant liquidateur la SELARL Evolution, en la personne de Me Margaux Maquignon, 2 rue des Champions - 02100 SAINT QUENTIN. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévus par les articles L814-2 et L814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.
M2410054

TRIBUNAL

DE COMMERCE

DE REIMS

Jugement
du 10 septembre 2024

**SARL DAUTREPPE
AGENCEMENT**, 18 B Rue Josph
Misiak, 51170 Fismes, RCS Greffe
de Reims 920 288 115. Travaux
de peinture et vitrerie. Jugement
prononçant la liquidation judiciaire
désignant liquidateur Selarl Amandine
Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13,
Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722
Reims.
M2409987

SARL B.A VITI PRESTATION, 3 Rue
du Général de Gaulle, 51480 Damery,
RCS Greffe de Reims 910 293 745.
Sans activité. Jugement prononçant
la liquidation judiciaire désignant
liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud
Crozat) 17, quai de la Villa - 51200
Epernay.
M2409988

Par jugement du 10 septembre 2024,
le tribunal de commerce de REIMS
a prononcé la poursuite de la période
d'observation de la société :

APFP (SARL)

63 rue du Barbâtre - 51100 REIMS,
R.C.S. : 979 871 993. Activité :
Restauration traditionnelle sur place à
emporter. Salon de thé. Vente d'alcool à
consommer sur place et lors des repas.
Animation d'ateliers.

Et a désigné administrateur
judiciaire : La SELARL AJILINK
LABIS CABOOTER DE CHANAUD
(Me Jérôme CABOOTER), 18 rue de
l'Abreuvoir, BP 40006 - 77101 MEAUX
CEDEX.
M2409989

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Jugement
du 10 septembre 2024

SARL IPC RENOVATION, 17 Rue
Ceres, 51100 Reims, RCS Greffe de
Reims 809 703 366. Sans activité.
Jugement prononçant la liquidation
judiciaire, date de cessation des
paiements le 01 Août 2024, désignant
liquidateur Selarl Amandine Riquelme
(Me Amandine Riquelme) 13, Bis
boulevard Foch - CS 40050 - 51722
Reims. Les créances sont à adresser,
dans les deux mois de la publication
BODACC, auprès du liquidateur ou
sur le portail électronique prévu par les
articles L. 814-2 et L. 814-13 du code
de commerce.
M2410005

REDRESSEMENT

JUDICIAIRE

Jugement
du 10 septembre 2024

SARL SPORT ET LEGEND, 1 Place
de la République, 51420 Cernay-lès-
Reims, RCS Greffe de Reims 788 573
764. Activités des agences de publicité.
Jugement prononçant l'ouverture d'une
procédure de redressement judiciaire
désignant mandataire judiciaire Maître
Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins
- 51100 Reims. Les créances sont à
adresser, dans les deux mois de la
publication BODACC, auprès du
Mandataire Judiciaire ou sur le portail
électronique prévu par les articles
L. 814-2 et L. 814-13 du code de
commerce.
M2410023

SARL AGDESSIN, 26 Rue Robert
Fulton, 51100 Reims, RCS Greffe
de Reims 889 015 707. Activités
d'architecture. Jugement prononçant
l'ouverture d'une procédure de
redressement judiciaire, date de
cessation des paiements le 01 Juillet
2024, désignant mandataire judiciaire
Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet)
34, rue des Moulins - 51100 Reims.
Les créances sont à adresser, dans les
deux mois de la publication BODACC,
auprès du Mandataire Judiciaire ou
sur le portail électronique prévu par les
articles L. 814-2 et L. 814-13 du code
de commerce.
M2410059

**SARL SOCIETE REMOISE DE
RENOVATION**, 4 Rue Albert Camus,
51100 Reims, RCS Greffe de Reims 853
178 796. Travaux de peinture et vitrerie.
Jugement prononçant l'ouverture d'une
procédure de redressement judiciaire
, date de cessation des paiements le
03 Juillet 2024, désignant mandataire
judiciaire Selarl Amandine Riquelme
(Me Amandine Riquelme) 13, Bis
boulevard Foch - CS 40050 - 51722
Reims. Les créances sont à adresser,
dans les deux mois de la publication
BODACC, auprès du Mandataire
Judiciaire ou sur le portail électronique
prévu par les articles L. 814-2 et L. 814
-13 du code de commerce.
M2410060

TRIBUNAL DE

COMMERCE DE CHÂLONS

EN CHAMPAGNE

REDRESSEMENT

JUDICIAIRE

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
DE CHÂLONS
EN CHAMPAGNE

Redressement judiciaire
Sarl KC CHALONS
77 avenue du Président Roosevelt
- 51470 SAINT MEMMIE. Activité :
La création, la gestion et l'exploitation
d'une salle de sport et de bien-être
offrant à une clientèle de particuliers,
remise en forme ; toutes activités
de négoce de produits et services
s'y rattachant et d'une manière plus
générale toutes opérations financières,
mobilières et immobilières. R.C.S.
CHÂLONS EN CHAMPAGNE B 814
138 053 (2015B00200).
Jugement désignant un
administrateur judiciaire : SELARL
A.J.C. : ME TORRANO, 31-33 rue de
Talleyrand - 51100 REIMS.
Administrateur de la procédure
Mission : Assister.
M2409857

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

INTERDICTION

DE GERER

Par jugement en date du 05/09/2024, le tribunal de commerce de CHÂLONS EN CHAMPAGNE à prononcé une interdiction de gérer pour une durée de 3 ans, à l'égard de :

Monsieur Maxime HARDERT
30 rue du Gué - 51470 SAINT MEMMIE.
Titulaire de la Procédure Collective
Sarl HARDERT MAXIME
R.C.S. 2019B00154 (851 917 641),
29 avenue Léopold Bertot - 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE.
M2409854

Par jugement en date du 05/09/2024, le tribunal de commerce de CHÂLONS EN CHAMPAGNE à prononcé une interdiction de gérer pour une durée de 3 ans, à l'égard de :

Monsieur Bakhet BOUATTOR
4 bis chemin du Peintre Ricois - 78750 MAREIL MARLY.
Titulaire de la Procédure Collective
Sarl L'EPI D'ORIENT
R.C.S. 2018B00175 (841 005 028),
18 ter rue du Général Giraud - 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE.
M2409855

Par jugement en date du 05/09/2024, le tribunal de commerce de CHÂLONS EN CHAMPAGNE à prononcé une interdiction de gérer pour une durée de 5 ans, à l'égard de :

Monsieur Fabrice ZURRO
26 Rue Arthur Hannequin - 51340 PARGNY SUR SAULX.
Titulaire de la Procédure Collective
SARL PIZZERIA DE L'ETHENA DE PARGNY SUR SAULX
R.C.S. 2021B00119 (895 183 861),
60 rue Arthur Hannequin - 51340 PARGNY SUR SAULX.
M2409856

Par jugement en date du 05/09/2024, le tribunal de commerce de CHÂLONS EN CHAMPAGNE à prononcé une interdiction de gérer pour une durée de 5 ans, à l'égard de :

Monsieur Benoît Loïc GARRIC
15 rue Saint-Exupéry - 51400 LIVRY LOUVERCY.
Titulaire de la Procédure Collective
SAS SASU BMR
R.C.S. 2019B00168 (852 121 318),
15 rue Saint-Exupéry - 51400 LIVRY LOUVERCY.
M2409858

Par jugement en date du 05/09/2024, le tribunal de commerce de CHÂLONS EN CHAMPAGNE à prononcé une interdiction de gérer pour une durée de 3 ans, à l'égard de :

Monsieur Steeven Christian TABLOT
3 bis rue Brueys - 34000 MONTPELLIER
Titulaire de la Procédure Collective
SAS ALLIANCE GLASS SERVICES
R.C.S. 2019B00240 (877 858 084), 10 rue du Commerce - 51510 FAGNIÈRES.
M2409859

Par jugement en date du 05/09/2024, le tribunal de commerce de CHÂLONS EN CHAMPAGNE à prononcé une interdiction de gérer pour une durée de 5 ans, à l'égard de :

Monsieur Florian BLEARD
6 rue des Couturiers - 51290 ARRIGNY.
TITULAIRE de la Procédure Collective
SAS EXPERT CONSEIL HABITAT
R.C.S. 2021B00295 (902 164 748),
39 Faubourg de Saint-Dizier Voie Wagner - 51300 VITRY LE FRANÇOIS.
M2409860

Ardennes

CONSTITUTION

DE SOCIETE

BG ARDENNES MACONNERIE

Par acte SSP du 23/07/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : BG ARDENNES MACONNERIE.

OBJET SOCIAL : L'activité d'exploitation de fonds de commerce de maçonnerie et de gros œuvre.

SIÈGE SOCIAL : 9 rue Jean Nicolas Paché 08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES.

CAPITAL : 1.000 €.

DURÉE : 99 ans.

PRÉSIDENT : M. GUMASTAS BATUHAN, demeurant 9 rue Jean Nicolas Paché - 08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

CLAUDE D'AGRÈMENT : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas.

Immatriculation au RCS de SEDAN.
M2409955

FAÇA2A

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 10/09/2024, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION sociale : FAÇA2A
Objet social : Façade et isolation

Siège social : 16 rue bon lieu, 08270 NOVION PORCIEN

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN

Président : M. RICHEL Alban 3 rue de la marlière 08270 NOVION PORCIEN

Clause d'agrément : Cession d'actions : soumise à agrément.

ALBAN RICHEL
M2409974

JL Sellerie

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros

Siège social : 7 rue du Four - 08300 COUCY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à COUCY du 10 septembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

DÉNOMINATION : JL Sellerie.

SIÈGE : 7 rue du Four - 08300 COUCY.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : Achat et vente de matériel d'équitation, exposition sur terrain de concours, événement pension organisation de compétition.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Anthony DOFFING, demeurant Avenue du Général Leclerc - 08300 SAULT LES RETHEL.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : Le président.
M2409998

CM3P IMMO

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 29/08/2024, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : CM3P IMMO

Objet social : la propriété, l'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers ou mobiliers,

Siège social : 7 rue de l'Arquebuse, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Capital : 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN

Co-gérance : M^{me} VILLENEUVE Céline 25 Faubourg de Reims 51170 FISMES et M. FERREIRA ALVES Eric 25 Faubourg de Reims 51170 FISMES

Clause d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément, et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant.

M2409550

Cuma des Pothées

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03/07/2024, il a été constituée la société coopérative d'utilisation de matériel agricole dénommée «Cuma des Pothées» dont le siège social est situé 27 bis Grand rue - 08230 SÉVIGNY LA FORÊT. La société sera immatriculée au R.C.S. tenu auprès du GTC de SEDAN.

M2410057



QS HOLDING

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros

Siège social : 12 rue Cardot - 08110 TETAIGNE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TETAIGNE du 12 septembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée à associé unique.

DÉNOMINATION SOCIALE : QS HOLDING.

SIÈGE SOCIAL : 12 rue Cardot - 08110 TETAIGNE.

OBJET SOCIAL :

- L'acquisition, par tous moyens, la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et autres droits sociaux, et de tous autres instruments financiers, cotés en bourse ou non cotés, français ou étrangers, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises civiles ou commerciales et la gestion de ces participations,

- L'acquisition par tous moyens, la propriété et la gestion, à titre civil, de tous biens mobiliers et immobiliers dont elle deviendrait propriétaire ;

- La gestion, l'organisation, l'optimisation du patrimoine familial ; sur délibération expresse de l'assemblée générale extraordinaire, la mise à disposition gracieuse de ses actifs aux associés.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANCE : Monsieur Quentin SANVOISIN, demeurant 2 Rue des Courtys 08350 ST AIGNAN, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.
M2410076

CECILE ET MARC C&M

Société Civile Immobilière au capital social de 2.000 Euros

Siège social : 1 Route du Domaine - 08800 HAULME

SOCIÉTÉ : CECILE ET MARC.

FORME : Société Civile Immobilière.

CAPITAL : deux mille (2.000) Euros divisé en deux cents (200) parts de dix (10) Euros.

SIÈGE SOCIAL : 1 Route du Domaine - 08800 HAULME.

OBJET : l'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation de tous immeubles, par bail, crédit-bail, location, sous-location ou autrement.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

APPORTS EN NUMÉRAIRE : deux mille (2.000) Euros.

APPORTS EN NATURE : néant.

GÉRANTS :

- Monsieur BALASSE Benoît demeurant à DEVILLE (08800) 563 Grand Rue

- Madame BALASSE Geneviève demeurant à BRUXELLES - 26 Rue de Danemark

Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour insertion : La gérance.
M2410079

MODIFICATION

DE STATUTS



MECANYVOIS GROUPE

Société par actions simplifiée au capital de 7.042.102 Euros

Siège social : Zone Industrielle 18 Rue Champ Raymond 08110 CARIGNAN

834 412 991 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 28 février 2024, l'assemblée générale ordinaire annuelle déclare que :

Le mandat du commissaire aux comptes unique, Société FIDUGEC, étant arrivé à expiration, et celui-ci ayant exprimé le désir de ne pas être renouvelé dans son mandat, l'assemblée générale décide de nommer le Cabinet d'Expertise Comptable et d'Audit Pourresy «CECAP» situé 12 rue des Forgerons 57 915 Woustviller, représenté par Monsieur pourRESY Nicolas, en qualité de commissaire aux comptes unique.

Pour avis : Le président.
M2409847

« E.D. IMMOBILIER »

Suivant assemblée générale en date du 4 juillet 2024, les associés de la société civile dénommée «E.D. IMMOBILIER», dont le siège est sis à FLOING (08200), 26 Bis avenue des Martyrs de la Résistance, au capital de QUATRE CENTS EUROS (400,00 €), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN (08200) sous le numéro 418 123 360 ont nommé aux fonctions de gérant, pour une durée indéterminée, Madame Mélanie SCHÖNINGER, Commerciale, demeurant à FLOING (08200), 26 bis avenue des Martyrs de la Résistance, née à VILLERS SEMEUSE (08000), le 9 mars 1980, avec prise d'effet immédiat, en lieu et place de Monsieur Jean-Pierre Bernard TOKER, en son vivant Retraité, demeurant à ABIDJAN (COTE D'IVOIRE), Quartier Cocody, Immeuble Riviera Bata, né à FLOING (08200), le 3 juin 1947 dont le décès est survenu à ABIDJAN (COTE D'IVOIRE) le 29 juin 2023.

M2409813



L'ARDOISIÈRE

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros

Siège social : Les Vieux Moulins d'Hargnies 08800 MONTHÈREME

827 599 739 R.C.S. Sedan 08200

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 1^{er} avril 2024, il résulte que :

Monsieur Jean-Philippe ROUSSELLE, demeurant 7 rue du Docteur Bourgeois - 08170 FUMAY a été nommé en qualité de président en remplacement de Madame Christine IPPOLITO, démissionnaire.

Pour avis : La présidente.
M2409846

GROUPEMENT FORESTIER VOSS ET CONSORTS

au Capital Social de 882 000 Euros

Siège Social : 40, avenue du Général de Gaulle 08320 - VIREUX WALLERAND

Suivant décisions en date du 27 juin 2024, la collectivité des associés :

- a nommé Monsieur VOSS Olivier, demeurant ROBECHIES (Belgique) 77 Rue Alfred Cogneaux, et ce à compter de ce jour, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

ANCIENNES MENTIONS

Gérants : Monsieur VOSS Georges VIRELLES (Belgique) 4 Rue de Chimay NOUVELLES MENTIONS

Gérants : Monsieur VOSS Georges VIRELLES (Belgique) 4 Rue de Chimay

Monsieur VOSS Olivier ROBECHIES (Belgique) 77 Rue Alfred Cogneaux

La Gérance.
M2409915



LEVREZY

Société civile immobilière au capital de 100 euros

Siège social : 7 Rue des Evuies 08120 BOGNY SUR MEUSE

918 726 480 RCS SEDAN

Transfert de siège

Aux termes d'une délibération en date du 02/09/2024, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 7 Rue des Evuies 08120 BOGNY SUR MEUSE au 19 rue du Petit Bois 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES à compter du 02/09/2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.
M2409929

LES ORLES DE LA TOMELLE

Société à responsabilité limitée au capital de 1 600 000 Euros

Siège social : 19, Avenue Charles de Gaulle 08300 RETHEL

512 105 453 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du 1^{ER} Août 2024, l'associée unique a nommé :

- Madame Camille DUSAUCY demeurant 16, Champ du Vert Chasseur à Bruxelles (Belgique) a été nommée en qualité de cogérante pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Louis BLONDEL, démissionnaire.

Pour avis : La gérance
M2409936

PETITE PLAINE

Société par actions simplifiée au capital de 4.000 Euros

Siège social : 19 avenue Charles de Gaulle 08300 RETHEL-08300

982 247 850 RCS Sedan

Aux termes d'une décision du Président en date du 31 juillet 2024, il résulte que :

Madame Camille DUSAUCY demeurant 16, Champ du Vert Chasseur, 1000 BRUXELLES (Belgique) a été nommé en qualité de Directeur Général, en remplacement de Monsieur Louis BLONDEL.

Pour avis : Le président.
M2409952

PARC EOLIEN DE L'ESPINETTE

Société par actions simplifiée Unipersonnelle au capital de 1.000 Euros

Siège social : 19 Avenue Charles de Gaulle 08300 RETHEL

794 053 546 RCS Sedan

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 1^{er} Août 2024 :

Madame Camille DUSAUCY demeurant 16, Champ du Vert Chasseur, 1000 BRUXELLES (Belgique) a été nommé en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Louis BLONDEL.

Pour avis : La présidente.
M2409953



OFFICE NOTARIAL D'ARCHES

Maître Quentin NAVAUX 1 bis rue de Lorraine

08000 CHARLEVILLE MEZIERES

LES BELLES DEMEURES

Société à responsabilité limitée Au capital de : 100,00 Euros

Siège Social : 17 rue des Paquis 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

RCS de Sedan : 929 041 101

A la suite d'un procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 septembre 2024, il est pris acte du changement de DENOMINATION.

ANCIENNE MENTION : Les Belles Demeures

NOUVELLE MENTION : SEJOURS EN FAMILLE

Pour insertion : Maître Quentin NAVAUX.
M2409908

« ECO ISO CONFORT »

Société Par Actions Simplifiée au capital de 120 Euros

Siège social : MONTCY NOTRE DAME (Ardennes) 7 rue du Moulin

RCS Sedan : 982 302 812

Selon procès-verbal de décisions en date du 4 septembre 2024, l'associée unique a désigné Monsieur Hervé GILLOUX en qualité de Directeur Général.

ANCIENNE MENTION :

PRÉSIDENT : Monsieur Michaël BLANCHARD demeurant 7 rue du Moulin à MONTCY NOTRE DAME (08090).

NOUVELLE MENTION :

PRÉSIDENT : Monsieur Michaël BLANCHARD demeurant 7 rue du Moulin à MONTCY NOTRE DAME (08090).

Directeur Général : Monsieur Hervé GILLOUX demeurant 15 avenue Forest à CHARLEVILLE MEZIERES (08000).

Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour insertion.
M2409897

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

« AU TOUT VA BIEN »

Société par actions simplifiée
au capital social de 150.000 Euros
Siège social :
33 avenue d'Arches
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
R.C.S. Sedan 500 594 064
N° SIRET 500 594 064 00015

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 5 août 2024, la collectivité des associés a décidé une réduction du capital social d'une somme de 75.000 €.

Ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
ANCIENNE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 150.000 €.
NOUVELLE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 75.000 €.

A la suite de cette assemblée générale extraordinaire, le président de la société a constaté par décisions en date du 10 septembre 2024 :

- La réalisation définitive de cette réduction de capital ;
- La démission de M^{me} FETROT Elodie de ses fonctions de directeur général de la société à compter du 26 août 2024.

Le président.

M2410050

S.E. KERNEBET

Société par actions simplifiée
au capital de 37.005 Euros
Siège social :
19 avenue Charles de Gaulle
08300 RETHEL
480 212 000 RCS Sedan

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 1^{er} Août 2024 : Madame Camille DUSAUCY Née le 12 Mai 1997 à Nivelles (Belgique), de nationalité Belge demeurant 16, Champ du Vert Chasseur, 1000 BRUXELLES (Belgique) a été nommé en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Louis BLONDEL démissionnaire.

Pour avis : La présidente.

M2409954

3 BATI

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
48 avenue de la Marne 08200 SEDAN
984 900 407 RCS Sedan

Par décision du 05/09/2024, l'associé unique a nommé M. Oktay Turk, demeurant 46 avenue de la Marne à SEDAN (08200), en qualité de Directeur Général à compter du jour même et pour une durée illimitée.

Pour avis : Le président.

M2409957

PARC EOLIEN DU HAUT JAONNAIS

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
19 Avenue Charles de Gaulle
08300 RETHEL
833 018 021 RCS Sedan

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 1^{er} Août 2024, Madame Pauline VERDEKENS née le 17 juillet 1992 à Woluwe-Saint Lambert (Belgique) de nationalité Belge, demeurant 129, Avenue des Meuniers 1160 Auderghem (Belgique) a été nommé en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Louis BLONDEL, démissionnaire.

Pour avis : Le président.

M2409969

MOISSON DE BEAUCE I

Société par actions simplifiée
au capital de 1 Euro
Siège social :
19 avenue Charles de Gaulle
08300 RETHEL
497 707 992 RCS Sedan

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 1^{er} Août 2024, Madame Pauline VERDEKENS née le 17 juillet 1992 à Woluwe-Saint Lambert (Belgique) de nationalité Belge, demeurant 129, Avenue des Meuniers 1160 Auderghem (Belgique) a été nommé en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Louis BLONDEL, démissionnaire.

Pour avis : Le président.

M2409975



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

FSAM PATRIMOINE

Société civile
au capital de 1.000 Euros
porté à 1.001.000 Euros
Siège social :
1 rue du Commerce - 08290 LIART
977 709 922 R.C.S. Sedan

Il résulte d'une décision des associés du 06/09/2024 que le capital social a été augmenté de 1.000.000 € par voie d'apport en nature.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à mille Euros (1.000 €).
NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à un million mille Euros (1.001.000 €).

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.
Pour avis : La gérance.

M2409984



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

Holding SZ

Société civile
au capital de 1.000 Euros
porté à 1.001.000 Euros
Siège social :
22 avenue Roger Salengro
08350 VRIGNE AUX BOIS
980 059 885 R.C.S. Sedan

Il résulte d'une décision unanime des associés du 07/09/2024 que le capital social a été augmenté de 1.000.000 € par voie d'apport en nature.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à mille Euros (1.000 €).
NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à un million mille Euros (1.001.000 €).

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.
Pour avis : La gérance.

M2409985

SCP Pascale GUERIN, Damien DELEGRANGE

Notaires associés
8 place Charlemagne - 08130 ATTIGNY

GFA BRION

capital : 175.000 Euros
Siège social :
Chez Monsieur Dominique BRION
5 rue de la Côte, Bagot
08400 SAVIGNY SUR AISNE
R.C.S. Sedan 453 382 046

Augmentation du capital social

Suivant acte reçu par Me Damien DELEGRANGE, Notaire associé à ATTIGNY, le 7 septembre 2024 en cours de publication au service de la publicité foncière de CHARLEVILLE MEZIERES 1, le capital de la société initialement fixé à 175.000 € a été augmenté de 73.000,00 € pour être porté à 248.000,00 € par la création de 1.460 parts sociales nouvelles de 50 € chacune entièrement libérées, numérotées de 3.501 à 4.960 en représentation d'apports immobiliers.

Pour avis :

Me Damien DELEGRANGE.
M2410068

DISSOLUTION

DE SOCIETE



AS CARIGNAN

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 30.000 Euros
Siège :
9 Rue Maria Visseaux
08110 CARIGNAN
Siège de liquidation :
9 Rue Maria Visseaux
08110 CARIGNAN
789 022 340 RCS Sedan

L'Assemblée Générale réunie le 30 juin 2024 au 9 Rue Maria Visseaux - 08110 CARIGNAN a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Marie Claire PARISON, demeurant 26 Ruelle de Tihy - 08110 MESSINCOURT, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

M2409922

EARL HABERT

Dominique

au capital de 7.600 Euros
495 189 474 RCS Sedan
08130 CHARBOGNE

Avis de dissolution

Par AGE en date du 22/08/24 l'associé unique de l'EARL HABERT Dominique a décidé de dissoudre par anticipation la société à effet du 01/09/24 et sa mise en liquidation amiable. M. Dominique HABERT demeurant 39 Grande Rue à CHARBOGNE (08130) a reçu tous pouvoirs en qualité de liquidateur afin de procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation reste fixé au siège actuel de la société.

Pour avis : Le liquidateur.

M2410016



HERMAN MENUISERIE CONCEPT

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 500 euros
Siège social : 8 ruelle des Noisetiers
08200 SEDAN
841 505 126 RCS SEDAN

Dissolution

L'Associé Unique en date du 01/09/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 01/09/2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Liquidateur : Monsieur Olivier HERMAN, demeurant 8 ruelle des Noisetiers 08200 SEDAN,
Siège de la liquidation : 8 ruelle des Noisetiers 08200 SEDAN.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au RCS.

M2409912

SARL ARGONNE TAXI

Société à responsabilité limitée
au capital social de 7.622,45 Euros
9 rue Jean Noizet - 08130 ATTIGNY
411 705 783 R.C.S. Sedan

Avis de dissolution anticipée et de liquidation

Par AGE du 02/09/2024, l'associée unique a décidé de dissoudre par anticipation la société à compter du 01/02/2024 et d'ouvrir une période de liquidation. Madame Monique GOCZALECK-GILBERT, demeurant 10 rue du Général Husak à TERRON SUR AISNE - VOUZIERES (08400) a reçu tous pouvoirs en qualité de liquidateur afin de procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé sis 10 rue du Général Husak à TERRON SUR AISNE - VOUZIERES (08400).

Le liquidateur.

M2406732

CLOTURE

DE LIQUIDATION



SCI DES DEUX VALLEES

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 5.000 Euros
Siège social : 50 Rue Maria Visseaux
08110 CARIGNAN
811 987 833 RCS Sedan

L'AGO réunie le 06/09/2024 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Cédric VALLEE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au RCS.

Pour avis

M2409931

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL



OFFICE NOTARIAL D'ARCHES

Maître Guillaume CONREUR
1 bis rue de Lorraine
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

EPOUX TLIDJANE

Avis de changement de régime matrimonial

Au terme d'un acte reçu par Maître Guillaume CONREUR, le 5 septembre 2024, Monsieur Fayçal TLIDJANE, ingénieur travaux, né à CHARLEVILLE (08000) le 8 juin 1988, et Madame Ines KEBAILI, sans profession, née à BORDJ BOU ARRERIDJ (Algérie) le 21 janvier 1996, demeurant ensemble à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) 72 rue Etienne Dolet, Mariés à la mairie de RAS EL OUED (Algérie), le 28 décembre 2021, sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union, ont modifié leur régime matrimonial et adopté le régime de la séparation de biens. Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit de commissaire de justice, auprès de Maître Guillaume CONREUR, notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) 1 bis Rue de Lorraine.

Pour avis et mention :

Maître Guillaume CONREUR.
M2409898

AVIS

ADMINISTRATIF

COMMUNE DE VIREUX-WALLERAND

Avis d'enquête publique

Projet de modification du Plan Local d'Urbanisme

Le Maire a prescrit par arrêté n°141 du 11 septembre 2024 l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme, visant à :

- Mettre en cohérence le règlement graphique et écrit du PLU avec le Plan de Prévention des Risques d'Inondation révisé (Meuse aval) ;
- Voir la liste des emplacements réservés ;

- Apporter quelques modifications de portée limitée du règlement d'urbanisme (écrit).

Cette enquête publique, d'une durée de 30 jours consécutifs se déroulera du 30 septembre 2024 au 30 octobre 2024 inclus.

Le siège est fixé à la mairie de VIREUX WALLERAND (08320), Place de l'Église.
M. ZGAJNAR Michel, contrôleur territorial retraité, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Durant l'enquête, le dossier est consultable :

- Sous forme « papier » à la mairie aux jours et heures d'ouverture suivants :

- Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00.

- Sous forme numérique sur un poste informatique en mairie aux mêmes heures que ci-dessus, et sur le site internet à l'adresse : www.vireuxwallerand.fr

- Lors des permanences du commissaire enquêteur, au siège de l'enquête :

- Lundi 30 septembre 2024 de 14 h 00 à 17 h 00 ;

- Samedi 19 octobre 2024 de 9 h 00 à 12 h 00 ;

- Jeudi 31 octobre 2024 de 14 h 00 à 17 h 00.

Durant l'enquête, toute personne sera admise à émettre ses observations, propositions et contre-propositions :

- Sur le registre d'enquête déposé à la mairie, aux jours et heures d'ouverture au public ci-dessus ;

- Par correspondance adressée à M. le Commissaire enquêteur, qui les visera et les annexera audit registre :

- A l'adresse postale suivante : Mairie Place de l'Église - 08320 VIREUX WALLERAND ;

- Par courrier électronique : vireuxwallerand@orange.fr ;

- Pendant les permanences susvisées du commissaire enquêteur.

Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête figurent dans le dossier soumis à l'enquête publique et sont consultables dans les formes précitées ci-dessus.

Des informations relatives au dossier peuvent être demandées auprès de M^{me} VOLPI Odile, à la mairie, par téléphone au 03.24.41.60.77, par courrier, ou par courriel : vireuxwallerand@orange.fr

Au terme de cette enquête publique, une décision favorable ou défavorable pourra être adoptée par le conseil municipal de Vireux-Wallerand, en tant qu'autorité compétente pour prendre la décision d'approbation de la modification du PLU.

À l'issue de l'enquête publique et une fois qu'ils auront été transmis à la Commune, toute personne intéressée pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- À la mairie aux dates et heures habituelles d'ouverture ;

- Sur le site internet de la Commune. Le Maire, Bernard DEKENS.

M2410080

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M^{me} PIART Michele décédée le 29/10/2023 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808124016.
M2409960

TRIBUNAL

DE COMMERCE

DE SEDAN

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Jugement du 05 septembre 2024

WETISCHEK (nom d'usage WETISCHEK (E)) Aurore Odette Colombe, 5 rue du Cygne, 08600 Givet, RCS Sedan 810 964 510. Commerce ésotérique, herboristerie, Lithothérapie, Aromathérapie, bijoux, vêtements, livres, encens, décoration, thérapeute Énergéticienne, animation d'ateliers, conférence. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selar Brucelle Charles, prise en la personne de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2409939

SAS ECOBERGE, chemin des Hoyers, 08800 Tournavaux, RCS Sedan 902 832 609. La location immobilière, l'hébergement en chambre d'hôtes, en gîtes ; La création, l'acquisition, l'exploitation et/ou la gestion de toute entreprise spécialisée dans les activités de petite restauration, vente à emporter et l'organisation de séminaires et manifestations de toute nature ; La location de matériel de loisirs, et toute activité annexe ; Le nettoyage, l'entretien de tout textile, soit : blanchisserie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selar Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2409940

SAS LA FERME DU PONT DES AULNES, 2 rue des Genêts, 08500 Les Mazures, RCS Sedan 839 899 143. Restauration, traiteur, débit de boissons, chambre d'hôtes, portage de repas, vente de produits artisanaux « boutique », location de salle (espace Coworking). Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selar Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2409941

SAS Custom'up Garage, 11 rue de Villerupt, 08320 Aubrives, RCS Sedan 884 977 885. Carrosserie, peinture, restauration de véhicules anciens, Youngtimers, Customisation. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selar Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2409942

SARL VITTEPRO, 4 rue du Courtil Raimbeaux, 08380 Signy-le-Petit, RCS Sedan 894 253 558. Nettoyage de bâtiments, Nettoyage industriel, Nettoyage domestique. - Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selar Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2409943

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

SAS AFH, 5 bis rue du Commerce, 08000 Warcq, RCS Sedan 851 201 657. Activité de vente, de réparation, de maintenance, d'installation de tous produits hydrauliques, électriques, équipements agricoles et de mécanique générale. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selar Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2409944

SAS CAPSULES & BOUCHONS, 2 bis place Turenne, 08200 Sedan, RCS Sedan 914 642 996. Brasserie, restauration traditionnelles, événements, débit de boissons, toutes activités annexes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 6 août 2024 désignant liquidateur Selar Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2409946

SAS Mbm telecom, 26 rue de la Poudrière, 08000 La Francheville, RCS Sedan 920 136 157. La réalisation de tous travaux d'installation et de maintenance en fibre optique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selar Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2409947

SAS AGENCE 3 6 9 (AGENCE 3 6 9), 7 place Ducale, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 894 290 998. Activité des agences de publicité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selar Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2409948

SAS S.E. ETANCHE, 44 avenue du Gros Caillou, 08000 Villers-Semeuse, RCS Sedan 845 215 383. Etanchéité, bardage, maçonnerie, couverture. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selar Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2409949

REDRESSEMENT
JUDICIAIREJugement
du 05 septembre 2024

SCHMITT (nom d'usage SCHMITT (El)) Ludovic, 32 rue Edouard Vaillant, 08700 Nouzonville. Services aménagement paysager. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 21 juin 2024, désignant : administrateur Selar V&V, prise en la personne de Maître Stéphane Vermue 35 rue Victor Basch 02100 saint Quentin, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selar Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2409945

Aube

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

Par ASSP en date du 07/08/2024, enregistré au service des impôts des entreprises de LAON, le 06/09/2024, bordereau n° 2024 00031729, case n° 0204P01 2024 A 01007, Monsieur CABRE JEROME, demeurant 11 rue du pot d'Etain - 02210 COINCY, a cédé à TAXI VALLEE DE LA MARNE, SARL au capital de 2.000 €, ayant son siège social 3 rue du Chauffour Soilly - 51700 DORMANS, immatriculée sous le n° 930 919 808 au R.C.S. REIMS, un fonds de commerce de TAXI ADS : N° 10, exploité sis COMMUNE, 02400 CHATEAU THIERRY, moyennant le prix de 55.000 €. La date d'entrée en jouissance est fixée au 15/09/2024.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante : CHAIRON XAVIER, 3 rue du Chauffour Soilly - 51700 DORMANS.

M. CHAIRON XAVIER.
M2409872



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

DOMAINE
DE FOOLZ / ROMEO

Cession

Suivant acte sous seing privé en date du 03/09/2024, enregistré au SPFE de l'AUBE le 09/09/2024, sous la référence 1004P01 2024 A 01565, la SARL DOMAINE DE FOOLZ au capital de 50.000 € dont le siège social est situé à BOURGUIGNONS (10110), Ferme de Foolz, immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le numéro 444 849 921, a cédé à la SAS ROMEO au capital de 10.000 € dont le siège social est situé 1 chemin des Vaucelles - 10110 BALNOT SUR LAIGNES, immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le numéro 931 209 217, un fonds de commerce d'hôtel et restaurant, sis et exploité à BOURGUIGNONS (10110), Ferme de Foolz, immatriculé au R.C.S. de TROYES sous les numéros SIRET 444 849 921 00010 et 444 849 921 00028, avec entrée en jouissance au 03/09/2024, moyennant le prix de 170.000 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 100.000 € et aux éléments corporels pour 70.000 €.

Les oppositions seront reçues en la forme légale, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, à l'étude de Maître Jean-Michel DE VRESSE sis à TROYES (10000), 1 boulevard Charles Baltet, où domicile est élu à cet effet.
M2410046

CONSTITUTION
DE SOCIETE

SCI MIRAMO

Suivant acte sous seing privé du 01/09/2024, a été constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SCI MIRAMO.
FORME JURIDIQUE : Société Civile Immobilière.

CAPITAL SOCIAL : 20.000 €.
SIÈGE SOCIAL : Route de Maraye - 10130 VOSNON.

OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers.

DURÉE : 99 ans.
GÉRANT : Madame Monique VERRIER 33 Route de Maraye - 10130 VOSNON.

Monsieur Rafael VERRIER 34 Avenue de la Fraternelle - 91320 WISSOUS.

La société sera immatriculée au RCS de TROYES.
M2409894



JULANA HABITAT

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 10 bis rue Nungesser
10000 TROYES

Avis de constitution

Par acte sous seing privé du 01 septembre 2024 est constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée
DÉNOMINATION : JULANA HABITAT
SIEGE SOCIAL : 10 bis rue Nungesser 10000 TROYES

OBJET :

- Rénovation et aménagement d'intérieurs, tous travaux de bâtiments, notamment maçonnerie, menuiserie, électricité, peinture, carrelage, revêtements durs et souples.

- Consultant suivi de chantier, audit, commercial dans le métier de l'ascenseur et monte-charges

CAPITAL : 1 000 euros
GERANCE : Monsieur Didier FRANCOIS demeurant 10 bis rue Nungesser 10000 TROYES

CESSION D' ACTIONS :
1 Toutes cessions d'actions entre actionnaires sont libres.

2 Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément donné en assemblée générale par la majorité des actionnaires représentant au moins la moitié des actions.

IMMATRICULATION : au RCS de TROYES

Pour avis
M2409863

**Etude de Maître
Caroline COURAILLON-ROUETTE**
26 rue Saint Robert - 10340 LES RICEYS
Tél. : 03.25.29.30.34

SCI
SAINT ANTOINE

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Caroline COURAILLON-ROUETTE, Notaire de la société à responsabilité limitée «CAROLINE COURAILLON-ROUETTE» titulaire d'un Office notarial à LES RICEYS (Aube), 26 rue Saint Robert, le 10 septembre 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : SCI SAINT ANTOINE.

Le siège social est fixé à : TROYES (10000), 15 rue Gérard Millot.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : Mille trois cent cinquante Euros (1.350,00 €).

Les apports sont en numéraires.

Les parts sont librement cessibles entre associés ou ascendant ou descendant d'eux, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire.

Les gérants de la société sont : Monsieur Bruno LAURENTI et Madame Anne-Marie LAURENTI, demeurant 15 rue Gérard Millot - 10000 TROYES.

La société sera immatriculée au Registre National des Entreprises et au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis : Le Notaire.
M2410027

MODIFICATION
DE STATUTSFIDAL
AVOCATS

12 rue Aristide Briand
10000 TROYES

MARTINOT
REALISATIONS

Société par actions simplifiée
au capital de 109 200 Euros
Siège social : 16 Boulevard Victor Hugo
10000 TROYES
381 884 980 RCS Troyes

Aux termes des décisions de l'Associé Unique du 15/01/2024, il a été décidé de nommer aux fonctions de Président, la société HOLDING NM, dont le siège social est 14 Bd Victor Hugo 10000 TROYES en remplacement de Monsieur Nicolas MARTINOT, démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de TROYES.
Pour avis
M2409627

LES TROYES
LIBANAIS

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
12 rue Pithou - 10000 TROYES
927 917 344 R.C.S. Troyes

Suivant acte unanime du 09/08/2024, il a été :

- Pris acte de la démission de Monsieur Mickel MIKHAEL de son mandat de président et de la nomination de Monsieur Ralph AWAD, demeurant 8 bis rue Pithou - 10000 TROYES, en qualité de président ;

- Décidé d'étendre et de modifier l'objet social de la manière suivante : Ajust des termes « traditionnel et rapide avec vente d'alcool (sans licence) » au mot restaurant ; et suppression du terme « bar ».

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au R.C.S. de TROYES.
M2409865

SARL FRANÇOISE

Société à responsabilité limitée
en cours de transformation
en société civile Immobilière
au capital de 110.000 Euros
Siège social :

5 rue de la Chaussée
10290 BERCENAY LE HAYER
884 567 199 R.C.S. Troyes

Suivant délibération en date 17 juin 2024, les associés ont décidé à l'unanimité, conformément aux dispositions de l'article L. 223-43 du Code de commerce, la transformation de la société en société civile immobilière à compter du 17 juin 2024, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

Son objet social, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 110.000 €, divisé en 11.000 parts sociales de 10 € chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Monsieur Romane VITU, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la société.

Sous sa nouvelle forme, la société est gérée par :

- Monsieur Joseph-André VITU, demeurant à BERCENAY LE HAYER (10290), 5 rue de la Chaussée ;

- Monsieur Romane VITU, demeurant à ISLES SUR SUIPPE (51110), 88 route de Reims.

Il a été décidé, également aux termes de l'assemblée générale du 17 juin 2024, de remplacer à compter du 17 juin 2024 la dénomination sociale SARL FRANÇOISE par FRANÇOISE et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis : Le gérant.
M2409754

**Etude de Maîtres
Marie-Agnès
VAN GOETSENHOVEN-SINEGRE
et Elodie
DEMONGEOT-COURTY**
Notaires associées
à NOGENT SUR SEINE (Aube)
1 rue des Moulins

SCI LAUTERI

Capital social : 1.000,00 Euros
Siège social :
1 bis rue Basse du Champ Calot
10400 NOGENT SUR SEINE
R.C.S. Troyes 513 707 885

Suivant acte reçu par Me Elodie DEMONGEOT-COURTY, Notaire à NOGENT SUR SEINE (10400), le 17 août 2024, enregistré au SPF de TROYES, le 21 août 2024, référence 1004P01 2024 N 01089 et d'une assemblée générale extraordinaire en date 17 août 2024 il a été constaté :

La cession de toutes les parts par Monsieur Jean-Luc LAURENT et Madame Jeannine PHILIPPON au profit de Monsieur Stéphane CHAUVEAU et Madame Marie-Aude SALLET épouse CHAUVEAU.

Le transfert du siège social à COGNAC (16100), 13 place Cagouillet

La démission de Monsieur Jean-Luc LAURENT et Madame Jeannine PHILIPPON en qualité de gérant et la nomination de Monsieur Stéphane CHAUVEAU et Madame Marie-Aude SALLET épouse CHAUVEAU.

Et de modifier en conséquence les statuts.

Pour avis : Le Notaire.
M2409861

ANK

Société civile immobilière
au capital de 1.200 Euros
Siège social :

26 rue de la Grande Fosse
10150 CRENEY PRES TROYES
837 565 795 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une délibération en date du 01/08/2024, l'AG Mixte a pris acte de la démission de Monsieur Julien ROELLAND de ses fonctions de cogérant à compter du 31/7/2024 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis : La gérance.
M2409868

FIDAL
AVOCATS

12 rue Aristide Briand
10000 TROYES

M.G.O.

Société par actions simplifiée
unipersonnelle
au capital de 220.000 Euros
Siège social :
Rue des Maucourants Zone Industrielle
10400 TRAINEL
412 733 040 R.C.S. Troyes

Aux termes des décisions de l'associé unique du 03/09/2024, il a été décidé de modifier la dénomination sociale de la société qui sera désormais «NSteel Engineering».

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES

Pour avis : Le représentant légal.
M2409726

SCI VAL DE SEINE

Société civile immobilière au
capital de 213 400 Euros
Siège social :

18, avenue du Général Leclerc
10110 BAR SUR SEINE
394 770 960 RCS Troyes

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 4 mai 2024 portant décisions unanimes des associés, il a été décidé de réduire le capital social d'une somme de 200 200 euros pour le ramener de 213 400 euros à 13 200 euros et de modifier corrélativement les statuts.

Pour avis : Le gérant.
M2409905



42 bd Gambetta - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

MECA MX

Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 Euros
Siège social : 180 B Route d'Auxerre
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
819 769 951 R.C.S Troyes

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 02/09/2024, il a été décidé de :

-Nommer en qualité de nouveau Président pour une durée indéterminée à compter du 02/09/2024, la société DERISSON PARTICIPATION, Société civile au capital de 10 000 euros, dont le siège social est sis Village d'entreprises, 1 rue Paul Cézanne à Saint-Germain (10120), immatriculée au R.C.S. de Troyes sous le numéro 848 755 500, en remplacement de Monsieur Thierry DUBUS, démissionnaire.

-D'étendre l'objet social à compter du 02/09/2024 à l'activité de location de motocycles et de quads, neufs et d'occasion, ainsi que de tous accessoires et pièces s'y rapportant.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

L'inscription modificative sera effectuée au RCS de TROYES.

Pour avis.
M2409911



Exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 81.560,22 Euros
Siège social à
NEUVILLE SUR SEINE (10250)
102 grande Rue
R.C.S. Troyes 400 860 169

EARL BATILLAT
CARRE

Pour avis : Le président.
M2409919

SOCIETE ALLOT

Société par actions simplifiée
au capital de 70.000 Euros
Siège social :

57 Grande Rue
10240 NOGENT SUR AUBE
302 021 274 RCS Troyes

Aux termes d'une décision en date du 15 janvier 2024, l'associé unique a décidé de proroger de 49 années de la Société, soit jusqu'au 26 janvier 2074 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis : Le président.
M2409924

MAMA SOUSOU

Par décisions unanimes du 31/12/2023, les associés de la Société MAMA SOUSOU, SAS au capital de 1.000 €, ayant son siège social 14 Route d'Auxerre - 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS, immatriculée au RCS de TROYES sous le n° 921 576 005, ont pris acte de la démission de Madame Jamilah KHMAO de ses fonctions de Directrice Générale à compter du 31/12/2023, et ont décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis : Le président.
M2409933

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube



42 bd Gambetta - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

SCI DES 2 ROUES

Société civile immobilière
au capital de 2.000 Euros
Siège social :
21 rue des Roses
10260 SAINT PARRÉS LES VAUDES
833 798 275 R.C.S. Troyes

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 02/09/2024, il a été décidé de :

- Nommer en qualité de nouveau gérant pour une durée indéterminée à compter du 02/09/2024, Monsieur Lionel DERISSON, demeurant 15 rue Aimé BILLEREY - 10120 LAINES AUX BOIS en remplacement de Monsieur Thierry DUBUS, démissionnaire ;
- Transférer le siège social 180 B route d'Auxerre - 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS à compter du 02/09/2024.

L'article 4 (siège social) des statuts a été modifié en conséquence.
L'inscription modificative sera effectuée au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.

M2410010

MARTINOT REALISATIONS

Rectificatif à l'annonce publiée dans «MATOT-BRAINE» du 10/09/2024 concernant MARTINOT REALISATIONS : il convenait de lire «aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 29/06/2024».

M2410034



AZ CONCEPT 77

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 Euros
Siège social : 1 Faubourg de Sens
10400 TRAINEL
RCS TROYES 802 184 648

Avis de modification

Aux termes d'une délibération en date du 01 septembre 2024, la collectivité des actionnaires a décidé :

- De transférer à compter du 01 septembre 2024, le siège social de la société.
ANCIENNE MENTION : 1 Faubourg de Sens 10400 TRAINEL
NOUVELLE MENTION : 18 route des Granges 10100 PARS LES ROMILLY
- De faire une adjonction d'activité, à compter du 01 septembre 2024, en ajoutant : location d'engins BTP
- De modifier corrélativement les statuts.

Pour avis, le Président

M2410041

SMCJ

Société par actions simplifiée
au capital de 15.000 Euros
Siège Social :
Zac Centre Commercial Leclerc
24 Avenue du Général Leclerc
10200 BAR SUR AUBE
821 797 701 RCS Troyes

Le 3 septembre 2024, l'Associé unique a nommé, à compter du 1er septembre 2024, Président Madame Marie-Noëlle KRSTIC domiciliée 1, rue Gustave Eiffel - 78280 GUYANCOURT, en remplacement de Monsieur Jean-Claude DAUCHEZ, Président démissionnaire à compter du 31 août 2024. Mention en sera faite au RCS de TROYES.

M2410056

BARBUS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 75.000 Euros
Siège Social :
64 bis Mail des Charmilles
10000 TROYES
R.C.S. Troyes 392 279 782

Aux termes d'une délibération en date du 28 juin 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire des associés de la société susvisée, prenant acte que le mandat du commissaire aux comptes titulaire du cabinet ERIC MAERTE AUDIT arrivait à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale précitée, a constaté qu'à la clôture, tant de l'exercice écoulé que des deux précédents exercices et en application des dispositions de la loi Pacte n°2019-486 du 22 mai 2019 et de son décret d'application n°2019-514 du 24 mai 2019, la société remplit les conditions pour être dispensée de désigner un commissaire aux comptes, a décidé de ne pas renouveler le cabinet ERIC MAERTE AUDIT dans ses fonctions de commissaire aux comptes.

Pour avis au RCS de TROYES.

Le président.

M2410074

DISSOLUTION DE SOCIETE

ADVANCE PROCESS INDUSTRIE

Dans l'annonce parue le 31/07/2024 réf. M2408880 il y avait lieu de lire :
Le siège de la liquidation est fixé chez Me Isabelle BARAULT de la SCP B & M Associés, 2 place Casimir Périer 10000 TROYES, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et tous les actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

M2410013

THIERRY MASSON

Société à responsabilité limitée
CAPITAL SOCIAL : 7.500 Euros
SIEGE SOCIAL :
Les Bouilins , 11 rue de Virloup
10160 MARAYE EN OTHE
RCS Troyes 478.972.029

Dissolution anticipée

Par AGE en date du 30/06/2024, l'associé unique a décidé de dissoudre la société par anticipation.

M. Thierry MASSON demeurant à MARAYE EN OTHE (10160), Les Bouilins, 11 rue de Virloup, a été nommé en qualité de liquidateur.

Toute correspondance et notification concernant la liquidation de la société devront être adressées au siège social Les Bouilins, 11 rue de Virloup 10160 MARAYE EN OTHE.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.

Pour insertion : Le liquidateur.

M2409645

SOLOPRO

SAS au capital de 1.000 Euros
Siège social :
4 route de Troyes
10600 BARBEREY SAINT SULPICE
949 498 802 RCS Troyes

L'AGE du 10/09/2024 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 11/09/2024, nommé en qualité de liquidateur M. Blin Jérémy, demeurant 4 route de Troyes - 10600 BARBEREY SAINT SULPICE et fixé le siège de liquidation au siège social. Dépôt au RCS de TROYES.

M2410018

JBH

Société civile de moyens
au capital de 1.500 Euros
Siège social :
41 rue du Général de Gaulle
10000 TROYES
Siège de liquidation :
41 rue du Général de Gaulle
10000 TROYES
484 217 328 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2024 l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Madame Florence CHEURLIN, demeurant 22 Grande Rue - 10110 CELLES SUR OURCE, associée unique, exercera les fonctions de liquidatrice pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 41 rue du Général de Gaulle - 10000 TROYES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : La liquidatrice.

M2409867

CLOTURE DE LIQUIDATION

SOLOPRO

SAS en liquidation
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
4 route de Troyes
10600 BARBEREY SAINT SULPICE
949 498 802 RCS Troyes

L'AGE du 10/09/2024 a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 11/09/2024. Dépôt au RCS de TROYES.

M2410019



155 avenue Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

JL MENUISERIE

EURL au capital de 2 000 €
Siège social : 1 rue du Maréchal Joffre
10280 FONTAINE LES GRES
RCS de TROYES n°828 831 669

Avis de liquidation

En date du 31/12/2022, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. LEVASSEUR Jimmy de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2022.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.

M2401426

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

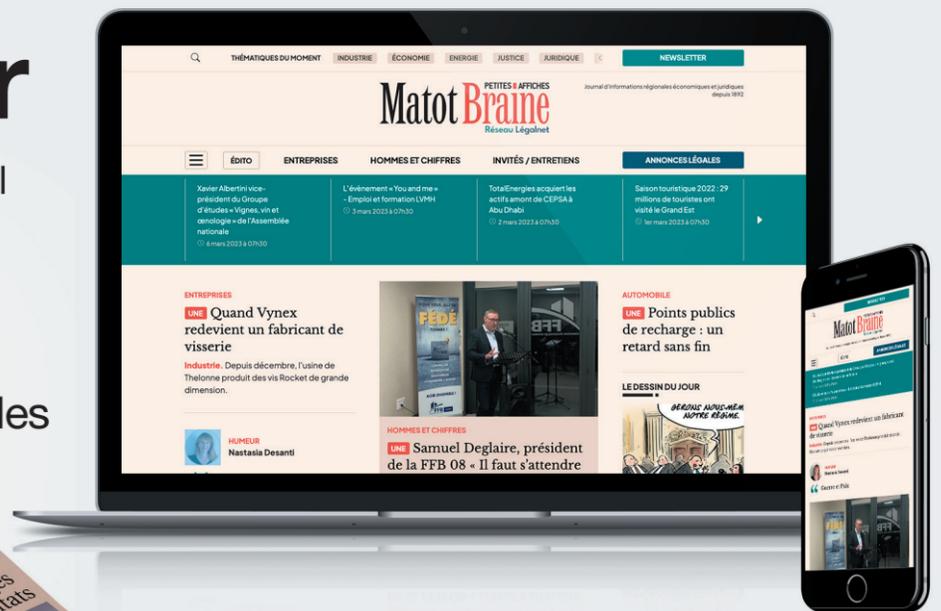
Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte -d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. GIBBERT Marc décédé le 22/07/2023 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218119292. M2409958

Retrouvez l'intégralité de votre journal

sur **matot-braine.fr**

Une expérience digitale accrue avec votre journal

- ✓ Informations économiques et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif
- ✓ Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles



NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité économique et juridique régionale



matot-braine.fr

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube / Aisne

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} FRIGENI Nelly décédée le 05/12/2022 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218127298. M2409963

AVIS DIVERS

SCP Séverine CAILLIEZ et Louis MAMAN
Notaires associés
9 rue Roger Salengro
10350 MARIIGNY LE CHATEL

M. FRANCK CHUPP

Suivant testament olographe en date du 23 mars 2021, Monsieur Franck Gilles CHUPP, en son vivant retraité, demeurant à VAUCHASSIS (10190) 22 rue Chaast, né à MONTREUIL (93100), le 28 juillet 1965, décédé à TROYES (10000), le 17 mai 2024, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Séverine CAILLIEZ, Notaire associé à MARIIGNY LE CHATEL (10350), 9 rue Roger Salengro, le 30 mai 2024, auquel il résulte que les légataires remplis les conditions de la saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée pour tout intéressé auprès du notaire en charge du règlement de la succession : Maître Séverine CAILLIEZ, notaire à MARIIGNY LE CHATEL (10350), 9 rue Roger Salengro, dans le mois suivant la réception du par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament de la copie dudit testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. M2409869

FUSION

SJFC
SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
DE CHAMPAGNE
19-21 rue Denis Papin - 51100 REIMS
3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

AMBULANCES TROYENNES

Société par actions simplifiée au capital de 7.000 Euros
Siège social :
4 rue Jean Baptiste Colbert
10600 LA CHAPELLE SAINT LUC
793 003 765 R.C.S. Troyes

Avis de réalisation de fusion

Suivant décisions en date du 25 juillet 2024, la présidente de la société AMBULANCES TROYENNES a :

- Approuvé le projet de fusion et son annexe signé le 06 juin 2024 entre la société AMBULANCES TROYENNES (société absorbante) et la société AMBULANCES SAINT LUC, société par actions simplifiée au capital de 30.000 €, dont le siège social est situé 4 rue Jean Baptiste Colbert à LA CHAPELLE SAINT LUC (10600), immatriculée sous le numéro 813 505 740 R.C.S. TROYES (société absorbée) ; La transmission universelle du patrimoine de la société AMBULANCES SAINT LUC et l'évaluation de celui-ci, sans augmentation de capital de la société AMBULANCES TROYENNES conformément aux articles L. 236-3 II du Code de commerce ;

- Décidé que :

- La fusion était définitive à compter de ce jour mais avec effet rétroactif du 1^{er} janvier 2024 sur le plan comptable et fiscal ;

- La société AMBULANCES SAINT LUC se trouvant dissoute de plein droit ce même jour, avec effet rétroactif du 1^{er} janvier 2024, sans qu'il soit procédé à aucune opération de liquidation.

L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis.

M2409844

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

EPOUX BRAMM

Insertion - Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Agathe SIMON, titulaire d'un Office notarial à SAINTE SAVINE (10300), 1 bis avenue Général Leclerc, CRPCEN 10066, le 5 septembre 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Christophe Omer René BRAMM, électromécanicien, et Madame Sylvie Catherine MORANDINI, sans profession, demeurant ensemble à TROYES (10000), 48 ruelle du Voyer. Monsieur est né à TROYES (10000) le 9 décembre 1973 ; Madame est née à BORDEAUX (33000) le 20 mars 1980.

Mariés à la mairie de TROYES (10000) le 5 septembre 2020 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire.

M2409976

TRANSMISSION

UNIVERSELLE

DE PATRIMOINE

SJFC
SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
DE CHAMPAGNE
19-21 rue Denis Papin - 51100 REIMS
3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

AMBULANCES SAINT LUC

Société par actions simplifiée au capital de 30.000 Euros
Siège social :
4 rue Jean Baptiste Colbert
10600 LA CHAPELLE SAINT LUC
813 505 740 R.C.S. Troyes

Avis de dissolution

Suivant décisions en date du 25 juillet 2024, la présidente de la société AMBULANCES TROYENNES, société par actions simplifiée au capital de 7.000 €, dont le siège social est situé 4 rue Jean Baptiste Colbert à LA CHAPELLE SAINT LUC (10600), immatriculée sous le numéro 790 009 765 R.C.S. TROYES, a :

- Approuvé le projet de fusion et son annexe signé le 06 juin 2024 avec la société AMBULANCES SAINT LUC, aux termes duquel la société AMBULANCES SAINT LUC a transmis à la société AMBULANCES TROYENNES, l'ensemble de son patrimoine ;

- Pris acte que, dès lors que la société AMBULANCES TROYENNES et la société AMBULANCES SAINT LUC ont toujours été détenues à 100 % par la société HOLDING AMBULANCE PARAMED ASSISTANCE, société par actions simplifiée au capital de 780 000 euros, dont le siège social est 25 Grande Rue à LE HEAULME (95640), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Poitou sous le numéro 880 849 559, depuis la date de dépôt au greffe du projet de fusion ;

- Conformément aux dispositions de l'article L. 236-3, II du Code de commerce, il n'a pas été procédé à l'échange d'actions de la société AMBULANCES SAINT LUC contre des actions de la société AMBULANCES TROYENNES en rémunération de

cette fusion, et en conséquence il n'y a pas lieu à augmentation du capital de la société AMBULANCES TROYENNES ;

- Conformément aux dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, cette fusion n'avait pas à être soumise à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire de la société AMBULANCES SAINT LUC ;

- Décidé que la fusion des sociétés AMBULANCES TROYENNES et AMBULANCES SAINT LUC étant définitive, la société AMBULANCES SAINT LUC se trouve dissoute de plein droit ce même jour, avec effet rétroactif du 1^{er} janvier 2024, sans qu'il soit procédé à aucune opération de liquidation.

Pour avis.

M2409843

Aisne

CONSTITUTION

DE SOCIETE

AISNE EPOXY

Société par actions simplifiée au capital de 3.000 Euros
Siège social :
ZI Des Waillons - Rue des Industries
02220 BRAINE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BRAINE du 28 Août 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
DÉNOMINATION : AISNE EPOXY.
SIÈGE : ZI Des Waillons, Rue des Industries - 02220 BRAINE.

DURÉE : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL : 3.000 €.

OBJET : Activité industrielle : Traitement surface et peinture industrielle

Décapage, sablage, grenailage, microbillage, aérogommage, hydrogommage, thermolaquage
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur SARRASIN Sébastien, demeurant 468 rue Marcel Bignebat - 02200 VENIZEL.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SOISSONS.

Pour avis : Le président.

M2409965

MODIFICATION

DE STATUTS

CHRISTELLE PERNAUT

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros
Siège social :
Pépinière Les Ambassadeurs
Parc Gouraud
2 allée des Nobels, Bureau n°111 B
02200 SOISSONS
909 442 139 R.C.S. Soissons

Par procès-verbal du 01/08/2024, l'associée unique a décidé de modifier la dénomination sociale de la société «CHRISTELLE PERNAUT» pour adopter la dénomination «EUNOMIE DICÉ JURIDIQUE» et ce à compter du 01/08/2024.

L'article 3 des statuts a été modifié corrélativement.

Mention au R.C.S. de SOISSONS.

La présidence.

M2409849

société d'avocats
NOMDOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

ENTREPRISE KONTOMICHOS

SARL au capital de 195.000,00 Euros
Siège social :
160 rue de Sissonne - 02840 EPPES
661 680 173 R.C.S. Saint Quentin

L'assemblée du 27/06/2024 a décidé de ne pas renouveler le mandat de la société SLEC AUDIT, commissaire aux comptes titulaire.

Mention au R.C.S. de SAINT QUENTIN.
M2410036

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

ENTREPRISE PERREUX FRERES

Société à responsabilité limitée au capital de 5.100 Euros
Siège social :
1 Rue de la Gare
02160 BOUFFIGNERUEUX
500 100 854 RCS Saint Quentin

Extension de l'objet social

Aux termes du procès-verbal de l'AGE en date du 06/08/2024, l'objet social a été étendu aux activités suivantes : «l'achat et la vente d'articles et de monuments funéraires ; la réalisation de tous travaux de marbrerie».

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Modifications seront faites au Registre du Commerce de SAINT QUENTIN.

Pour avis.

M2410055

Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

SFE GROUPE CADET

Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros
Siège social : 9 ALLEE DES IMPRESSIONNISTES, BP 56278, Immeuble Le Monet Paris Nord 2 93420 VILLEPINTE
502 159 031 RCS BOBIGNY

Aux termes de délibérations en date du 14 Novembre 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée SFE GROUPE CADET a décidé de transférer le siège social du 32 RUE DE VIC SUR AISNE, 02290 FONTENOY au 9 ALLEE DES IMPRESSIONNISTES, BP 56278, Immeuble Le Monet Paris Nord 2, 93420 VILLEPINTE à compter du 15 Novembre 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SOISSONS sous le numéro 502 159 031 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de BOBIGNY.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a également pris acte de la démission de Monsieur Alain KUPIEC, Gérant de la Société, demeurant 32 rue de Vic Sur Aisne 02290 FONTENOY et a décidé de nommer Madame Lucile KUPIEC, demeurant 12 rue du travail 78117 CHATEAUFORT, nouvelle Gérante de la Société.

Pour avis La Gérance

M2409042

Notaires

OFFICE NOTARIAL DE GUEUX
Mes PIERLOT, ROGÉ, LAGACHE-GÉ et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE NOYART

Société civile d'exploitation agricole au capital de 312.149,27 Euros
Siège social :
157 Fermes de Louvry - Chez Madame Jeannine NOYART
02120 AUDIGNY
423 432 939 RCS Saint Quentin

Aux termes d'acte authentique reçu par Maître Geoffroy CROZAT, Notaire associé à GUEUX, Marne, le 29 juin 2024, les associés ont décidé de réduire le capital social d'une somme de 26.899,27 € pour être ramené de 312.149,27 € à 285.250,00 €, par annulation de 2.690 parts sociales d'une valeur nominale de 10,00 € chacune.

Les articles 7 et 8 ont été modifiés en conséquence.

L'inscription modificative sera effectuée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-QUENTIN.

Pour avis :
Me Geoffroy CROZAT, notaire.
M2410026

SARL DES PLANTES METARNOU

Société à responsabilité limitée au capital de 7.500 Euros
Siège social :
6 Rue De Nanteuil
02310 BEZU LE QUERY
443 018 254 RCS Soissons

Aux termes d'une délibération en date du 15 Avril 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale «SARL DES PLANTES METARNOU» par «DES PLANTES METARNOU» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

M2410052

DISSOLUTION

DE SOCIETE

LEGROS BRUNO

SARL en liquidation au capital de 3 811 €
Siège social et de liquidation :
12, route de Saint Erme
02190 AMIFONTAINE
440 230 407 RCS SAINT QUENTIN

Aux termes d'une décision en date du 31/08/2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

M. Bruno LEGROS, demeurant 12, route de Saint Erme 02190 AMIFONTAINE, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SAINT QUENTIN.

M2410051

STYJ
SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 6 rue des Garats
02400 BRASLES
RCS de SOISSONS n°920 493 434

Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 12/08/2024 a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 12/08/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. SANCE Jean-Michel, demeurant 6 rue des Garats 02400 BRASLES et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de SOISSONS.

M2409237

CLOTURE

DE LIQUIDATION

T.B.R.

SARL au capital de 5 000 €
Siège social : 86 rue Saint Denis
02130 VILLERS SUR FERRE
RCS de SOISSONS n°521 777 649

Avis de liquidation

L'assemblée générale ordinaire du 12/08/2024 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. KEBLI Abdelali de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/03/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SOISSONS.

M2409230

MERLIN-ETCHARRY-BERGUET
NOTAIRES

SCI S2JVIC

SCI au capital de 1.500 Euros
CHAUNY (02300) 49 rue Paul Doumer
RCS Saint Quentin n° 898 584 016

L'AGE en date du 31/08/2024, a approuvé les comptes de liquidation, décharge le liquidateur M^{me} Carole CLUET ODOUX de son mandat, lui donne quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/08/2024. Compte de liquidation déposé RCS de SAINTQUENTIN.

Mention de radiation au RCS de SAINT QUENTIN.

Pour avis : Le liquidateur.

M2409983

Matot Braine PETITES AFFICHES
CHAMPAGNE-AISNE
NOUVEAUX SERVICES EN LIGNE :
Formulaire d'annonce
Devis et attestation de parution immédiats,
Paiement en ligne...
DÉPOSEZ DÉSORMAIS EN TOUTE AUTONOMIE VOS ANNONCES sur annonces.matot-braine.fr

Retrouvez l'intégralité de votre journal sur matot-braine.fr

Actualités économiques, annonces légales,
ventes aux enchères...



NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité
économique et juridique régionale



matot-braine.fr

UN ESPACE À SAISIR
Rejoignez le réseau des agences
qui réussissent.

**VOTRE ANNONCE ICI,
VOTRE SUCCÈS DEMAIN.**



Contactez **Christine SERAINE**

03 26 08 38 30 ou **06 24 99 12 36**

regiepublicitaire.pamb@legalnet.org

Nouveauté. Comme son nom le suggère, le compact électrique dispose du bloc le plus puissant jamais conçu par Volkswagen : 326ch aux roues arrière. Attention, ça décoiffe.

ID.3 GTX Performance : le feu sous la glace



L'ID.3 GTX Performance cache son jeu en dépit d'éléments de carrosserie spécifiques.

Des chevaux en veux-tu en voilà : ce n'est pas un problème avec les moteurs électriques. Il suffit de demander ! C'est plus simple que de tirer davantage de puissance d'un moteur thermique. Au point qu'on voit des SUV électriques frôler les 600 ch sans que personne ne s'en étonne. Si le châssis et le freinage suivent, pourquoi s'en priver...

Avec l'inédite ID.3 GTX Performance, VW semble avoir voulu réinventer les versions GTI Club Sport de la Golf dont l'ID.3 est plus ou moins le pendant en 100% électrique. Avec une promesse suggestive : « C'est le

modèle électrique Volkswagen le plus sportif jamais conçu ». Un chiffre résume tout : 326 ch (240 kWh). C'est 41 ch (30 kWh) de plus que la « simple » version GTX qui n'est pas pour autant avare en la matière. Ce n'est pas rien ! Le constructeur fait le parallèle avec ses moteurs V6 turbo les plus puissants en mettant en avant un couple de 545 Nm, nettement supérieur. Et rare sur une berline compacte. Les performances qui en découlent sont élevées avec des accélérations éloquentes : 0 à 100 km/h en 5,7 secondes. VW a été jusqu'à repousser à 200 km/h la limite de vitesse maxi, les 100 % électriques

étant bridées pour ne pas trop gaspiller d'énergie. C'est anecdotique mais cela exprime la volonté du constructeur de faire de la GTX Performance un modèle à part dans sa gamme électrique.

Comme sur les autres membres de la famille ID.3, récemment restylée et améliorée sur de nombreux points, la transmission de la puissance se fait sur les roues arrière. « En toute souplesse » promet VW. Et sans crainte pourrait-on ajouter, une multitude de garde-fous électroniques veillant au grain pour pallier les excès éventuels des conducteurs.

À nouveau moteur, nouvelle batterie. Elle dispose d'une capacité nette de 79 kWh, prend place dans le plancher multicouches au centre du châssis pour abaisser le centre de gravité et mieux répartir la charge entre les deux essieux. C'est le gage d'un comportement routier plus efficace et plus sportif. Le constructeur met avant une autonomie conventionnelle jusqu'à 594 km. Une valeur théorique pour une voiture ultra sportive si on souhaite profiter pleinement de ses performances. Cette batterie lithium-ion est capable de récupérer jusqu'à 185 kW de puissance sur une borne de recharge rapide. Il suffit de 26 minutes pour passer de 10 % à 80 % d'autono-

mie. De quoi avoir envie de profiter sans arrières pensées du potentiel de l'ID.3 GTX Performance.

UN CHÂSSIS ADAPTÉ POUR PLUS DE PLAISIR AU VOLANT

Le châssis et les liaisons routières de l'ID.3 GTX ont été adaptées pour faire face à ce surcroît de puissance.

C'est le cas des suspensions, de l'essieu multi-bras arrière et de la direction progressive. Le système optionnel de régulation adaptative du châssis a été peaufiné avec des capteurs supplémentaires pour agir plus efficacement sur les réglages des amortisseurs. Extérieurement, il faudra avoir un œil acéré pour distinguer l'ID.3 GTX Performance des autres modèles de la gamme. Une nouvelle grille de calandre noire à motif de losanges, des blocs optiques exclusifs, partagé avec la GTX « normale » : c'est à peu près tout. Chez VW, la discrétion est une seconde nature. Des roues de

20 pouces optionnelles sont proposées tout comme la possibilité de personnaliser la présentation intérieure, récemment améliorée qualitativement sur l'ensemble de la famille ID.3. Le tarif auquel est affiché cette ID.3 électrisante est une vraie bonne surprise : 47 990 €. Elle a droit au bonus

écologique, tant qu'il existe encore et elle est même moins chère que son équivalent thermique.

Vient l'immanquable question des esprits cartésiens : à quoi ça sert de disposer de 326 ch, électriques ou pas, dans le contexte routier actuel ? Qu'il s'agisse d'une berline musclée, d'un coupé sportif ou d'une supercar, la réponse est la même : objectivement à rien. Mais on sait qu'en matière d'automobile comme dans les autres domaines de la vie, nous ne sommes pas exclusivement guidés par la rationalité. Sinon, cela se saurait...

DOMINIQUE MAREE

Volvo freine sur l'électrique

Parmi les plus volontaristes pour la conversion électrique de sa gamme, le constructeur suédois met un bémol. Raison invoquée : le manque de bornes de recharge.

« Plus aucune Volvo thermique en 2030 » : la marque suédoise, propriété du groupe chinois Geely, avait annoncé il y a déjà longtemps sa décision de devancer la date butoir de 2035 pour mettre sur le marché des voitures exclusivement électriques. Mais comme d'autres constructeurs, Volvo fait machine arrière et revoit ses objectifs à la baisse, évoquant désormais un pourcentage de « 90% de modèles électriques » mais en y incluant les hybrides rechargeables. Bien

plus qu'une nuance.

Explication du patron de Volvo : « il est clair que la transition vers l'électrification ne sera pas linéaire et que les clients et les marchés évoluent à des rythmes d'adoption différents. Nous sommes pragmatiques et flexibles, tout en conservant une position de leader du secteur en matière d'électrification et de développement durable. » Un rétropédalage qui ne dit pas son nom.

Parmi les raisons mises en avant par Volvo : le manque d'infrastructures publiques de

recharge. Une réalité, en France comme dans de nombreux pays voisins. Et un pavé dans la mare des institutions européennes qui ont manifesté des exigences disproportionnées vis à vis de l'industrie automobile dans son ensemble sans être capable de financer un réseau suffisant de stations de recharges, en laissant au bon vouloir des uns et des autres, collectivités ou opérateurs privés, la mise en place de cet indispensable maillon de la transition

électrique. C'est aussi un des freins identifiés faisant hésiter les clients potentiels d'un modèle 100% électrique au moment de franchir le pas.

Le recul de Volvo est d'autant plus significatif qu'il s'agit d'un des constructeurs les plus engagés dans l'électrification de sa gamme. Aujourd'hui, plus d'une Volvo vendue sur quatre est exclusivement électrique et près de la moitié du total des immatriculations sont électrifiées. C'est davantage que ses concurrents du secteur



premium et de la plupart des généralistes.

Dans les états-majors de la plupart des grands groupes automobiles, la tendance

est à la révision à la baisse des objectifs de transition énergétique. Une question de réalisme.

D.M.



VOTRE DISTRIBUTEUR EXPERT CITROËN
DANS VOTRE RÉGION

REIMS • ÉPERNAY • CHARLEVILLE



Citroën Reims - 6 Rue Léna Bernstein, 51100 Reims - 03 26 50 67 67

Citroën Epernay - Rue de Reims, 51530 Dizy - 03 26 55 58 11

Citroën Charleville - ZAC de La Croisette, Rue Paulin Richier, 08000 Charleville-Mézières - 03 24 56 86 40

auto
bernard
by groupe Bernard

Maxime Collet. Gérant du « Banana Joe » à Charleville-Mézières, cet ex-bourlingueur a investi avec succès le bord de Meuse en y créant un établissement festif éphémère, « Le Quai de la Maline », sur un site bucolique.

Touche-à-tout et apporteur de nouveauté



Maxime Collet : « Ici, c'est comme si mon personnel travaillait à la mer l'été et en montagne l'hiver ».

C'est par un poste de professeur de sciences et technologies au lycée Saint-Vincent de Paul de Châlons que débute la vie professionnelle de Maxime Collet, après avoir obtenu une licence et un Master 2 en administration et économie sociale à l'Université de Reims. « J'ai pris cette fonction du jour au lendemain, au sein de quatre classes de 36 filles. C'était un peu compliqué au début car avoir des compétences, c'est une chose, mais enseigner, c'en est une autre », reconnaît-il.

Ayant validé un CAPET (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique), il postule avec succès à la direction du Comité départemental d'éducation pour la santé (CODES), et c'est à 24 ans seulement que Maxime Collet en devient le directeur. À la tête d'une équipe de douze chargés de projets et d'infirmières, il gère tout ce qui concerne la prévention étroitement liée au sida, à l'obésité et à l'équilibre alimentaire pour faire évoluer la promotion de la santé. L'expérience dure un an et demi avant que le jeune homme arrête. Le Carolomacérien change alors complètement de vie.

Après s'être présenté en 2008 et sans aucune étiquette politique aux élections municipales à la tête d'une liste « Charleville-Mézières autrement », il rassemble plus de 6% des suffrages autour du slogan

« Rendons possible ce qui est nécessaire ». Désireux de connaître autre chose, il devient « Gentil Organisateur » au Club Med de Vittel comme responsable du restaurant où il gérait une trentaine de serveurs « 1 000 déjeuners et petits-déjeuners tout en étant animateur de soirées pour amuser la galerie ». C'est son premier pas dans l'univers de l'événementiel et de la restauration. Il met ensuite le cap sur Lausanne pour vendre des supports de communication et créer des sites internet puis lance sa propre entreprise, « Helveticom ». Enfin, en 2015, il

« Le point commun de toutes mes expériences, ce sont les échanges et la communication. »

rejoint Nice pour devenir tour à tour responsable du rayon cycles d'un Décathlon et du service petits-déjeuners d'un hôtel Michelin dirigé par le chef Alain Llorca sur les versants de La Colle-sur-Loup. « À l'époque, je m'efforçais de travailler le plus possible en matinée pour disposer de temps libre l'après-midi afin de marcher et de faire des randonnées dans le sud de la France. Il m'arrivait aussi d'aider ma compagne, alors DJ, lors de mariages

ou soirées musicales ». Tout cela avant un retour remarqué dans les Ardennes...

RACHAT DU SAINT-GERMAIN POUR CRÉER LE BANANA JOE

C'est en 2021 qu'il décide d'effectuer un retour dans les Ardennes. « J'avais toujours dans un coin de ma tête l'idée de revenir ici pour concrétiser un projet professionnel : l'ouverture d'un bar. Je savais que faire cela dans les Ardennes était plus facile financièrement et logistiquement. Il me restait à trouver une opportunité ». L'attente est de courte durée. Maxime Collet retrouve à Charleville-Mézières le grec Rodolphe Lambadaris pour lequel il avait travaillé comme serveur au Chêne Café. Il lui fait part de son intention. Cela aboutit au rachat du bar Le Saint-Germain. « Il s'agissait d'un ancien bar qui était à l'abandon depuis trois ans. Personne n'en voulait. Je suis devenu le propriétaire en investissant 50 000 euros dans ce fonds de commerce, la licence IV et le matériel ».

Maxime Collet en fait un bar à ambiance à la mode, un peu écolo et bobo. Il lui donne le nom de Banana Joe. Un nom faisant référence à un film de Steno tourné en 1982 avec le légendaire Bud Spencer. « J'avais trouvé le graphisme du film sympa. Voilà comment j'ai pensé à ce patronyme ». L'aventure commence avec un salarié mais très vite la clientèle s'agrandit grâce aux soirées dansantes et aux concerts live. Le succès est immédiat pour ce bistrot « hype » et intergénérationnel où l'on vient volontiers boire un verre, pro-

fitier de l'ambiance et terminer par quelques pas de danse. Convivial, l'établissement ne désemplit pas. « Mais à cause de son succès, cet endroit authentique réveille un voisinage qui grince des dents. Il a fallu composer et répondre à quelques réunions avec la Préfecture, la police municipale et la mairie. Il y avait parfois jusqu'à une centaine de personnes été comme hiver dans l'enceinte du bar et sur la terrasse. J'ai alors fait des efforts, trouvé des

conciliations, mis des tampons sur les enceintes pour couvrir le bruit et arrêter de servir à minuit ». Après avoir travaillé 7 jours sur 7, Maxime Collet va même réduire son activité au jeudi, vendredi et samedi. « Ça marchait tellement fort qu'on s'est retrouvé à cinq salariés en réalisant 400 000 euros de chiffre d'affaires ».

CAP SUR LE MONT-OLYMPE

En juin 2023, Maxime a l'occasion de se lancer dans un nouveau projet original. « À cette époque, en me baladant sur la passerelle du Mont-Olympe, je découvre sur une affiche que l'Auberge Verte avait fermé. J'ai alors appelé la mairie pour dire mon intérêt de reprendre le lieu. La Ville venait de lancer un appel à projets d'une semaine auquel j'ai été... le seul à répondre ». Il obtient le droit de développer ce site plein air de mars à octobre. « En dix jours, on a investi le lieu, ouvert un roof-top, un espace en bas et nous avons installé des tables sur l'herbe. J'ai aussi appelé un ami pour fournir aux visiteurs des pizzas. « La Cabane à Joe », unique en son genre, a tout de suite fait un tabac et dès le soir de l'ouverture, un vendredi 13 juillet, on a accueilli 1 200 personnes. Et, depuis, ça n'a jamais désempli », se réjouit-il.

En automne 2024, la Ville lance un nouvel appel à manifestation d'intérêts mais, cette fois, pour une durée de cinq ans. Bien que mis en concurrence, le plan global de restauration et d'activités sur l'île du Vieux-Moulin présenté par Maxime Collet l'emporte. « Nous avons obtenu les clés le 15 mars. La convention nous imposait d'ouvrir un point restauration, de privilégier les produits locaux et de valoriser la Meuse toute proche », souligne le futur gestionnaire dont le pedigree a bien sûr pesé dans la balance.

DE LA CABANE À JOE AU QUAI DE LA MALINE

Maxime Collet s'était promis de faire mieux que la fois précédente. Et cette année, la guinguette baptisée « Le Quai de la Maline » et située derrière le Musée Rimbaud, a continué de cartonner en attirant de plus en plus d'adeptes de toutes les générations. Des gens ravis de se détendre au bord de l'eau, en écoutant de la musique et en sirotant un verre. « En moyenne, on a accueilli entre 400 et 800 personnes chaque jour ».

Maxime Collet a ajouté quelques

nouveautés par rapport à la première édition : huit pédalos quatre places, six canoës, des transats, des boules de pétanque, un molki et des fléchettes. Sur le plan musical et sur proposition de la bookeuse rémoise Sacrée Silou, les groupes programmés sont particulièrement appréciés du public. Il a aussi recours à des restaurateurs locaux : La Grande Ourse, Chez Georges, Le Piazza, Le Caveau, Chez Marité et Le Boulot.

Tout est réuni pour passer de belles journées de printemps et d'été de midi à 22 heures avec une prolongation jusqu'à une heure du matin les vendredi et samedi. « On a doublé notre chiffre d'affaires (800 000 euros) mais on s'en donne les moyens. J'emploie désormais treize salariés durant cette période. On prend du plaisir à rendre les gens heureux sans se prendre la tête. »

PASCAL REMY

1984

Naissance un vendredi... 13 janvier à Charleville-Mézières.

2002

Obtient un baccalauréat économie et social avec mention bien au lycée Monge.

2007

Obtient un Master 2 en administration économie sociale, option direction d'établissements médicaux.

2021

Après être passé par Vittel, Lausanne et Nice, il revient dans ses Ardennes natales.

2024

Après avoir lancé le concept « La Cabane à Joe », il lance la guinguette « Le Quai de la Maline » sur l'île du Vieux-Moulin sur le bord de la Meuse.



Retrouvez tous nos portraits sur **matot-braine.fr**

